

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

2016-2017

LICENCE

LETTRES MODERNES / Parcours général et interculturel

université
Paris | Ouest

Nanterre La Défense

UFR
PHILLIA

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017	4
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	5
UFR PHILLIA	5
Département / Responsables de formation	5
EQUIPE PÉDAGOGIQUE	8
Principes de communication avec les enseignants	9
PRÉSENTATION DE LA FORMATION	10
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	10
OBJECTIFS DE LA FORMATION	11
Inscriptions et condition d'admission	11
Autres informations administratives	12
POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES	13
STRUCTURE DU DIPLÔME	14
Faire connaissance avec la codification des enseignements	14
Maquette de la licence (tous parcours et options)	15
PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	24
EC en ligne ou mixtes de licence	24
L1	36
S1	28
Complémentaires Sciences du Langage S1	47
S2	51
Complémentaires Sciences du Langage S2	63
L2	68
S3	68
Parcours Général	74
Approfondissement lettres	78
Complémentaires Sciences du Langage S3	79
Parcours Lettres et Interculturel	82
Parcours personnel encadré (au choix)	84
S4	85
Parcours Général	92
Approfondissement lettres	94
Complémentaires Sciences du Langage S4	94
Parcours Lettres et Interculturel	97
L3	101
S5	101
Parcours Littérature Française et Comparée / Métiers du Livre	107
Approfondissement lettres	111
Parcours Lettres et Interculturel	114

Option Métiers du livre	117
Option Métiers du journalisme	120
S6	122
Approfondissement lettres	127
Parcours Lettres et Interculturel	131
Option Métiers du livre	133
Option Métiers du journalisme	136
MODALITÉS DE CONTRÔLE	138
Modalités generales	138
Obtention du diplôme	150
Modalités de contrôle des connaissances en licence Lettres modernes	151
LICENCE 1 – S 1	152
LICENCE 1 – S 2	153
LICENCE 2 – S 3	154
LICENCE 2 – S 4	156
LICENCE 3 – S 5	158
LICENCE 3 – S 6	161
LA COMPENSATION EN LICENCE PAR L'EXEMPLE	165
Au niveau de l'UE	165
Au niveau du semestre	165
Au niveau de l'année	166
La session de rattrapage.	167
Le rôle du jury	167
MODALITÉS DE CONTRÔLE	168
Modalités generales	168
Obtention du diplôme	180
CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE	181

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017

Semaine d'accueil : du lundi 05 au vendredi 09 septembre 2016

1er semestre : du 12 lundi septembre au vendredi 16 décembre 2016

- Début des cours : lundi 12 septembre 2016
- Vacances de la Toussaint : du jeudi 27 octobre au mardi 1er novembre 2016
- Semaine de révision tutorée : du lundi 05 décembre samedi 10 décembre 2016
- Fin des enseignements : vendredi 16 décembre 2016
- Vacances de Noël : du lundi 19 décembre 2016 au dimanche 1er janvier 2017
- Examens : du lundi 02 janvier au samedi 14 janvier 2017

2e trimestre : du lundi 16 janvier au vendredi 21 avril 2017

- Début des cours : lundi 16 janvier 2017
- Vacances d'hiver : du lundi 13 février au dimanche 19 février 2017
- Vacances de printemps : du lundi 10 avril au dimanche 16 avril 2017
- Fin des enseignements : vendredi 21 avril 2017
- Semaine de révision tutorée : du lundi 24 avril au samedi 29 avril 2017
- Examens : du mardi 02 mai au mercredi 16 mai 2017
- Jury de la 1re session : du lundi 23 mai au vendredi 26 mai 2017

2e session du lundi 29 mai au jeudi 13 juillet 2017

- Semaine de révision tutorée : du lundi 29 mai au samedi 10 juin 2017
- Examens : du lundi 12 juin au mardi 27 juin
- Jury de la 2e session : du mercredi 05 juillet au mercredi 12 juillet 2017

Jours fériés

- Toussaint : Mardi 01 novembre 2016
- Armistice 1918 : Vendredi 11 novembre 2016
- Lundi de Pâques : Lundi 17 avril 2017
- Fête du travail : Lundi 1er mai 2017
- Victoire 1945 : Lundi 08 mai 2017
- Jeudi de l'ascension : Jeudi 25 mai 2017
- Lundi de Pentecôte : Lundi 05 juin 2017
- Fête nationale : Vendredi 14 juillet 2017

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suio.u-paris10.fr/>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.u-paris10.fr/>

UFR PHILLIA

Directeur : Fabien BOULLY, bureau 102

Directeur-adjoint : Natacha Espinosa, bureau 102

Responsable administrative : Dominique DANET, bureau L 103

Responsable administrative adjointe à la scolarité: Martine LAVAL, bureau L 104

Bureau des examens : Laure MAGNE, bureau LR07.

Secrétariat de l'UFR: Marie-Andrée GERMANY, bureau L 101

Site Internet de l'UFR : <http://ufr-phillia.u-paris10.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR : calendrier universitaire, planning et dates des examens, informations sur les formations, vie étudiante et relations internationales. Visitez également la page facebook de l'UFR :

<https://www.facebook.com/ufr.phillia>

DÉPARTEMENT / RESPONSABLES DE FORMATION

Secrétariat pédagogique de la formation : Mme Lebreton, Bureau L 110, Tél : 01 40 97 75 18

Responsables de la formation :

Directeur : Matthieu LETOURNEUX, L 408, mletourneux@u-paris10.fr

Directeur-adjoint : Frédérique Leichter-Flack, L 408, frederique.flack@u-paris10.fr

Directeur adjoint en charge de l'enseignement à distance : Emmanuelle MORTGAT, mmortgat@u-paris10.fr

Responsable de la licence en Littérature française : Fabrice MOULIN, L 438, fabrice.moulin@u-paris10.fr

Responsable de la licence en Littérature comparée : Carole BOIDIN, L 438, carole.boidin@u-paris10.fr

Responsable du Parcours interculturel : Jean-Claude Laborie, L 439, jean-claude.laborie@u-paris10.fr

Responsable Options « Métiers du livre » en L3 : Nadia CERNOGORA, bureau L 320, nadia.cernogora@u-paris10.fr

Responsable « Option journalisme » en L3 : Sylvie ROBIC, bureau L 438, sylvie.robic@u-paris10.fr

Enseignants référents L1 :

Carole BOIDIN, L 438, carole.boidin@u-paris10.fr

Julia DROBINSKY, L320, jdrobinsky@u-paris10.fr

Florence PARAVY, L 439, florence.paravy@u-paris10.fr

Florence TANNIOU, L 320, florence.tanniou@u-paris10.fr

Responsable du tutorat : Florence TANNIOU, L 320, florence.tanniou@u-paris10.fr

Responsable relations internationales : Stéphane PUJOL, stephane.pujol@u-paris10.fr

Responsables CPGE :

Moulin Fabrice, bureau, L438, fabrice.moulin@u-paris10.fr

Hyppolite Pierre, bureau L. 208, pierre.hyppolite@u-paris10.fr

Commission de transfert de crédits CPGE Lic 1 et Lic 2 : Nadia Cernogora, Pierre Hyppolite, Fabrice Moulin

JURYS

L1 : J. Drobinsky, E. Mortgat, A. Novak-Lechevalier

L2 : C. Boidin, N. Cernogora, F. Paravy

L3 : J. C. Laborie, S. Parizet, T. Clerc

Responsables des semestres de Licence :

	Littérature française	Littérature comparée
Semestre 1	Mathieu DE LA GORCE, L320	Carole BOIDIN
:		
Semestre 2	Fabrice MOULIN, L438	Philippe ZARD
:		
Semestre 3	Emmanuelle MORTGAT-LONGUET, L 438	Carole BOIDIN
:		
Semestre 4	Nadia CERNOGORA, L 320	Jean-Claude Laborie
:		
Semestre 5	Florence TANNIOU, L 320	Karen HADDAD
:		
Semestre 6	Matthieu LETOURNEUX	Sylvie PARIZET
:		

COORDINATION MASTERS : Colas Duflo

Coordination master Humanités et industries créatives (HIC): Agathe Lechevalier

Coordination HIC, parcours Conception et rédaction éditoriales (CORED) : Pierre Hyppolite

Coordination HIC, parcours Médiation culturelle et interculturelle (MCEI) : J.-Cl. Laborie

Coordination HIC, parcours Journalisme culturel : S. Robic

Coordination HIC, parcours Communication et promotion des organisations: Lionel Barbe

Coordination master enseignement : L. Campa

Coordination littérature comparée : K. Haddad, karen.haddad@sfr.fr

Coordination master PE pour les Lettres : M. Letourneux

Coordination agrégation externe : J.-R. Valette

Coordination agrégation interne : Philippe Zard

Responsables des Diplômes d'Université (DU) :

- « Littérature pour la jeunesse », **Matthieu Letourneux**, matthieu.letourneux@u-paris10.fr

- « Espaces, écritures, architectures », **Pierre Hyppolite**, pierre.hyppolite@u-paris10.fr

- « Pratiques interculturelles : création et patrimoine (langue, culture, société) », **Jean-Claude Laborie**, jean-claude.laborie@u-paris10.fr

AUTRES RESPONSABILITÉS

Représentation au Conseil d'UFR : L. Campa, C. Duflo, K. Haddad, P. Zard

Gestion du site internet : M. de La Gorce

Relations avec les lycées et prépas : F. Moulin

Relations avec la BU : C. Duflo

Responsable Erasmus : S. Pujol.

VES : Fabrice Moulin

DAEU : F. Paravy

Référent Humanités : A. Sandrier

Commission pédagogique (équivalences pour les étudiants CPGE, pour étudiants AJAC) : N. Cernogora, Ph. Zard

Site internet de la formation : www.u-paris10.fr/lettresmodernes



Département de lettres modernes

Accueil / Dép de lettres modernes / Accueil

Accueil

BIENVENUE SUR LE SITE DU DÉPARTEMENT DE LETTRES MODERNES

Contacts, infos pratiques

<http://www.u-paris10.fr/lettresmodernes>

>>> [site de l'UFR PHILLIA](#)

Actualités

Inscriptions

Cursus

Débouchés

Enseignants

LICENCE



Plusieurs options afin de mieux répondre à la diversité des débouchés possibles tout en conservant un dispositif clair et souple

- Parcours / options professionnalisants tout en gardant un solide socle commun : Enseignement-recherche. Métiers du livre.

MASTER



Des masters innovants, ouverts sur le monde du travail

- Une formation complète vers les métiers de l'enseignement et de la recherche

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE

[Julia Drobinsky](#)
[Florence Tanniou](#)
[Jean-René Valette](#)
Elodie Pinel

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XVIe SIECLE

[Nadia Cernogora](#)
[Marie-Christine Gomez-Géraud](#)
[Mathieu de La Gorce](#)
Paul-Victor Desarbres

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XVIIe SIECLE

[Flavie Kerautret](#)
[Emmanuelle Mortgat-Longuet](#)
[Guillaume Peureux](#)
[Sylvie Robic](#)

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XVIIIe SIECLE

[Colas Duflo](#)
Audrey Faulot
[Fabrice Moulin](#)
[Stéphane Pujol](#)
[Alain Sandrier](#)

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XIXe SIECLE

[Agathe Novak-Lechevalier](#)
[Matthieu Letourneux](#)
[Jacques Martineau](#)
[Julien Schuh](#)
[Alain Vaillant](#)

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XXe SIECLE

[Myriam Boucharenc](#)
[Laurence Campa](#)
[Thomas Clerc](#)
[Pierre Hyppolite](#)
[Emmanuel Rubio](#)

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XXIe SIECLE

Morgane Kieffer
[Dominique Viart](#)

LITTÉRATURE COMPAREE

Manon Amandio
Nicolas Aude
[Carole Boidin](#)
Julie Brugier
Stefania Cubeddu-Proux
[Camille Dumoulié](#)
Raisa França-Bastos
[Karen Haddad](#)
[Jean-Claude Laborie](#)
Amandine Lebarbier
[Frédérique Leichter-Flack](#)
Marie-Agathe Tilliette
[William Marx](#)
[Sylvie Parizet](#)
Sébastien Wit
[Philippe Zard](#)

LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE, LITTÉRATURE POPULAIRE

Laurent Bazin
Matthieu Letourneux
Morgane Vasta

LITTÉRATURES FRANCOPHONES

Pierre Boizette
Isolde Lecostey
[Jean-Marc Moura](#)
[Florence Paravy](#)

Principes de communication avec les enseignants

QUAND ENVOYER UN EMAIL À UN ENSEIGNANT

En cas de difficulté ou d'interrogation, la première réaction doit être de **s'adresser de vive voix à l'enseignant**, de façon appropriée, lors du cours, lorsque la question concerne tout le groupe, ou autour de celui-ci. Dans certains cas, l'échange d'emails s'avère une solution pratique et rapide.

Il convient cependant, de **respecter les indications de chaque enseignant** à ce sujet : certains vous inviteront à utiliser ce moyen autant que nécessaire, d'autres préféreront vous recevoir lors de leur permanence. La règle suivante doit cependant s'imposer : n'écrire à un enseignant que si cela est vraiment indispensable. Vérifiez toujours que les informations ne sont pas disponibles sur des documents distribués en classe ou sur le site du Département. Enfin, l'enseignant n'a aucune obligation de vous répondre par email.

COMMENT RÉDIGER UN EMAIL À UN ENSEIGNANT

Il faut considérer l'email comme un courrier normal. Le fait qu'il s'agisse d'un courrier électronique ne dispense pas de mettre les formes. Tout email, même bref, doit comporter un certain nombre d'éléments :

- une formule de **salutation** (Monsieur ; Madame... « Bonjour » est mieux que rien mais n'est pas complètement approprié : c'est ce qu'on dit à l'oral en entrant en cours, mais à l'écrit il faut trouver plus soutenu.)
- une formule de **politesse** à la fin, qui peut être courte (Bien à vous, respectueusement...)
- une **signature** complète (prénom et nom, numéro d'étudiant si vous n'avez pas cours en TD avec cet enseignant).

Au début du courrier il convient de :

- se présenter (sans ajouter : « vous ne vous souvenez peut-être pas de moi », qui est maladroit)
- dire de quel cours il est question
- préciser l'objet du courrier.

Rappelons-le, n'écrivez au professeur que pour poser des questions relatives au contenu du cours, à l'organisation du cours, au contrôle continu... Les questions relatives aux horaires, aux dates d'examen, à l'ouverture de la bibliothèque sont à poser au secrétariat.

L'usage de l'impératif est à proscrire absolument. Il ne faut pas que l'enseignant ait l'impression que l'étudiant lui donne un ordre. Si l'étudiant a une question ou un service à demander au professeur, il doit faire attention à la façon dont il formule sa requête : « vous serait-il possible de » est une formule utile.

Utilisez votre adresse @u-paris10.fr, que vous devez activer en début d'année. Ainsi les choses sont claires : nous sommes dans le cadre de l'université ; si vous vous adressez à un enseignant que vous ne connaissez pas, il sait que vous êtes inscrit(e) à Paris 10.

Exemple :

de andrea.martin@u-paris10.fr

objet : Td Faust / citations

Chère Madame,

Je suis Andrea Martin, inscrit à votre TD du jeudi matin sur « Le mythe de Faust ». Je vous écris dans la perspective du devoir maison. J'ai choisi de traiter le sujet de dissertation, et je voudrais savoir s'il est possible de citer des exemples tirés d'œuvres qui ne sont pas au programme (par exemple *Le Maître et Marguerite*, étudié en cours de russe).

Respectueusement,

Andrea Martin.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Licence de Lettres a pour but de faire acquérir aux étudiants **une connaissance et une maîtrise de la langue française**, écrite et orale, appuyées sur **une culture littéraire** les mettant à même d'analyser tout type de texte et discours, en vue d'une bonne insertion dans les métiers de l'enseignement, de la rédaction, de l'édition, de la culture, de la communication, de la fonction publique et des ressources humaines.

A partir du parcours « Lettres », le cursus offre un choix de Mineures (Renforcement Lettres, Sciences du langage, Histoire de l'art) et d'options en vue d'une **spécialisation progressive**, en L3 :

1- en Littérature française et comparée (avec un parcours enseignement), qui se prolonge en Master Lettres (diverses possibilités) ou en Métiers de l'enseignement (MEEF) ;

2- en Métiers du livre et de l'écrit ou en Journalisme, avec 8h de spécialisation hebdomadaire en Métiers du livre ou en Journalisme, qui permettent aux étudiants d'accéder à des Masters (Métiers du livre et de l'édition, Humanités et communication) ou de passer les concours des Écoles de Journalisme.

3- La Licence de Lettres comporte également, dès la L1, un **Parcours Lettres et interculturel**, qui peut aussi permettre l'obtention d'une double Licence (« Lettres » + « Anglais »). Il s'agit d'une **formation centrée sur les échanges interculturels** : en plus des cours de lettres (dont certains sont dispensés en anglais), l'étudiant étudie les aspects culturels des relations internationales tout en renforçant sa pratique de l'anglais (cours de spécialistes de la Licence d'Anglais) et d'une seconde langue vivante au choix.

En L3, la formation peut aussi être complétée par un module **Français langue étrangère ou Métiers de la culture à l'international**.

Une Double Licence est possible, avec délivrance de 2 diplômes : « Lettres » + « Anglais ». Selon les résultats obtenus au premier semestre de la L1 notamment dans la mineure Anglais, et sur proposition d'une commission, les étudiants qui suivent le parcours « Lettres et interculturel » pourront être inscrits dès le semestre 2 en double Licence, et poursuivre cette double Licence jusqu'en L3. La Double Licence est également possible, si nécessaire, avec une Licence en présentiel et l'autre Licence en enseignement à distance.

LES PARCOURS PERSONNALISÉS :

L'Université propose une large gamme de modules pour **compléter son profil**, sur 2 semestres :

- **En L1** : Les grands repères

- **En L2/L3** :

- **Découverte d'une autre discipline** (parcours Droit ; Psychologie ; Sociologie ; Philosophie ; Arts du spectacle ; Culture économique ; Histoire des sciences...)
- **ou d'une thématique** (parcours Europe ; Développement durable...)
- **acquisition de compétences** (parcours Enseignement ; Entrepreneuriat...)
- parcours d'**orientation vers des L3** générales ou professionnelles.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence mention « Lettres Modernes » a pour objectifs premiers :

- 1) de construire un parcours cohérent et aussi complet que possible de connaissances disciplinaires, qui mette l'accent sur les apprentissages méthodologiques, l'amélioration des performances écrites et orales, l'initiation réelle à l'approfondissement théorique, en vue des exigences du master.
- 2) de conduire l'étudiant à une réflexion résolument pluridisciplinaire qui lui fasse prendre conscience de l'imbrication croissante de savoirs et des cultures.
- 3) d'intégrer des enseignements plus spécialisés (sous forme d'options et de parcours) tournés vers des orientations professionnelles concrètes (enseignement, métiers de l'écrit, métiers de la culture).

Vous trouverez résumés les parcours et options dans les pages qui suivent.

INSCRIPTIONS ET CONDITION D'ADMISSION

Le baccalauréat d'enseignement général ou technologique, ou un grade ou diplôme équivalent, donne accès de plein droit à la licence de Lettres Modernes. La validation d'acquis professionnels peut être obtenue après examen par la commission pédagogique de l'UFR Langues, Lettres, Philosophie.

S'inscrire : une double procédure

Les inscriptions administratives, d'une part, permettant d'obtenir une carte d'étudiant et de s'inscrire dans la formation, se prennent auprès du Service central des inscriptions de l'UPO, bât A. La connexion sur internet est obligatoire via <http://sesame.u-paris10.fr> ou <http://reinscription.u-paris10.fr>

Les inscriptions pédagogiques, d'autre part, permettant de s'inscrire dans les groupes de TD notamment, de choisir ses options, son parcours de formation se prennent auprès des Secrétariats pédagogiques en UFR.

Étudiants inscrits en classes préparatoires (CPGE)

Il est possible à un étudiant de CPGE de s'inscrire dans une, voire deux licences à l'université de Nanterre, les crédits ECTS acquis lors des années de CPGE se convertissant en diplôme universitaire.

Comment s'inscrire?

Si votre établissement a signé la convention avec l'université de Nanterre, il vous suffit :

- 1) de signaler à l'administration de votre lycée que vous souhaitez vous inscrire en cumulatif à Nanterre. Le proviseur centralise les souhaits et demande à Nanterre de lui faire parvenir des dossiers d'inscription, qu'il transmet aux élèves.
- 2) de remplir ce dossier et de le transmettre à l'administration de votre établissement, qui envoie l'ensemble des dossiers à Nanterre, pour en faciliter le traitement.

A la fin de l'année scolaire, une commission se penche sur les dossiers des étudiants de CPGE inscrits en Lettres à Nanterre. Elle décerne la ou les licences universitaires à l'élève qui a acquis les 60 crédits annuels. Dans le cas contraire, elle transfère dans un diplôme les crédits obtenus, l'étudiant validant le reste durant son année universitaire.

AUTRES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

CONVOCATION AUX EXAMENS

Attention ! Vous ne recevrez pas de convocation individuelle aux examens. Les dates d'examen sont affichées dans l'UFR, sur les panneaux de votre année d'études, ainsi que sur le site internet de l'UFR. Sur présentation d'un justificatif de travail, vous pouvez obtenir une attestation du secrétariat de l'UFR dès l'affichage du calendrier des examens.

Attention ! Tout étudiant qui n'aura pas procédé à son inscription pédagogique complète ne sera pas inscrit sur les listes d'examens. Les étudiants qui s'inscrivent au contrôle continu sont informés que trois absences aux cours entraînent leur défaillance, et qu'ils ne peuvent changer de système (passer du contrôle continu au contrôle dérogatoire) en cours de semestre.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

Les panneaux d'affichage (dates et lieux des inscriptions pédagogiques, horaires, salles) sont situés dans le hall d'entrée et au premier étage du Bâtiment L.

AMÉLIORER SES COMPÉTENCES: LE TUTORAT

Des séances hebdomadaires de tutorat pédagogique gratuites sont proposées pendant les deux premiers semestres de la Licence. Ces séances sont animées par d'anciens étudiants de Licence passés en master ou en doctorat. Plusieurs horaires différents sont disponibles.

Ouvert à tous les étudiants, le tutorat a pour but de mettre en pratique les méthodologies enseignées en cours, de répondre aux interrogations sur des problèmes ponctuels, d'aider de manière approfondie les étudiants qui rencontrent des difficultés plus importantes.

Trop souvent considérées, à tort, comme des « cours supplémentaires », les séances de tutorat ont toujours permis aux étudiants qui les suivaient régulièrement d'améliorer leurs résultats. N'hésitez donc pas à en profiter ! Des informations précises (horaires, salles) seront affichées dès la rentrée.

Responsable de l'organisation du tutorat : Florence TANNIOU (bureau L 320)

ENSEIGNEMENT À DISTANCE (SERVICE COMETE)

La Licence de Lettres Modernes peut être suivie à distance par les étudiants remplissant les conditions pour s'inscrire auprès du service d'enseignement à distance de l'université Paris-Ouest-Nanterre (COMETE). Les cours de Lettres Modernes diffusés par COMETE portent sur les mêmes programmes que les cours dispensés aux étudiants qui suivent la formation sur place dans les locaux de l'université ; ils sont rédigés par des enseignants

qui assurent aussi cours et travaux dirigés et sont sanctionnés par des épreuves d'examen équivalentes en termes de sujets et de critères d'évaluation.

Responsable de l'organisation des cours à distance COMETE : Mme Mortgat (01 40 97 56 31)

POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES :

De plein droit :

- Master Lettres
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Autres parcours possibles :

- Master Humanités et communication (parcours Médiation culturelle et interculturelle)
- Masters Métiers de la culture, de la rédaction et de l'édition
- Master Français langue étrangère (FLE)
- Master ALL / SHS
- Concours

Les Débouchés

PARCOURS LITTÉRATURE GENERALE ET COMPAREE

— **Secteurs d'activité** : Métiers de la culture // Métiers de l'édition et du livre // Métiers de la rédaction et de la communication // Journalisme // Enseignement et Recherche // Écriture d'ouvrages et de livres // Relations publiques // Administration

— **Métiers** : Professeur / chercheur // Rédacteur éditorial // Responsable d'édition // Chargé de communication // Journaliste // Auteur // Chargé de relations publiques // Cadre de la fonction publique nationale et territoriale.

PARCOURS LETTRES ET INTERCULTUREL

— **Secteurs d'activité** : Médiation culturelle et interculturelle // Métiers de la rédaction et de l'édition // Métiers de la communication // Enseignement et Recherche // Traduction // Muséographie // Coopération internationale

— **Métiers** : Chargé de relations publiques // Médiateur culturel/interculturel // Directeur de centre culturel // Concepteur d'expositions ou d'événements culturels // Professeur/chercheur // Assistant de communication // Chroniqueur ou journaliste culturel (blogging, critique...) // Webmaster chargé de communication // Assistant d'édition // Traducteur

STRUCTURE DU DIPLÔME

La Licence de Lettres Modernes appartient au domaine Arts, Lettres et Langues. Elle est organisée en six semestres.

Les enseignements sont distribués en UE (unités d'enseignement) ; chaque UE comporte un ou plusieurs EC (éléments constitutifs). À chaque EC est affecté un nombre donné de crédits ; un semestre de licence compte **30 crédits** (ECTS). Au terme de la formation, l'étudiant qui a satisfait aux exigences du contrôle des connaissances reçoit le grade de licencié ès-Lettres et peut s'inscrire de plein droit en master de Littératures française et comparée (master recherche ou master enseignement).

Le master recherche donne accès aux études doctorales ainsi qu'à la préparation au concours de l'agrégation : le master enseignement inclut la préparation au CAPES ainsi qu'une initiation à la recherche. En outre, tout licencié peut également s'inscrire au master « métiers de l'enseignement », qui prépare aux concours de l'enseignement. Enfin, il peut présenter sa candidature aux masters professionnels de la filière Lettres Modernes (Métiers de la rédaction, Métiers de la Culture et des Échanges Interculturels).

FAIRE CONNAISSANCE AVEC LA CODIFICATION DES ENSEIGNEMENTS

Chaque cours est désigné par un code qui permet de l'identifier sur le logiciel de gestion des notes.

En licence de Lettres modernes, les codes commencent normalement par :

- 3LLM pour les cours de littérature française (comme Licence Lettres **M**odernes)
- 3LLI pour les cours de littérature comparée (comme Licence Lettres et Interculturel)

Les cours provenant d'autres départements ont des codes différents.

C'est surtout le chiffre qui vous aidera à situer le cours dans la maquette. Il vous indique le semestre, et donne une indication sur sa place, entre les EC fondamentaux (en général de 1 à 4) et complémentaires.

Ainsi, en 1^{ère} année de licence, se succèdent 3LLM101L, 3LLM102L, 3LLM103L...

Les nombres commençant par un chiffre impair indiquent que le cours se situe au 1^{er} semestre (101, 302, 504...); ceux qui commencent par un chiffre pair indiquent que le cours se situe au 2nd semestre : 201, 403, 605 sont des cours qui se situent au 2nd semestre de la L1 (= semestre 1), de la L2 (= semestre 4) ou de la L3 (=semestre 6).

MAQUETTE DE LA LICENCE (TOUS PARCOURS ET OPTIONS)

Toutes les maquettes de l'université sont construites sur le même modèle :

- un groupe d'enseignements **fondamentaux**, divisé en 2 UE (unités d'enseignement)
- un groupe d'enseignements **complémentaires**, qui ne comporte qu'une UE (l'UE 3)
- des enseignements **transversaux** : langues, préprofessionnalisation, parcours personnalisés, constituant chacun 1 UE (UE 4 à 6)

Chaque **UE** comporte un ou plusieurs **EC**, Eléments constitutifs. Chaque EC correspond :

- à un TD (parfois deux, en langues notamment)
- à un CM
- à un CM et un TD

- L'obtention de la moyenne à un EC vous permet de recevoir les Crédits européens (ou **ECTS**) correspondants. Ces crédits correspondent à la charge de travail nécessaire pour valider cet EC ; ils sont définis d'après le nombre d'heures du cours, mais aussi d'après les heures de **travail personnel** estimées nécessaires. Les ECTS ne sont pas des coefficients. Ils sont indivisibles.

Dans le tableau, les UE sont indiquées en gras, les EC en non gras. Le total des crédits par UE correspond à la somme des crédits des EC qu'elle contient. Attention, parfois une UE contient plusieurs EC au choix, dont les crédits ne s'additionnent pas.

Le tableau représente tous les parcours et options possibles. Les couleurs vous aident à repérer quels cours sont :

- communs à tous les parcours
- spécifiques à l'un des deux parcours (général/interculturel)
- spécifiques à une option au choix (Histoire de l'art, Sciences du Langage, options Métiers du livre et de l'Écrit en L3)
- au choix, au sein d'une même UE (dans ce cas le numéro d'EC ne change pas : dans l'UE 5 du premier semestre, vous devez choisir entre deux cours, qui seront tous deux l'EC 1 de cette UE).

		ECTS (crédits européens)		Total ects		Total ects pour le semestre
FONDAMENTAUX	UE 1		} 12 ou 15 ects	} 21 ects	} 30 ects	
	<i>EC1</i>					
	<i>EC2</i>					
	UE 2					
	<i>EC1</i>					
	<i>EC2</i>					
COMPLEMENTAIRES	UE 3		} 9 ou 6 ects	} 9 ects	} 30 ects	
	<i>EC1</i>					
	<i>EC2</i>					
LANGUE VIVANTE	UE 4		} 3 ects	} 9 ects	} 30 ects	
PARCOURS PERSONNALISE	UE 5		} 4.5 ects			
PREPROFESSIONALISATION	UE 6		} 1.5 ects			

Chaque semestre de licence rapporte 30 ects.
La licence comporte 180 ects.

1ÈRE ANNÉE DE LICENCE

PARCOURS GÉNÉRAL / PARCOURS INTERCULTUREL

L1 Semestre 1

			EC TS	Heures CM	Heures TD	
FONDAMENTAUX	UE1	3LLEUF11 Fondamentaux1		7,5		
	EC1	3LLM101L Histoire Littéraire XIX-XXIe S1 - CM / TD		4,5	18H CM 24H TD	
	EC2	3LLM102L Littérature comparée 1 – TD (<i>dont 1 groupe orienté parcours interculturel</i>)		3	24H TD	
	UE2	3LLEUF12 Fondamentaux 2		4,5		
	EC3	3LLM103L Méthodologie de l'analyse littéraire - TD		3	24H TD	
	EC4	3LLM104L Texte et Image 1 - TD		1,5	24H TD	
COMPLEMENTAIRES	U E 3	3LLEUC12 Complémentaires S1		9		
		E C 1	3LSL101S Grammaire 1 -TD	3	24H TD	
		E C 2	3LSL103S Lecture de textes linguistiques - TD	3	24H TD	
	S D L	E C 3	3LSL104S Linguistique générale et Linguistique française - CM	3	24H CM	
		U E 3	3LLEUC11 Complémentaires S1 Histoire de l'Art		9	
		E C 1	3HRV1X01 Histoire de l'art médiéval 1 - CM / TD	4,5	18H CM 18H TD	
	H A A	E C 2	3HRA1X01 Histoire de l'art et archéologie antique 1 - CM / TD	4,5	18H CM 18H TD	
		U E 3	3LLIUC11 Complémentaires S1 Anglais		9	
		P I	E C 1	3VAA1TRD Ang. Traduction L1 - TD 3VAA1TRD Ang. Grammaire L1 - TD	4,5	18H TD 18H TD
	E C 2		3VAA1CPL Ang. Compréhension orale L1 TD EC2	1,5	24H TD	
E C 3	3VAAMCGB Ang. Civilisation britannique L1 - TD		3	18H TD		
UE4	3LLEUL11 Langue vivante		3			
LV	1 au choix parmi ces EC	<input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral	3	18H TD		
P. PERSO	UE5	3LLEUS11 Parcours Personnalisé S1		4,5		
	EC1	3UME1909 Les grands repères 1 - CM		4,5	36H CM	

PREPRO		UE6		3LLEUP11 Préprofessionnalisation	1,5		
		TOUS		E C 1	3LHMML1I Latin : niveau initiation 1 - TD	1,5	
		E C 1	3LHMML2I Latin : niveau perfectionnement 1 - TD	1,5		24H TD	
		E C 1	3LLM105L Pratique personnalisée de l'écrit S1 - TD	1,5		24H TD	
Lettres		E C 1	3LHMMG1I Grec ancien: initiation 1	1,5		24H TD	
		E C 1	3LHMMG2I Grec ancien : perfectionnement 1	1,5		24H TD	

FONDAMENTAUX	UE1		3LLEUF21 Fondamentaux1	7,5			
		EC1	3LLM201L Histoire Littéraire Moyen-Age-XVIIIe S2 - CM / TD	4,5	18H CM	24H TD	
		EC2	3LLM202L Littérature Comparée 2 S2 – TD (dont 1 groupe orienté parcours interculturel)	3		24H TD	
	UE2		3LLEUF22 Fondamentaux2	4,5			
		EC3	3LLM203L Introduction aux théories littéraires - TD	3		18H TD	
		EC4	3LLM204L Texte et image 2 - TD	1,5		24H TD	
COMPLEMENTAIRES	Parcours GENERAL 1 parmi 2 au Choix :	UE3		3LLEUC22 Complémentaires S2 Sciences du Langage	9		
		S D L	EC1	3LSL202S Linguistique discursive & Langage au quotidien - CM / TD	4,5	12H CM	24H TD
			EC2	3LSL203S Linguistique générale & Observations - CM / TD	4,5	12H CM	24H TD
		UE3		3LLEUC21 Complémentaires S2 Histoire de l'art	9		
		H A A	EC1	3HRM2X01 Histoire de l'art moderne 2 - CM / TD	4,5	18H CM	18H TD
			EC2	3HRC2X01 Histoire de l'art contemporain 2 - CM / TD	4,5	18H CM	18H TD
	Parcours INTERCULTUREL	UE3		3LLIUC21 Complémentaires S2 Anglais	9		
		P I	EC1	3VAB2CPL Ang. Langue orale L1 - TD	1,5		12H TD
			EC2	3VAB2LAN Ang. Littérature L1 - TD	3		24H TD
			EC3	EC3	3VAB2TRD Ang. Traduction L1 - TD	4,5	
		EC3		3VAB2TRD Ang. Grammaire L1 - TD	4,5		18H TD
	LV	UE4		3LLEUL21 Langue vivante S2	3		
1 au choix parmi ces EC			<input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral	3		18H TD	
P. PERSO	UE5		3LLEUS21 Parcours personnalisé S2	4,5			
		EC1	3UME2910 Les grands repères 2 - CM	4,5	36H CM		
PREPRO	UE6		3LLEUP21 Préprofessionnalisation S2	1,5			
	TOUS	1 au choix	EC1	3LHMML1P Latin : niveau initiation 2 - TD	1,5		24H TD
			EC1	3LHMML2P Latin : niveau perfectionnement 2 - TD	1,5		24H TD
			EC1	3LLM205L Pratique personnalisée de l'écrit 2 S2 - TD	1,5		24H TD

	Lettres	E C 1	3LHMMG1P Grec ancien : initiation2	1, 5		24H TD
		E C 1	3LHMMG2P Grec ancien : perfectionnement 2	1, 5		24H TD

2ÈME ANNÉE DE LICENCE

L2 Semestre 3

				ECT S	Heures CM	Heures TD			
FONDAMENTAUX: 2 Parcours au choix	TOUS	U E1	3LLEUF31 Fondamentaux1		9				
		EC 1	3LLM301L Littérature du XVIIIe siècle - CM / TD		4,5	18H CM	24H TD		
		EC 2	3LLM302L Poétique comparée 1 - TD		4,5		24H TD		
		U E2	3LLEUF32 Fondamentaux2		6				
	GENER AL	EC 4	3LLE303L Littérature du XVIIIe siècle S3 - CM / TD		3	18H CM	24H TD		
		EC 5	3LLEM05L Vers poème poésie S4 - TD		1,5		18H TD		
	INTER- CULTUR EL	EC 4	3LLI303L La littérature d'idées - TD		1,5		18H TD		
		EC 5	3LLI306L Interculturalité 1 : Enjeux littéraires du plurilinguisme - TD		1,5		18H TD		
		EC 6	3LLI305L Débat d'idées 1 - TD		1,5		18H TD		
COMPLEMENTAIRES : 2 Parcours au choix	Parcours GENERAL - 1 parmi 3 CHOIX :	LETTRES	U E3	3LLEUC31 Complémentaires LM S3 Parcours Général		6			
			EC 1	3LLE306L Ancien Français 1 - TD		1,5		24H TD	
			EC 2	3LLE307L Renforcement de l'écrit - TD		3		24H TD	
			EC 3	9 choix	3LHM300H La rhétorique antique		1,5	24H CM	
					3LHMMG1I Grec ancien: initiation				24H TD
					3LHMMG2I Grec ancien : perfectionnement				24H TD
					3LHMMG3I grec ancien: approfondissement				24H TD
					3LHMMG4I Grec ancien: lecture de textes				24H TD
					3LHMML2I Latin : niveau perfectionnement				24H TD
					3LHMML1I Latin : niveau initiation				24H TD
	3LHMML3I Latin : niveau approfondissement					24H TD			
	3LHMML4I Latin : lecture de textes			24H TD					
	S D L	U E3	3LLEUC32 Complémentaires S3 Sciences du Langage		6				
			EC 1	3LSM301S SDL-S3 Lexique 1 - CM / TD		3	12H CM	18H TD	
			EC 2	3LSM305S SDL-S3 Syntaxe 1 - CM / TD		3	12H CM	18H TD	
	H A A	U E3	3LLEUC3 Complémentaire S3 Histoire de l'Art		6				
			EC 1	3HRA3X01 Histoire de l'art et archéologie antique 3 - CM / TD		4,5	18H CM	18H TD	
			EC 2	3HRM3001 Histoire de l'art moderne 3 - CM		1,5	18H CM		
	PARCOU RS	U E3	3LLIUC31 Complémentaires S3 Anglais PI		6				
			INTER- CULTUR	EC 1	3VAC3CBA Anglais Civilisation britannique L2 S1 - TD		4,5		24H TD
1	3VAC3CBA Anglais Civilisation américaine L2 S1 - TD				24H TD				

	EL	EC 2	3VACMTRD Anglais Traduction L2 S1 - TD	1,5		24H TD
LV	UE4 3LLEUL31 Langue vivante S3			3		
	1 Au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral			3		18H TD
PERSO	UE de Parcours personnalisé (choix annuel)					
	1 UE Au choix parmi 12 UE			4,5		
	https://moduleslmd3.u-paris10.fr					
PREP RO	3LLEUP31 Préprofessionnalisation S3			1,5		
	3UMEMA37 C2i : Machines et logiciels : D1D3 (S1) - TD			1,5		18H TD

L2 Semestre 4

		EC	Heures	Heures			
		TS	CM	TD			
FONDAMENTAUX: 2 Parcours	TOUS	UE1 3LLEUF41 Fondamentaux1 S4	9				
		EC1	3LLM401L Littérature du XIXe siècle S4 - CM / TD	4,5	18H CM	24H TD	
		EC2	3LLM402L Poétique comparée 2 S4 - TD	4,5		24H TD	
		UE2 3LLEUF42 Fondamentaux2 S4	6				
		EC3	3LLM403L Textes fondateurs 2 : Bible et littérature - TD	1,5		18H TD	
		EC4	3LLM404L Littérature et arts - TD	1,5		18H TD	
	Parcours GENERAL	EC5	3LLE406L Théâtre et histoire - TD	3		18H TD	
	INTER-CULTUREL	EC5	3LLIM05L Interculturalité 2 (espaces francophones) - TD	1,5		18H TD	
		EC6	3LLI406L Circulations médiatiques et interculturalité - TD	1,5		18H TD	
COMPLEMENTAIRES: 2 Parcours au choix	Parcours GENERAL – 1 parmi 3 au CHOIX :	LETTRES	UE3 3LLEUC41 Complémentaires S4 PG	6			
			EC1	3LLDM06S Histoire de la langue - CM / TD	3	12H CM	18H TD
			EC2	3LLE407L Style et stylistique 1 - TD	1,5		18H TD
			9 choix : 3 EC	3LHM301H Rhétorique et argumentation 1 – TD	1,5		24H TD
				3LHMMG1P Grec ancien : initiation			24H TD
				3LHMMG2P Grec ancien : perfectionnement			24H TD
				3LHMMG3P grec ancien approfondissement			24H TD
				3LHMMG4P Grec ancien: lecture de textes			24H TD
				3LHMML1P Latin : niveau initiation 2 - TD			24H TD
				3LHMML2P Latin : niveau perfectionnement 2 - TD			24H TD
				3LHMML3P Latin : niveau approfondissement 2 - TD			24H TD
				3LHMML4P Latin : lecture textes			24H TD
			S D L	UE3 3LLEUC42 Complémentaires S4 SDL	6		
			EC1	3LSM403S Discours & Texte 1 - TD	3		24H TD
	EC2	3LSM404S Morphologie et Syntaxe 2 – (2 TD)	3		2x 18H TD		
	H A A	UE3 3LLEUC43 Complémentaire S4 Histoire de l'Art	6				
	EC1	3HRC4X01 Histoire de l'art contemporain 4 - CM / TD	4,5	18H CM	18H TD		
	EC2	3HRV4X01 Histoire de l'art médiéval 4 - CM	1,5	18H CM			
	Parcours INTERCULTUREL	UE3 3LLIUC41 Complémentaires S4 Anglais PI	6				
		EC1	3VAD4LSH Littérature anglaise: Shakespeare L2 S2 - TD	1,5		12H TD	
		EC2	3VADMLBA Littérature britannique L2 S2 - TD	3		18H TD	
			3VADMLBA Littérature américaine L2 S2 - TD			18H TD	
		EC3	3VADMTRD Anglais Traduction L2 S2 - TD	1,5		24H TD	
	LV	UE4 3LLEUL41 Langue Vivante S4	3				
		1 Au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral	3		18H TD		
	P. PERSO	UE5 UE de Parcours personnalisé (choix annuel)	4,5				
1 UE Au choix parmi 12 UE https://moduleslmd3.u-paris10.fr		4,5					
PREPRO.	Parcours GENERAL	U E 3LLEUP41 Préprofessionnalisation S4 PG	1,5				
		EC1	3UMEMA38 C2i : Web et travail collaboratif: D2D4D5 (S2) - TD	1,5		18H TD	
	Parcours	U E 3LLIUP41 Préprofessionnalisation S4 PI	1,5				

	INTER CULTU REL	4	choix 1 EC	3LLMM357 Stage courte durée	1.5	28H
--	-----------------------	---	------------------	-----------------------------	-----	-----

3ÈME ANNÉE DE LICENCE

L3 Semestre 5

E
C
TS Heur
es
CM Heur
es
TD

		UE1	3LLFUF51 Fondamentaux1	9				
FONDAMENTAUX: 2 Parcours au choix	TOUS	EC1	3LLM501L Littérature du XVIe siècle - CM / TD	4, 5	18H CM	24H CM		
		EC2	3LLM502L Littérature du XXe siècle - CM / TD	4, 5	18H CM	24H CM		
		UE2		3LLFUF52 Fondamentaux 2	6			
		EC3	3LLM506L Textes / Intertextes 1 - TD	1, 5		24H TD		
	Parcours LFC/MLE	EC4	3LLM503L Étude d'une œuvre en littérature étrangère 1 - TD	1, 5		18H TD		
		EC5	3LLM508L Littérature pour la jeunesse - TD	1, 5		18H TD		
		EC6	3LLM507L Littérature dramatique - TD	1, 5		18H TD		
	Parcours INTER-CULTURE L	EC4	3LLI504L Interculturalité 3 (acculturation, métissage et syncrétisme)-TD	1, 5		18H TD		
		EC5	3LLI505L Littérature, arts et interculturalité - TD	1, 5		18H TD		
		EC6	3LLM503L Étude d'une œuvre en littérature étrangère 1 - TD	1, 5		18H TD		
COMPLEMENTAIRES: 2 Parcours au choix	Parcours LTTRE FRANAISE ET COMPAREE (LFC/MLE) – au CHOIX :	UE3		3LLFUC51 Approfondissement Lettres S5	6			
		LETTRES	EC 3	9 choix	EC1	3LLF509L Ancien Français 2 - TD	1, 5	24H TD
					EC2	3LLF510L Approfondissement littérature française (initiation master recherche) - TD	1, 5	18H TD
					EC3	3LSM506S Syntaxe 3	1, 5	24H TD
						3LHM300H La rhétorique antique	1, 5	24H CM
						3LHMMG1I Grec ancien: initiation		24H TD
						3LHMMG2I Grec ancien : perfectionnement		24H TD
						3LHMMG3I grec ancien: approfondissement		24H TD
						3LHMMG4I Grec ancien: lecture de textes		24H TD
						3LHMML2I Latin : niveau perfectionnement		24H TD
		3LHMML1I Latin : niveau initiation	24H TD					
		3LHMML3I Latin : niveau approfondissement	24H TD					
		3LHMML4I Latin : lecture de textes	24H TD					
	H A A	UE3		3LLFUC52 Complémentaire S5 Histoire de l'Art	6			
		EC1	3HRC5X01 Histoire de l'art contemporain 5 - CM	1, 5	18H CM			
		EC2	3HRV5X01 Histoire de l'art médiéval 5 - CM / TD	4, 5	18H CM	18H TD		
	ME TIE	UE3		3LMLUC52 Complémentaires S5 Métiers du livre	6			
EC1		3LML509L Le monde de l'édition 1 - TD	3		24H			

							TD
		EC2	3LML507L Histoire de la bibliothèque - TD	1,5			24H TD
		EC3	3LML508L Histoire de l'imaginaire du livre - TD	1,5			24H TD
		UE3 3LMLUC51 Complémentaires S5 Journalisme		6			
		EC1	3LHM582H Théorie et pratique du journalisme 1 - TD	1,5			24H TD
		EC2	3LHM583H Journalisme culturel - TD	1,5			24H TD
		EC3	3LHM581H Écriture journalistique 1 - TD	3			24H TD
		UE3 3LLIUC51 Complémentaires S5 Anglais PI		6			
		EC1	3VAEMTRD Anglais Traduction L3 - TD	1,5			24H TD
		EC2	3VAE5CBA Anglais Civilisation britannique L3 - TD	4,			24H TD
			3VAE5CBA Anglais Civilisation américaine L3 - TD	5			24H TD
L	U	3LLFUL51 Langue vivante S5		3			
V	E 4	<i>1 Au choix parmi ces EC : - TD</i> <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral		3			18 H TD

PERSO	U		UE de Parcours personnalisé (choix annuel)			3		
	F		1 UE Au choix parmi 13 UE			4,		
	S		https://moduleslmd3.u-paris10.fr			5		

PREPROFESSIONNALISATION : 4 UE au choix	TOUS	U		UE de Pré-professionnalisation			1,			
		E		EC1 3LLMM557 Stage courte durée (obligatoire en interculturel, au choix pour autres parcours)			1,			
	6					5				
	OU : TOUS PARCOURS SAUF INTERCULTUREL	UE6		3LLFUS5F PrePro Ens. (S5)			1,			
		Au choix	E	3UPP5MPH Par. ens. : Milieu professionnel et handicap (S5) - TD			1,		18H	
			C				5		TD	
		1	E	3UPP5EVG Par. ens. : Expression vocale et gestuelle (S5) - TD			1,		24H	
			C				5		TD	
		1	UE6		3LLFUS5G PrePro (S5)			1,		
			Au choix	E	3UPPIMPD Méthodologie du projet professionnel (S5) - TD			1,		12H
		C					5		TD	
		1	Au choix	E	3UPPIMRD Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi (S5) - TD			1,		12H
				C				5		TD
1		UE6		3LLFUS5E PrePro Ens. (S5)			1,			
	Au choix	E	3UPE5MT2 Consolidation des compétences en mathématiques (niv. 2) - TD			1,		18H		
C					5		TD			
1	Au choix	E	3UPE5FR3 Consolidation des compétences en français (niveau 3 : langue et littérature) - TD			1,		18H		
		C				5		TD		

L3 Semestre 6

		E C T S	Heur es CM	Heu res TD			
FONDAMENTAUX: 2 Parcours au choix	TOUS	UE 1	3LLFUF61 Fondamentaux1	9			
		EC 1	3LLM601L Littérature du Moyen-Age S6 - CM / TD	4 , 5	18H CM 24H TD		
		EC 2	3LLM602L Textes / intertextes 2 S6 - TD	4 , 5	24H TD		
		UE 2	3LLFUF62 Fondamentaux 2 S6	6			
		EC 3	3LLM604L Étude d'une œuvre en littérature étrangère 2 - TD	1 , 5	18H TD		
		EC 4	3LLM606L Littérature et histoire - TD	1 , 5	18H TD		
	LFC/MLE	E C 5	3LLM607L Les théories du texte - TD	1 , 5	18H TD		
		E C 6	3LHUM06L Littératures francophones - TD	1 , 5	18H TD		
	INTERCULTUREL	E C 5	3LLI603L Débat d'idées 2 - TD	1 , 5	18H TD		
		E C 6	3LLI605L Interculturalité 4: confrontations interculturelles. Histoire et littérature	1 , 5	18H TD		
	COMPLEMENTAIRES: 2 Parcours au choix	Parcours LITTERATURE FRANCAISE ET COMPAREE (LFC) – 1 parmi 4 au CHOIX :	LETTRES	UE3	3LLFUC61 Approfondissement Lettres S6	6	
				EC1	3LLM608L Littérature et sérialité - TD	1 , 5	18H TD
EC2				3LLF610L Dissertation générale (pré-CAPES) - TD	1 , 5	24H TD	
EC3				3LLF611L Style et stylistique 2 - TD	1 , 5	18H TD	
9 choix :			E C 4	3LHM301H Rhétorique et argumentation 1 – TD	1 , 5	24H TD	
			E C 4	3LHMMG1P Grec ancien : initiation		24H TD	
			E C 4	3LHMMG2P Grec ancien : perfectionnement		24H TD	
			E C 4	3LHMMG3P grec ancien approfondissement		24H TD	
			E C 4	3LHMMG4P Grec ancien: lecture de textes		24H TD	
			E C	3LHMML1P Latin : niveau initiation 2 - TD		24H TD	

		4				
		E				
		C	3LHMML2P	Latin : niveau perfectionnement 2 - TD		24H TD
		4				
		E				
		C	3LHMML3P	Latin : niveau approfondissement 2 - TD		24H TD
		4				
		E				
		C	3LHMML4P	Latin : lecture textes		24H TD
		4				
H A A	UE3		3LLFUC62	Approfondissement Histoire de l'Art S6	6	
	EC1		3HRA6X01	Histoire de l'art et archéologie antique 6 - CM	1 , 5	18H CM
	EC2		3HRM6X01	Histoire de l'art moderne 6 - CM / TD	4 , 5	18H CM 18H TD
M L E	UE3		3LMLUC61	Complémentaires S6 Métiers du livre	6	
	EC1		3LML603L	Histoire de l'imaginaire du livre 2 - TD	1 , 5	24H TD
	EC2		3LML609L	Le monde de l'édition 2 - CM	3	24H TD
	EC3		3LML605L	Publication Assistée par Ordinateur - TD	1 , 5	24H TD
J O U R N A L I S M E	UE3		3LMLUC62	Complémentaires S6 Journalisme	6	
	EC1		3LHM681H	Écriture journalistique 2 - TD	1 , 5	24H TD
	EC2		3LHM682H	Théorie et pratique du journalisme 2 - TD	1 , 5	24H TD
	EC3		3LHM683H	Journalisme radio et TV - TD	3	24H TD
I N T E R - C U L T U R E L	UE3		3LLIUC61	Complémentaires S6 Anglais PI	6	
	EC1		3VAF6LBA	Anglais Littérature britannique et américaine L3 S2 - TD	4 , 5	18H TD
	EC2		3VAFMTRD	Anglais Traduction L3 S2 - TD	1 , 5	18H TD
L V	UE 4		3LLFUL51	Langue vivante S6	3	
				1 Au choix parmi ces EC : - TD <input type="checkbox"/> anglais, <input type="checkbox"/> allemand, <input type="checkbox"/> russe, <input type="checkbox"/> espagnol, <input type="checkbox"/> italien, <input type="checkbox"/> portugais, <input type="checkbox"/> arabe littéral	3	18 H TD

PARC. PERSO.	UE 5 UE de Parcours personnalisé (choix annuel)			
		1 UE Au choix parmi 13 UE	4	
		https://moduleslmd3.u-paris10.fr	5	

PREPROFESSIONNALISATION	TOUS	UE6 3LLFUP61 Préprofessionnalisation S6		1			
		EC1	3LLMM657 Stage courte durée (obligatoire en interculturel, au choix pour autres parcours)	1			
				5			
	OU : TOUS PARCOURS SAUF INTERCULTUREL	UE6 3LLFUS6G PrePro Ens. (S6)		1			
		Au choix	E C 1	3UPE6RCL Renforcement en culture littéraire - TD	1	5	18H TD
			E C 1	3UPE6RCS Renforcement en culture scientifique - TD			18H TD
			E C 1	3UPE6CH1 Renforcement en culture historique (niveau 1) - TD			18H TD
			E C 1	3UPE6CH2 Renforcement en culture historique (niveau 2) - TD			18H TD
		UE6 3LLFUS6H PrePro (S6)		1			
		Au choix	E C 1	3UPPPMPD Méthodologie du projet professionnel (S6) - TD	1	5	12H TD
			E C 1	3UPPPCME Connaissance des métiers de l'entreprise (S6) - CM			12H CM
			E C 1	3UPPPMRD Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi (S6) - CM			12H CM
		UE6 3LLFUS6E PrePro Ens. (S6)		1			
		Au choix	E C 1	3UPP6MPH Par. ens. : Milieu professionnel et handicap (S6) - TD	1	5	18H TD
			E C 1	3UPP6EVG Par. ens. : Expression vocale et gestuelle (S6) - TD			24H TD

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Les horaires sont fournis à titre indicatif, sous réserve de modifications ou compléments après la rentrée de chaque semestre.

Étudiants inscrits au contrôle dérogatoire : lorsqu'il y a plusieurs TD, vous devez travailler sur le programme du TD de référence.

EC EN LIGNE OU MIXTES DE LICENCE MODE D'EMPLOI

Une partie de votre cursus comporte des enseignements **entièrement ou partiellement en ligne**. Voici le mode d'emploi de ces enseignements. Retrouvez ces informations, et les informations pédagogiques détaillées sur ces EC, sur le site **moduleslmd3.u-paris10.fr** dans les onglets parcours personnalisés et pré-professionnalisation.

<https://moduleslmd3.u-paris10.fr>

Modalités pédagogiques

Ces enseignements comportent des ressources pédagogiques (cours, exercices) multimédia (texte, image, vidéo, qcm) à étudier chez vous, avec un séquençement temporel proposé par l'équipe enseignante au cours du semestre. Ils sont accompagnés de forums où vous pourrez échanger entre étudiants, et poser vos questions à l'équipe enseignante, ou, le cas échéant, à des tuteurs étudiants de masters qui font partie du dispositif.

Ils comportent également des éléments d'évaluation facultatifs (tests blancs) pour vous permettre de vous entraîner et de vous positionner au cours du semestre.

Selon le nombre de crédits de l'EC concerné, vous devrez y consacrer entre 1h30 et 5h par semaine. Il est donc très important de travailler régulièrement, car il est impossible d'assimiler les contenus sur une période trop courte.

Certains enseignements comportent en plus des TDs **présentiels** (modules du SUFOM, Bibliothèque-librairie, enseignements d'anglais niveau B2, C2I Machines et logiciels UMEMA37 et UMEMA39)

Certains enseignements comportent des éléments **obligatoires** à réaliser en ligne (C2I Web et travail collaboratif UMEMA36 et UMEMA38) et/ou tiennent compte de votre participation (Connaissance des métiers de l'entreprise).

Presque tous ces enseignements comportent une évaluation de type **QCM** réalisée en amphithéâtre au moment de la session d'examen de l'université. La durée et la composition des épreuves sont indiquées dans les modalités de contrôle sur moduleslmd3.u-paris10.fr

Pré-requis: activer ses identifiants

Une fois inscrit administrativement vous recevez sur l'adresse électronique personnelle que vous avez déclarée un e-mail avec un lien d'activation de vos identifiants que vous devez cliquer. Vous y choisirez un mot de passe que vous devez conserver précieusement. Il vous servira pour l'accès à tous les services numériques de l'université, y compris les postes informatiques en libre service.

En cas de perte du mail d'activation ou du mot de passe rendez-vous sur **identites.u-paris10.fr** pour régénérer le mail d'activation ou retrouver votre mot de passe.

L'accès aux ressources pédagogiques

Les enseignements sont présents sur la plate-forme **coursenligne.u-paris10.fr**.

Différentes modalités, récapitulées ci-dessous, sont prévues pour **votre première connexion** à un espace de cours.

Par la suite, en vous identifiant sur la plate-forme (cliquer sur connexion en haut à droite), **vous aurez directement accès** dans votre page aux espaces de cours des EC qui vous concernent.

Le rattachement au bon espace de cours (celui qui figure dans votre inscription pédagogique en cas de choix), est de votre responsabilité, comme il est de votre responsabilité de suivre le bon cours présentiel, même si vous pouvez entrer dans tous les amphis.

Attention, certaines filières n'offrent pas tous les choix possibles, vérifiez bien votre IP et votre livret. Si vous êtes dispensé d'un EC, ou que vous l'avez déjà validé vous pourrez néanmoins accéder aux contenus pédagogiques. **Seule votre inscription pédagogique vous indique quels sont les enseignements que vous devez étudier.**

EC	Cas général	Etudiants étrangers ERASMUS et autres	Etudiants plate- forme ead.u- paris10.fr
Grands repères 1, Grands repères 2, Atelier de langue Française	Accès automatique sur la plate-forme cours en ligne	Demander une clé d'inscription au service des RI, rechercher le cours sur la plate-forme et s'y inscrire avec la clé.	Rattachement automatique sur cours en ligne ou via un lien sur la plate-forme EAD
EC de pré-professionnalisation, Connaissance des métiers de l'entreprise, Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi, Méthodologie du projet professionnel	Rattachement via un formulaire. Voir site moduleslmd3.u-paris10.fr, onglet préprofessionnalisation. Rattachement automatique pour ceux qui n'ont aucun choix d'option		
Parcours personnalisé établissement à distance. (Sociologie, psychologie, Droit, sc de l'éducation, Ethique et société, Histoire des sciences, Arts du spectacle, Europe, Culture économique, Administration)	Rattachement via un formulaire au premier semestre. Voir site moduleslmd3.u-paris10.fr, onglet parcours personnalisés. Rattachement automatique pour ceux qui n'ont aucun choix d'option		
C2I Machine et logiciels (enseignement mixte pour le cas général, à distance pour les licence EAD)	Rattachement automatique. En cas d'option, accès aux cours via une clé d'inscription (voir chargé de TD).		
C2I Web et travail collaboratif	Rattachement automatique. En cas d'option, accès aux cours via une clé d'inscription (voir correspondant c2I		

	de votre UFR).	
Anglais niveau B2 (enseignement mixte)	Rattachement par clé d'inscription, voir votre chargé de TD.	

La communication avec l'université

Toutes les informations provenant de l'université (alertes, informations, notifications pédagogiques via la plateforme cours en ligne, message de forums) vous parviennent sur votre boîte courrier numero@u-paris10.fr. Il est donc indispensable pour bien étudier de prendre connaissance de ces messages, et de "nettoyer" régulièrement votre boîte. Vous pouvez gérer votre messagerie via votre ent: ent.u-paris10.fr.

Vous avez également la possibilité, si vous préférez, de rediriger votre courrier @u-paris10.fr sur votre adresse personnelle.

Quelques idées reçues sur les enseignements numériques

L'expérience de l'année 2014-2015 a montré, au vu des réactions de certains que quelques idées reçues et fausses circulent parmi vous, au grand regret des équipes pédagogiques. Voici quelques mots pour leur tordre le cou!

Puisque c'est numérique, c'est secondaire dans mon cursus?

Non ! Ce qui donne la place à un EC dans un cursus de licence c'est son nombre d'ECTS (crédits). Du point de vue de la réussite, les crédits se valent. Même si l'enseignement numérique n'est pas votre discipline d'origine, il concourt à votre culture générale, ou à votre préprofessionnalisation au même titre qu'un enseignement présentiel. Les concepteurs de votre licence lui ont donné la place qu'ils doit prendre dans votre formation générale.

Exemple : en licence de Lettres, l'EC « 3UME1909 Grands Repères 1 » est obligatoire pour tous les étudiants. Il représente 36h de CM (soit 3h/semaine), et 4.5 ects. Notez bien que ces 3h/semaine ne représentent que le travail de lecture du cours, comme pour les cours présentiels. Il faut y ajouter le temps de travail personnel nécessaire à son apprentissage (qui ne peut en aucun cas débiter au mois de novembre ! Si l'on compte 5 p. /heure, ce qui est peu, vous aurez 180 p. de cours à assimiler).

Puisque c'est numérique, c'est de l'enseignement sans enseignants?

Non ! Vos enseignants ont investi de manière très importante les contenus qui vous sont proposés. Ils ont souvent travaillé en équipe, ce qui est plus fréquent pour la recherche que pour l'enseignement. Ils ont à cœur de vous offrir des enseignements de grande qualité, auxquels le numérique apporte une dimension qu'on pourrait difficilement trouver en présentiel simple. Tout au long du semestre, vos enseignants suivent vos activités, observent vos échanges sur le forum, y interviennent, vous proposent des explications complémentaires, des liens, etc.

Puisque c'est numérique, c'est facile

Non ! Le numérique ne rend ni plus facile ni plus difficile l'appropriation des contenus. C'est juste différent, et chacun doit trouver son propre chemin, le plus efficace possible, dans cette appropriation en autonomie, en profitant au fil du semestre des possibilités d'interaction avec les enseignants ou les tuteurs.

Puisque c'est numérique, je me connecte au dernier moment

Non ! Etudier à l'université c'est s'ouvrir intellectuellement, pas bachoter pour tâcher en catastrophe de ne pas trop rater un examen. Les enseignants vous proposent un parcours temporel dans les contenus. Respectez-le, et vous profiterez des contenus pour votre formation.

Puisque l'évaluation est faite par QCM elle est idiote.

Non ! Bien entendu, un QCM ne permet pas d'évaluer toutes les compétences d'un étudiant (en particulier ses compétences rédactionnelles). Néanmoins, il permet d'en tester un grand nombre. Bonne compréhension des concepts, repérages chronologiques, repérages d'auteurs et courants de pensée, application des connaissances à de l'analyse de documents, études de cas, etc. De plus votre année de licence comporte également d'autres types d'épreuves. Il est donc faux de laisser croire qu'il suffit d'apprendre par coeur des connaissances et de les restituer sans réflexion aucune.

Par exemple, les QCM « Grands Repères 1 » comportent tous la lecture de plusieurs textes courts.

L1

S1

Responsables : XXX / Carole Boidin

3LLM101L HISTOIRE LITTÉRAIRE XIXE-XXIE SIÈCLE

CM – NOVAK-LECHEVALIER / HYPPOLITE Jeudi 15h30-17h

3LL M101L	Histoire Littéraire XIXe-XXIe siècle	NOVAK-LECHEVALIER agathe.lechevalier@u-paris10.fr / HYPPOLITE pierre.hyppolite@u-paris10.fr	CM - 1 h hebdo.
Cours magistral Histoire Littéraire XIXe-XXIe siècle : le Cours magistral offrira un large panorama des mouvements littéraires et des principaux auteurs; il veillera à les situer dans leur contexte historique, social et culturel.			
Compétences visées : Savoir se repérer dans l'espace littéraire et culturel.			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	Évaluation CM : 1h Question(s) portant sur le contenu du cours		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 2h 1ère partie sur le CM : Questions sur l'histoire littéraire du XIXe – XXIe siècle 2ème partie : questions sur les œuvres au programme dans le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année		

TD – Sylvia MASSIAS – mardi 8h20-10h20

TD – T. Clerc **lundi 17h40-19h40 et mercredi 15h30-17h30**

3LL M101L	Histoire littéraire XIXe-XXIe siècle	Thomas Clerc thomas.clerc@free.fr	TD - 2h. hebdo. (2 TD)
----------------------	---	--	-------------------------------

André Gide, *Journal*, Une anthologie.

Le TD proposera une réflexion sur le genre autobiographique du journal, magistralement représenté par André Gide (1869-1951), prix Nobel de littérature 1947.

Compétences visées :

- Découvrir une œuvre importante du XXème siècle ;
- Poser des repères d'histoire littéraire et maîtriser les notions clés de la littérature autobiographique du XXème siècle, au croisement de l'histoire et de la philosophie ;
- Développer une réflexion sur les grandes problématiques du journal, et dans leur traitement particulier et en tant qu'elles répondent à des questions du siècle.

Œuvre au programme :

André Gide, *Journal*, Une anthologie, Éditions Gallimard, Folio n° 5369.

Bibliographie : une bibliographie commentée sera distribuée au début du cours pour guider les étudiants dans leur lecture.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve terminale de 4h. questions sur un ou des texte(s) extrait(s) des œuvres étudiées
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 2h 1 ^{ère} partie sur le CM : Questions sur l'histoire littéraire du XIXe – XXIe siècle 2 ^{ème} partie : questions sur les œuvres au programme dans le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année

TD : A. Novak-Lechevalier – mercredi 8h20-10h20 (TD de référence pour les étudiants en dérogatoire)

3LL M101L	Littérature XIXe - XXIe siècle	Agathe NOVAK-LECHEVALIER agathe.lechevalier@u-paris10.fr	TD - 2h. hebdo.
Poétiques romanesques <i>Le Chef-d'œuvre inconnu, La Carte et le Territoire</i> : deux romans consacrés à l'art, à deux siècles de distance, qui nous permettront à la fois de nous interroger sur les constantes et les variations dans le traitement du personnage de l'artiste, et d'étudier en les comparant les poétiques du roman balzacien et houellebecquien.			
Compétences visées : - connaître les notions de base de la poétique romanesque			

<ul style="list-style-type: none"> - connaître les évolutions de l'histoire du genre romanesque - savoir analyser un texte romanesque 	
Œuvres étudiées Balzac, <i>Le Chef-d'œuvre inconnu</i> Houellebecq, <i>La Carte et le Territoire</i> , éditions « GF », 2016	
Modalités de contrôle	
Contrôle continu	Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve terminale de 2h lors de la 11 ^e ou 12 ^e séance du TD : questions sur un ou des texte(s) extrait(s) des œuvres étudiées
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 2h 1 ^{ère} partie sur le CM : Questions sur l'histoire littéraire du XIXe – XXIe siècle 2 ^{ème} partie : questions sur les œuvres au programme dans le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année

TD – J. Martineau – Mercredi - 10h30-12h30 / Jeudi -08h20-10h20

3LLM101 L	Histoire littéraire XIXe-XXIe siècle	Jacques MARTINEAU jacques.martineau@u-paris10.fr	TD - 2h. hebdo. (3 TD)
LA LITTÉRATURE ET LA CONSOMMATION DE MASSE : En 1883, Zola publie <i>Au Bonheur des Dames</i> , roman dans lequel il montre, explique, analyse le commerce moderne et la consommation de masse, en racontant la fulgurante ascension d'Octave Mouret propriétaire d'un « grand magasin ». En 2014, Annie Ernaux publie un journal dans lequel elle a noté pendant une année ses impressions à l'hypermarché Auchan de Cergy-Pontoise. « Rien n'a changé depuis <i>Le Bonheur des Dames</i> , [...] », y écrit-elle. Zola, lui, en 1880, écrivait dans <i>Le Roman expérimental</i> : « Notre roman contemporain se simplifie de plus en plus [...] On finira par donner de simples études, sans péripéties ni dénouement, l'analyse d'une année d'existence, l'histoire d'une passion, la biographie d'une personne, les notes prises sur la vie et logiquement classées. », paraissant ainsi presque définir les formes de l'œuvre à venir d'Annie Ernaux. De l'un à l'autre de ces autres majeurs, nous verrons donc comment s'articule le questionnement sur le système capitaliste de consommation de masse et comment les techniques narratives pour aborder un tel sujet se sont modifiées : du roman naturaliste au journal.			
Compétences visées : - perfectionnement de la lecture analytique des textes et de la production de textes critiques.			
Œuvres au programme : Émile Zola, <i>Au bonheur des Dames</i> , GF n°239, Garnier-Flammarion, 2009. Annie Ernaux, <i>Regarde les lumières mon amour</i> , « Raconter sa vie », Seuil, 2014.			
Lectures complémentaires :			

Émile Zola, *Pot-Bouille* et tous les romans de Zola qui vous font envie.
Pierre Rosenvallon, *Le Parlement des invisibles*, « Raconter sa vie », Seuil, 2014.

Ouvrages critiques et techniques :

Colette Becker, Jeanne Gaillard, *Au bonheur des Dames, Zola, Profil*, Hatier, 1982

Colette Becker, *Zola, Le saut dans les étoiles*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002. (Pour tout savoir sur l'esthétique de Zola.)

Yves Reuter, *L'Analyse du récit*, Collection 128, Armand Colin.

Laurent Fourcault, *Le Commentaire composé*, Collection 128, Armand Colin.

Contrôle continu	Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve terminale de 2h lors de la 12 ^e séance du TD : questions sur un ou des texte(s) extrait(s) des œuvres étudiées
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 2h 1 ^{ère} partie sur le CM : Questions sur l'histoire littéraire du XIX ^e – XXI ^e siècle 2 ^{ème} partie : questions sur les œuvres au programme dans le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année

3LLM10 2L	Littérature comparée 1	Manon Amandio m.amandio@u-paris10.fr	TD 2h hebdo
<p>Le sujet lyrique au XIX^e siècle</p> <p>Dans le cadre d'une introduction à la littérature comparée, nous étudierons l'expression du sujet lyrique au sein de deux recueils de poésie du dix-neuvième siècle : <i>Les Fleurs du mal</i> de Baudelaire et <i>Poèmes</i> d'Edgar Allan Poe, auteur américain dont Baudelaire traduisit une partie de l'œuvre, et qu'il considérait comme un véritable <i>alter ego</i>.</p> <p>Dans cette approche comparatiste, il s'agira d'analyser différents motifs baudelairiens inspirés de l'esthétique d'Edgar Allan Poe, afin de voir comment l'écriture des poèmes, qui privilégie l'expression d'une voix poétique, permet la création d'un sujet lyrique particulier, entre singularité et impersonnalité, qui se démarque de celui de la poésie classique.</p> <p>Une lecture intégrale des deux recueils sera demandée. Le texte d'Edgar Allan Poe sera principalement lu et étudié en français, mais des remarques sur la version originale pourront être faites.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <p>Connaître les spécificités de l'approche comparatiste. Connaître les outils de versification propres à la poésie romantique française et américaine. Savoir produire une réflexion personnelle à partir de la méthode du commentaire composé.</p>			
<p>Œuvres au programme :</p> <p>Charles Baudelaire, <i>Les Fleurs du mal</i>, Folio classique, 1996. Edgar Allan Poe, <i>Poèmes</i>, Gallimard, 1982.</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	1 devoir à la maison+ 1 épreuve finale de 2h :question (ou commentaire) sur un extrait d'une œuvre au programme		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2 heures</p> <p>Questions supposant la rédaction d'un développement organisé</p>		

<p>3LLM10 2L</p>	<p>Littérature comparée 1</p>	<p>TILLIETTE Marie-Agathe tilliette.ma@u-paris10.fr</p>	<p>TD 2h hebdo</p>
<p>Représenter le rêve dans une œuvre littéraire : Thomas de Quincey, <i>Confessions d'un mangeur d'opium anglais</i>, et Gérard de Nerval, <i>Aurélia ou le Rêve et la Vie</i>.</p>			
<p>Par l'expérience de l'opium chez de Quincey et par celle du délire chez Nerval, les deux œuvres étudiées évoquent la puissance d'imagination du cerveau humain, qu'il soit embrumé par des substances artificielles ou déformé par un état mental qui s'approche de la folie. Elles le font toutes deux à la première personne du singulier, invitant le lecteur à se confronter à une expérience qui se présente comme réellement vécue. Nous étudierons donc la représentation littéraire de cette mise au jour de l'inconscient des narrateurs, dans le cadre d'une démarche comparatiste.</p>			
<p>Grâce à leur confrontation, ces œuvres nous permettront d'aborder plusieurs grandes problématiques, telles que la représentation littéraire d'une expérience à la limite de la conscience, et la question de la frontière entre le rêve et la folie, le normal et le pathologique.</p>			
<p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir aux frontières de la représentation littéraire : entre expérience vécue et représentation fictionnelle, entre témoignage et esthétisation. - S'affronter aux méthodes de la littérature comparée. - Acquérir les outils du commentaire littéraire. 			
<p>Œuvres au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thomas de Quincey, <i>Confessions d'un mangeur d'opium anglais</i>, Gallimard, collection L'Imaginaire, n°234, 1990. - Gérard de Nerval, <i>Aurélia ou le Rêve et la Vie</i>, Gallimard, Folio classique, n°4243, 2005. 			
<p>Modalités de contrôle</p>			
<p>Contrôle continu</p>	<p>1 devoir à la maison+ 1 épreuve finale de 2h :question (ou commentaire) sur un extrait d'une œuvre au programme</p>		
<p>Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)</p>	<p>Examen : 2 heures</p> <p>Questions supposant la rédaction d'un développement organisé</p>		

3LLM102L	Littérature comparée 1	Nicolas AUDE nicolas_aude@hotmail.fr	TD – 2h hebdo
<p>Confessions romantiques</p> <p>Qu'est-ce qu'une confession en littérature ? En quoi consiste la sincérité que ce mot met en jeu ? Quelles relations le récit de soi entretient-il avec le rituel, qu'il soit religieux ou judiciaire, et avec ses émotions ? Dans ce cours, nous interrogerons les contours d'un genre littéraire problématique en ce que la théorie littéraire française résiste à le reconnaître, lui préférant, à juste titre, le terme « autobiographie ». Pour ce faire, nous étudierons deux œuvres que nous aborderons dans leurs contextes nationaux respectifs (France, Russie) mais aussi dans celui du romantisme européen. Ces deux grandes orientations du cours permettront d'évoquer des thématiques diverses : enjeux éthiques et spirituels du récit de soi, spécificités de la culture romantique, intertextualité, hybridité des pratiques d'écriture mêlant le roman, l'autobiographie et l'essai.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec des notions de poétique et de théorie des genres littéraires - Appréhender des rapports entre les œuvres à la fois dans un contexte culturel européen (le romantisme) et dans leurs contextes nationaux spécifiques - Consolider la technique du commentaire 			
<p>Œuvres au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alfred de Musset, <i>La Confession d'un enfant du siècle</i> (Flammarion, coll. GF) - Fédor Dostoïevski, <i>Les Carnets du sous-sol</i> (trad. André Markowicz, Actes sud, coll. Babel) <p>Bibliographie complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean Jacques Rousseau, <i>Les Confessions</i>, Livre 1 à 3 - Thomas De Quincey, <i>Les Confessions d'un mangeur d'opium anglais</i> - Michel Lermontov, <i>Un Héros de notre temps</i> - 			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD :</p> <p>1 devoir à la maison +</p> <p>1 épreuve finale de 2h : Questions (ou commentaire) sur un extrait d'une oeuvre au programme</p>		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2 heures</p> <p>Questions supposant la rédaction d'un développement organisé</p>		

3LLM102L	Littérature comparée 1	Julie BRUGIER juliebrugier@gmail.com	TD – 2h hebdo.
<p>QUAND LE ROMAN S'EMPARA DE L'HISTOIRE : L'EXEMPLE DE <i>MOI, TITUBA, SORCIÈRE</i> (MARYSE CONDÉ) ET DE <i>BELOVED</i> (TONI MORRISON) »</p> <p>Ce TD proposera une introduction à la littérature comparée à travers l'étude de <i>Moi, Tituba,</i></p>			

sorcière...noire de Salem (1986) de Maryse Condé et de *Beloved* (1987) de Toni Morrison. Ces deux œuvres, qui s'inspirent des récits d'esclaves, seront étudiées dans leur contexte historique, social et culturel (Sud des Etats-Unis, Antilles). Elles permettront de voir comment des enjeux poétiques (énonciation, forme romanesque, intertextualité) peuvent être intimement liés à un engagement politique et comment la fiction peut dialoguer avec l'histoire. A travers les problématiques multiples posées par ces romans (comme les rapports centre-périphérie dans la littérature, les enjeux d'écritures qui cherchent à donner voix à des sujets marginalisés, mais aussi les enjeux critiques posés par la lecture et l'interprétation de ces textes), il s'agira de familiariser les étudiants avec les enjeux de l'élaboration d'un corpus en littérature comparée et de les amener à développer une démarche comparatiste.

Compétences visées :

- - Savoir étudier et comparer des œuvres dans des contextes culturels et nationaux spécifiques ;
- Se repérer dans des espaces littéraires et culturels (Antilles, États Unis) ;
- Avoir une connaissance raisonnée du système de la langue française et savoir la mettre en application ;
- Connaître les grandes périodes de l'histoire mondiale
- Se familiariser avec la méthode du commentaire composé

Œuvres au programme :

- CONDÉ, Maryse, *Moi, Tituba sorcière... noire de Salem*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1988 [1986].
- MORRISON, Toni, *Beloved*, Paris, 10/18, coll. « Domaine étranger », trad. de l'anglais par Hortense Chabrier et Sylviane Rué, 2008 [1987].

Modalités de contrôle

Contrôle continu	<p>Évaluation TD :</p> <p>1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2h : question (ou commentaire) sur un extrait d'une oeuvre au programme</p>
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2 heures</p> <p>Questions supposant la rédaction d'un développement organisé</p>

TD – S. Wit – jeudi 8h20-10h20

3LLM102L	Littérature comparée 1	Sébastien WIT sebastien.wit@laposte.net	TD – 2h hebdo.
----------	------------------------	---	----------------

Dramaturgie de l'erreur

Errare humanum est. Parce que l'erreur est fondamentalement humaine, elle fait partie intégrante de la littérature. Le but de ce TD est d'étudier les modalités selon lesquelles l'erreur a été utilisée au fil de l'histoire littéraire. Pour ce faire, nous travaillerons sur des œuvres théâtrales qui, bien qu'éloignées dans le temps et appartenant à des aires linguistiques différentes, ont en commun de placer une erreur, une méprise au centre de leur intrigue. Cela nous amènera à voir en quoi l'erreur peut revêtir une portée spécifiquement dramaturgique.

Ce cours se veut comme une introduction à la littérature comparée et, à son terme, vous devriez être en mesure de comprendre l'esprit de cette discipline, et de mener une analyse comparée de deux textes littéraires. Vous devriez également posséder des outils d'analyse propres à l'étude du texte théâtral, ainsi que des repères sur l'histoire et l'évolution du théâtre européen.

Le texte shakespearien sera étudié dans sa traduction française. Même si aucun niveau en anglais n'est requis pour suivre le cours, vous serez néanmoins amené, au fil des séances, à faire des aller-retours entre traduction et texte original.

Compétences visées :

- Acquérir des repères concernant l'histoire du théâtre européen ;
- Acquérir des outils d'analyse propres au texte théâtral ;
- Acquérir les codes de l'approche comparatiste ;
- Être capable de confronter une traduction avec le texte source.

Œuvres au programme :

- William Shakespeare, *La Comédie des erreurs*, L'Arche, 2011
- Albert Camus, *Le Malentendu*, Folio Théâtre, 1995

Lecture complémentaire :

Plaute, « Les Ménechmes » dans *Théâtre complet I*, Folio Classique, 1991

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2h : question (ou commentaire) sur un extrait d'une oeuvre au programme
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2 heures Questions supposant la rédaction d'un développement organisé

3LLM103L MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE LITTÉRAIRE

TD – M. Kieffer – Mercredi 8h20 – 10h20

3LLM103L	Méthodologie de l'analyse littéraire	Morgane Kieffer	TD 4
----------	--------------------------------------	-----------------	------

<p>Ce TD fonctionne comme un atelier qui doit vous permettre de vous familiariser avec l'exercice du commentaire composé. Vous développerez des capacités d'analyse littéraire rigoureuse en travaillant à partir d'outils rhétoriques et stylistiques que nous aborderons selon 4 axes : énonciation, genres et registres, discours rapporté, focalisation.</p> <p>Vous préparerez à l'avance le travail d'analyse des textes distribués en classe, à partir duquel nous élaborerons ensemble un commentaire organisé.</p> <p>Nous nous concentrerons sur des textes narratifs en prose (XVII^{ème} – XXI^{ème}). Si le temps nous le permet, nous ouvrirons notre perspective aux genres poétique et théâtral.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> – maîtriser les outils fondamentaux de l'analyse littéraire et les utiliser à bon escient pour formuler une interprétation des textes; – développer des connaissances d'histoire et de théorie littéraires en contexte ; – construire une problématique de commentaire littéraire ; – renforcer ses compétences d'interprétation et d'argumentation (tant à l'écrit qu'à l'oral). 			
<p>Œuvres au programme :</p> <p>Les textes que nous étudierons ensemble seront distribués en cours la semaine précédente.</p> <p>Quelques suggestions de lecture théorique pour vous accompagner au fil du semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fromilhague, Catherine et Anne Sancier-Chateau : <i>Introduction à l'analyse stylistique</i>, Paris, Armand Colin, 2006 • Aquien, Michèle, <i>Dictionnaire de poétique</i>, Livre de Poche, « Les usuels de poche », 1998. • Et tout ouvrage de méthodologie consacré spécifiquement au cursus de licence, que vous trouverez très facilement en bibliothèque. 			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	1 devoir maison + 1 épreuve finale de 2h lors de la 11 ^e ou 12 ^e séance du TD, questions d'analyse et de compréhension sur un texte hors programme.		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Epreuve de 2h, questions d'analyse et de compréhension sur un texte hors programme.		

TD – AMANDIO MANON – vendredi 13h20-15h20

3LLM103 L	Méthodologie de l'analyse littéraire	Manon Amandio m.amandio@u-paris10.fr	TD 2h hebdo
<p>L'objectif de ce cours est d'apprendre les techniques de l'analyse littéraire et stylistique, et de les appliquer dans le cadre d'exercices qui demandent une réflexion personnelle sur des textes littéraires, comme le commentaire composé, l'explication de texte et la dissertation. Les séances seront organisées selon une perspective historique, du Moyen Âge au vingtième siècle, et différents genres seront abordés, comme le roman, la poésie, le théâtre et l'essai. Le cours portera sur différents extraits distribués au début de chaque séance.</p>			

Compétences visées :

Comprendre les spécificités des différents genres littéraires.
 Savoir utiliser les différents outils de l'analyse littéraire pour formuler et organiser ses idées.
 Savoir produire une réflexion personnelle et argumentée à partir d'un texte littéraire.

Bibliographie indicative :

Michel Jarrety, *Lexique des termes littéraires*, Le Livre de Poche, 2000
 Claire Stoltz, *Initiation à la stylistique*, Ellipses, 2006
 Jacques Vassevière et Nadine Tournel, *Littérature : textes théoriques et critiques*, Armand Colin, 2008

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir maison 1 épreuve finale de 2h lors de la 12 ^e séance du TD, questions d'analyse et de compréhension
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Questions et exercices d'analyse sur un texte hors programme

TD – F. PARAVY - jeudi 13h20-15h20 (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM103 L	Méthodologie de l'analyse littéraire	Florence PARAVY florence.paravy@u-paris10.fr	TD - 2h. hebdo.
<p>Le TD propose une introduction à l'analyse littéraire à partir de l'explication de points théoriques et techniques suivie d'exercices d'application permettant de mettre en pratique ses connaissances. Seront abordés des outils d'analyse propres aux différents genres (narratifs, dramatiques, poétiques) ainsi que les grands principes permettant l'élaboration et la rédaction correcte d'une analyse littéraire.</p>			

Compétences visées :

- connaître les outils de l'analyse narratologique, poétique et dramaturgique.
- organiser et approfondir l'analyse littéraire d'un texte en évitant la paraphrase
- améliorer les compétences rédactionnelles : formulation de l'analyse, intégration et exploitation des citations, etc.

Œuvres au programme :

Le TD ne comporte pas de programme d'œuvres. Une série d'extraits diversifiés sera distribuée et étudiée au fur et à mesure du semestre.

Bibliographie :

Bordas (Eric), Barel-Moisan (Claire), Bonnet (Gilles), Déruelle (Aude), Marcandier-Colard (Christine), *L'analyse littéraire. Notions et repères*, Nathan Université, 2002.

Tourvel (Nadine), Vassevière (Jacques), *Littérature : textes théoriques et critiques*, Nathan Université, 2001.

Bergez (Daniel), *L'explication de texte littéraire*, Armand Colin, coll. Lettres sup, 3^{ème} éd. revue et augmentée, 2010.

Maingueneau (Dominique), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, 1986.

Bergez (Daniel), Géraud (Violaine), Robrieux (Jean-Jacques), *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Dunod, 1994.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	<ul style="list-style-type: none">- un devoir maison : exercice(s) d'analyse de texte portant sur des notions abordées jusque-là dans le cadre du cours (50 %).- une épreuve de 2 h lors de la dernière séance : exercices d'analyse de texte portant sur des notions abordées dans le cadre du cours (50 %).
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Une épreuve de 2 h : exercices d'analyse de texte portant sur des notions abordées dans le cadre du cours

3LLM103L	Méthodologie de l'analyse littéraire	Sébastien WIT sebastien.wit@laposte.net	TD – 1h30 hebdo.
<p>L'analyse littéraire est un exercice complexe, qui n'a eu de cesse, depuis le début du vingtième siècle, de se redéfinir. Le but de ce TD est d'étudier les différentes composantes d'une analyse textuelle. Face à un texte, il faut toujours distinguer ce qui relève du texte en lui-même et ce qui correspond à l'approche avec laquelle le lecteur l'aborde.</p> <p>Au terme de ce cours, vous devriez être en mesure de procéder à l'analyse d'un texte en étant conscient de la manière dont vous l'approchez, tout en mettant en œuvre des outils d'analyse pertinents (figures de rhétorique, règles de versification, etc.). Vous devriez également avoir saisi les principes des trois exercices académiques de l'analyse littéraire que sont l'explication de texte, le commentaire et la dissertation.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de manipuler les outils de l'analyse littéraire ; • Être capable d'analyser un texte littéraire selon diverses approches ; • Être capable de différencier les types d'analyses littéraires (explication de texte, commentaire, dissertation). 			
<p>Bibliographie indicative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DELCROIX, Maurice et HALLYN, Fernand (dir.), <i>Méthodes du texte : introduction aux études littéraires</i>, Paris, Duculot, 1987 • LABRE, Chantal et SOLER, Patrice, <i>Méthodologie littéraire</i>, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 • MILLY, Jean, <i>Poétique des textes</i>, Paris, Armand Colin, 2014 			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD</p> <p>1 devoir maison + 1 épreuve finale de 2h lors de la 12^e séance du TD, questions d'analyse et de compréhension</p>		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2H</p> <p>Questions et exercices d'analyse (texte hors programme)</p>		

3LLM104L TEXTE ET IMAGE 1

TD – L. Bazin - Jeudi 13h20-15h20 (+ D.U. littérature pour la jeunesse)

3LLM104L	Texte et image 1 (DU : Littérature pour la jeunesse)	Laurent BAZIN laurent.bazin@uvsq.fr	TD - 2 h hebdo.
<p>La littérature de jeunesse occupe aujourd’hui une place importante dans le champ éditorial, en termes de production autant que de réception. Cette fonction stratégique, qui en fait un vecteur décisif dans les pratiques de consommation culturelle des jeunes générations, justifie qu’on se penche sur les modalités de son fonctionnement spécifique, en s’intéressant tout particulièrement au rôle crucial et particulièrement original qu’y a toujours joué l’image sous toutes ses formes. L’objet de ce cours est ainsi de comprendre, analyser et interpréter la façon dont les différentes formes prises par ce type de littérature, quels qu’en soient les publics (des enfants aux adolescents), entretiennent une relation privilégiée avec l’univers des images dont elles proposent les actualisations les plus diversifiées : roman illustré, album, livre d’images, bande dessinée, manga, comics etc.</p>			
<p>Compétences visées : - compréhension des logiques propres à la littérature pour la jeunesse. Enjeux du roman pour la jeunesse.</p>			
<p>Œuvres étudiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre les caractéristiques de la littérature de jeunesse et, plus particulièrement, le rôle qui occupent les images - savoir étudier les interactions entre texte et image - comprendre les caractéristiques des principaux genres - connaître les œuvres clés de l’histoire de la littérature de jeunesse et le rôle qu’elles y ont joué 			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD 1 devoir à la maison (analyse de documents, texte(s) + image(s)) + 1 épreuve terminale de 2h : questions de compréhension et d’analyse de documents, texte(s) + image(s)</p>		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2h Questions de compréhension et analyse de documents, texte(s) + image(s) du TD de référence ou du TD suivi pendant l’année</p>		

TD – SCHUH JULIEN – lundi 8h20-10h20

3LLM104L	Texte et image 1	Julien SCHUH	TD – 2h hebdo (1 gr)
<p>Le livre et l’estampe au XIX^e siècle Au début du XIX^e siècle, la culture occidentale entre dans une ère de reproduction de masse. La seconde révolution de l’imprimerie et les progrès des techniques de gravure et de reproduction photomécanique entraînent l’apparition de nouveaux objets (livres et périodiques illustrés, affiches, réclames, éditions bibliophiliques, gravures de mode, photographies...) fondés sur une hybridité entre l’image et le texte. Ce TD proposera un parcours parmi les livres et périodiques illustrés du XIX^e siècle, de la vignette romantique (Nodier, Hugo...) aux revues satiriques fin-de-siècle (<i>Le Rire</i>, <i>L’Assiette au</i></p>			

beurre...).	
Compétences visées : - Analyse des relations entre texte et image ; - Connaissance des aspects matériels de la production de l'imprimé	
Œuvres au programme : Les documents analysés seront distribués au fil des séances ou mis en ligne.	
Modalités de contrôle	
Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison (analyse de documents, texte(s) + image(s)) + 1 épreuve terminale de 2h : questions de compréhension et d'analyse de documents, texte(s) + image(s)
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Questions de compréhension et analyse de documents, texte(s) + image(s) du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année

TD – Julia Drobinsky **vendredi 10h30-12h30 et 13h20-15h20**
(Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM104L	Texte et image 1	Julia DROBINSKY julia.drobinsky@u-paris10.fr	TD – 2 h hebdo (2 gr)
Textes et Images : échanges et interférences			
<p>Ce cours d'initiation invite les étudiants à s'interroger sur les relations réciproques entre le texte et l'image, celle-ci étant entendue dans un sens large qui englobe tous les arts plastiques (depuis la peinture et la sculpture jusqu'à la tapisserie et les collages). Organisé autour de plusieurs problématiques, il prendra appui, dans un premier temps, sur quelques écrits théoriques qui énoncent l'ambition, commune aux deux <i>media</i>, d'atteindre la <i>mimesis</i>, mais qui affirment aussi leurs divergences quant à leurs modes d'expression et la rivalité qui les oppose. Dans un second temps, les relations entre l'écrit et le figuré seront envisagées en termes de dialogue et de complémentarité : on s'intéressera à la manière dont les arts visuels s'inspirent de la littérature, et réciproquement, aux modalités selon lesquelles l'écriture se nourrit des œuvres artistiques.</p>			
COMPETENCES VISEES			
<p>Connaissance des principales problématiques liées aux interactions entre les arts visuels et les écrits littéraires.</p> <p>Acquisition des outils d'analyse d'œuvres plastiques inspirées de textes littéraires, et, réciproquement, de textes littéraires basés sur des sources visuelles.</p>			

BIBLIOGRAPHIE

N.B. Les textes d'étude et les documents visuels seront distribués au fil des séances et/ou disponibles sur coursenligne

1. Ouvrages généraux sur les relations entre le texte et l'image

a) Anthologies

- Pascal Dethurens (dir.), *Ecrire la peinture. De Diderot à Pascal*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2015.
- Pierre Glaudes (dir.) *La représentation dans la littérature et les arts. Anthologie*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2000.
- Charlotte Maurisson et Agnès Verlet, *Ecrire sur la peinture. Anthologie*, Paris, Gallimard, coll.« Folioplus Classiques ».

b) Etudes

- Daniel Bergez, *Littérature et peinture*, Paris, Armand-Colin, 2004.
- Fabrice Parisot (éd.), *Littérature et représentations artistiques*, Paris, l'Harmattan, 2005.

2. Manuels pour l'analyse de l'image

- Jean-Albert Bron et Christine Leiglon, *A la découverte de l'image. Imago, le regard en jeu*, Paris, Ellipses, coll. « Réseau », 2001.
- Laurent Gervereau, *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte, coll. « Guides », 2000.
- Martine Joly, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 ».

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison : analyse de documents texte + image(s) + 1 épreuve terminale de 2h : questions et analyse de documents texte + image(s).
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h questions et analyse de documents texte + image(s) correspondant au programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année.

TD – CUBEDDU-PROUX STEFANIA - **mercredi 10h30-12h30**

3LLM104L	Texte et image 1	Stefania CUBEDDU-PROUX stefania.cubeddu@yahoo.fr	TD – 2 h hebdo
Textes et Images : L'Orientalisme en question Ce cours se propose d'interroger la notion d'Orientalisme de ses origines à aujourd'hui en mettant en dialogue le texte et l'image - ce dernier terme doit être pris dans son sens le plus général, en prenant en compte les différentes acceptions dont il peut être chargé et les différentes formes d'art à travers lesquelles il se manifeste. La notion d' <i>ekphrasis</i> , indispensable pour penser la problématique dans ce parcours, nous amènera à convoquer le concept plus récent d'intermédialité. Nous travaillerons, entre autres, sur Fromentin (textes et tableaux), en le mettant en relation avec Delacroix. Après ces classiques du XIX ^e siècle, des œuvres plus récentes nous permettront d'aborder une écriture plus critique, qui met en discussion et du même coup réactualise la question des représentations qui circulent entre Orient et Occident. Une attention particulière sera prêtée à la représentation du paysage, de la femme, en questionnant la figure de l'Autre.			
COMPETENCES VISEES Connaissance des principales problématiques liées aux interactions entre les arts visuels et l'écriture littéraire.			

Acquisition des outils d'analyse d'œuvres artistiques en relation à des textes littéraires.

BIBLIOGRAPHIE

(une bibliographie commentée et un choix de textes et d'images seront distribués en cours et disponibles sur *coursenligne*) :

Sur la relation entre texte et image

- Charlotte Maurisson et Agnès Verlet, *Ecrire sur la peinture. Anthologie*, Paris, Gallimard, coll. « Folioplus Classiques ».

Études sur l'Orientalisme

- Marie-Christine Peltre, *Orientalisme*, Editions Terrail/Edigroup, Paris, 2010.
- Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, [1978], Paris, Seuil, coll. « Points », 2013.
- *Après l'Orientalisme, l'Orient créé par l'Orient*, François Pouillon et Jean-Claude Vatin (dir.), Karthala, 2011.
- Lynne Thornton, *Les orientalistes. Peintres voyageurs*, [1991], ACR Editions, Paris, 2011.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison : analyse de documents texte + image(s) + 1 épreuve terminale de 2h : questions et analyse de documents texte + image(s).
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h questions et analyse de documents texte + image(s) correspondant au programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année.

TD – A. Struve-Debeaux – Mardi 17h40-19h40

3LLM104L	Texte et image 1	Anne STRUVE-DEBEAUX astruved@u-paris10.fr	TD - 2 h hebdo.
-----------------	-------------------------	--	------------------------

Écrire la peinture

Le TD s'attachera à étudier les rapports entre peinture et écriture en confrontant diverses œuvres picturales à des textes d'écrivains s'attachant à les décrire, à les interpréter ou à les évaluer.

Il se déroulera selon une progression chronologique allant du Moyen-Age à l'époque contemporaine et replacera chaque œuvre picturale dans son contexte historique, culturel et artistique. La première séance sera consacrée aux fresques réalisées au tout début du XIVe siècle par Giotto dans la chapelle Scrovegni de Padoue – et à l'évocation qu'en fait Jean Giono dans *Voyage en Italie*. Et la dernière séance confrontera la peinture de l'artiste contemporain Georges Mathieu, chef de file de l'abstraction lyrique à des textes de l'écrivain Patrick Grainville.

Compétences visées :

Bibliographie:

La documentation sera fournie aux étudiants

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison (analyse de documents, texte(s) + image(s)) + 1 épreuve terminale de 2h : questions de compréhension et d'analyse de documents, texte(s) + image(s)
Contrôle dérogatoire et session 2	Examen : 2h Questions de compréhension et analyse de documents, texte(s) + image(s) du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année

(rattrapage)

3LLM105L PRATIQUE PERSONNALISÉE DE L'ÉCRIT

3LLM105L	Pratique personnalisée de l'écrit	Florence PARAVY (mar. 15h30-17h30 / Jeu. 10h30-12h30, TD de réf.) florence.paravy@u-paris10.fr Anne STRUVE-DEBEAUX (lun. 13h20-15h20 / mar. 13h20-15h20 / 15h30-17h30) astruved@u-paris10.fr	TD - 2h. hebdo.
-----------------	--	--	------------------------

S'inspirant pour partie des méthodes en usage dans les ateliers d'écriture, les T.D. seront consacrés à des exercices de rédaction créative sous contraintes (thématiques, génériques, structurelles, stylistiques, grammaticales, etc.). Des textes d'auteurs pourront être proposés en exemples aux étudiants.

Compétences visées :

développer chez les étudiants à la fois la créativité et la prise de conscience du fait que l'écriture est aussi un savoir-faire qui s'apprend et se travaille. Une attention particulière sera donc portée à la correction de la langue, et les points d'orthographe ou de grammaire posant des difficultés seront revus et retravaillés en cours si nécessaire.

Ouvrages conseillés :

- *Trésor de la Langue Française informatisé* : <http://atilf.atilf.fr/>
- Lesot (Adeline), *L'Essentiel. Grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire et expression*, Paris, Hatier, coll. Bescherelle Langues, rééd. 2013.
- Grevisse (Maurice), *Le petit Grevisse. Grammaire française*, Bruxelles, Duculot, coll. Grevisse, rééd. 2009.
- Grevisse (Maurice), Lenoble-Pinson (Michèle), *Le français correct. Guide pratique des difficultés*, Bruxelles, Duculot, coll. Grevisse, 6^{ème} édition revue et corrigée, 2009.

Modalités de contrôle

Examen Standard	Session 1 : - Contrôle continu : textes écrits tout au long du semestre ou un devoir fait à la maison (moyenne des notes ou note du devoir unique : 50 %) ; épreuve de 2 heures lors de la dernière séance : écriture d'un ou deux textes, dans le même esprit que les exercices d'écriture pratiqués en cours (50 %). Session 2 : Épreuve de 2 heures ; écriture d'un ou deux textes de nature créative, encadrée par des consignes strictes. Dans tous les cas, le critère primordial d'évaluation sera la maîtrise de l'expression écrite sur tous les plans (orthographe, syntaxe, lexicale, concordance des temps et conjugaison, registre de langue, cohérence, etc.). L'usage de dictionnaires et de manuels de grammaire et d'orthographe est autorisé pendant les épreuves ; il ne peut s'agir que de livres apportés par les étudiants, en aucun cas d'outils informatiques (internet notamment) strictement interdits pendant les examens.
Examen dérogatoire	épreuve de 2 heures ; écriture d'un ou deux textes de nature créative, encadrée par des consignes strictes.

Complémentaires Sciences du Langage S1

TD – mercredi 8h20-10h20

3LSL101S	Grammaire 1	Anne STRUVE-DEBEAUX astruved@u-paris10.fr	24h TD
<p>Description de l'enseignement, principaux contenus :</p> <p>Le programme concerne la définition des classes de mots, ou «parties du discours», ou «catégories» (Nom, Verbe, Adjectif, etc.) et procède en deux temps : d'une part l'évaluation critique des définitions proposées par les manuels, les dictionnaires ou les grammaires de référence, d'autre part la proposition de nouveaux critères de caractérisation – on aborde les catégories par le biais de leurs propriétés morphologiques et syntaxiques, que l'on interprète pour être en mesure de compléter cette description formelle par une identité sémantique.</p>			
<p>Bibliographie :</p> <p>Riegel, M., J.-C. Pellat & M. Rioul (1994) <i>Grammaire méthodique du français</i>, Paris : PUF. (Rééd. entièrement revue en 2009, coll. «Quadrige».)</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
<p><i>Session 1</i></p> <p>Formule standard (=Contrôle Continu) : L'enseignant propose différents travaux, tels que : (1) lecture, compréhension et évaluation de descriptions proposées dans des manuels, dictionnaires ou grammaires ; (2) observation, par petits groupes, de corpus permettant de tester la pertinence de critères de définition ; (3) constitution de corpus permettant de mettre au point/d'invalider la pertinence de critères de définition ; (4) résolution de problèmes (par exemple : comment distinguer <i>le</i> article de <i>le</i> pronom? Ou <i>que</i> pronom relatif de <i>que</i> conjonction?) ; (5) vérification des connaissances sur une phrase quelconque : est-on capable de déterminer la catégorie de chacun des mots qui la constituent?</p> <p>Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale.</p>		<p><i>Session 2</i> : Une épreuve en temps limité (1h).</p>	
<p>Formule dérogatoire : Une épreuve en temps limité (1h).</p>			

3LSL103S	Lecture de textes linguistiques	Simon Bouquet	24h TD
<p>Description de l’enseignement, principaux contenus :</p> <p>Dans le cadre d’une initiation aux sciences du langage et à ce qu’elles ont pu apporter aux sciences humaines en général, il est important d’avoir accès à quelques-uns des textes fondateurs, où sont posés les grands questionnements qui rendent cette discipline intéressante : qu’est-ce que le langage, qu’est-ce qu’un signe, qu’est-ce que le sens, comment sont organisées les langues, comment sont-elles utilisées et quelles sont leurs fonctions dans la société et dans les relations intersubjectives en général ; comment caractériser ces objets particuliers que sont un discours, un texte, une conversation, une phrase, ou même un mot, ou un simple son linguistique (par différence avec d’autres sons par exemple) ? Les cours magistraux de ce premier semestre en sciences du langage permettent de traiter ces questions, cruciales pour quiconque s’intéresse à ces objets si divers, si complexes, et pourtant si ordinaires que sont langues, textes et discours. Ce TD vient en soutien de ces cours magistraux et vise à aider à lire et comprendre les textes auxquels les cours magistraux font référence et sur lesquels ils s’appuient.</p> <p>Chaque séance sera consacrée à la lecture d’un texte, dont on restituera le contenu, dont on dégagera les principaux apports, et que l’on illustrera d’exemples.</p> <p>Ce faisant, on aura l’occasion d’acquérir 4 compétences importantes pour la pratique de la réflexion et de l’analyse en sciences humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconstituer les grandes articulations d’une pensée - identifier les termes spécialisés dans un texte, connaître les différentes techniques permettant de les interpréter, savoir les définir à l’aide de définitions rigoureuses - trouver des exemples pour illustrer une hypothèse ou un résultat - distinguer entre hypothèse, citation et résultat 			
<p>Bibliographie :</p> <p>Un recueil de textes sera rendu accessible sur la plate-forme cours en ligne, à partir du début des cours.</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			

Examen Standard	<p>Formule standard :</p> <p>SESSION 1 : Au moins deux évaluations, dont l'une sur table et en temps limité, avec un texte à lire, des questions de compréhension, des termes à définir à l'aide du texte, des illustrations à trouver. Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale.</p>
Examen dérogatoire	<p>SESSION 1 : Formule dérogatoire (examen terminal) Une épreuve en temps limité (1h), avec un texte à lire, des questions de compréhension, des termes à définir à l'aide du texte, des illustrations à trouver.</p> <p>SESSION 2 : Examen : Une épreuve en temps limité (1h), avec un texte à lire, des questions de compréhension, des termes à définir à l'aide du texte, des illustrations à trouver.</p>

CM- mercredi 15h-17h

3LSL104S	Linguistique générale et linguistique française	Philippe Gréa pgrea@u-paris10.fr et Florence Villoing	24h CM
<p>Description de l'enseignement, principaux contenus :</p> <p><u>A : Partie : Linguistique générale</u></p> <p>Le cours s'intéressera à l'articulation entre langage et pensée. Son déroulement se fera en quatre étapes :</p> <p>(i) Nous commencerons notre exploration avec la logique aristotélicienne, dans laquelle est élaborée une tripartition entre les signes sensibles, les états de l'âme et les choses de la réalité, et où sont définies les notions de propositions et de raisonnement.</p> <p>(ii) La seconde étape de notre parcours nous amènera à la frontière du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, à la naissance de la philosophie du langage et à l'élaboration de la logique moderne par G. Frege. Nous nous attarderons sur la distinction entre sens et dénotation et ses implications sur l'articulation entre langage et pensée.</p> <p>(iii) Nous nous intéresserons ensuite aux sciences cognitives qui prennent leur essor aux Etats-Unis à partir des années cinquante et à un modèle linguistique qui s'inscrit directement dans ce mouvement : les grammaires génératives (N. Chomsky).</p> <p>(iv) Pour finir, nous en viendrons à l'époque contemporaine en présentant la théorie du cerveau statisticien. Nous aborderons à cette occasion les approches bayésiennes du langage et leur inscription dans les neurosciences cognitives actuelles.</p> <p><u>B : Partie : Linguistique française</u></p> <p>Le cours présente les premiers concepts à maîtriser pour se familiariser avec la grammaire française contemporaine (ses choix théoriques et méthodes de description), afin d'initier les étudiants à la recherche</p>			

dans ce domaine. On commencera par distinguer une approche historique (ou "diachronique") d'une description "synchronique" : à un moment donné (par exemple : la langue du XVI^e siècle ou la langue du XX^e siècle). On définira ce que représente une approche descriptive (c'est-à-dire non normative) de la langue conçue en synchronie (en l'occurrence, l'état contemporain du français), à travers plusieurs exemples pris dans les domaines de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique

Bibliographie :

Partie A :

Chomsky, n., (2001). *Le langage et la pensée*: Payot et Rivages.

Marconi, d. (1997). *La philosophie du langage au XX^e siècle*: Editions de l'éclat. Accessible à l'adresse suivante : <http://www.lyber-eclat.net/lyber/marconi/langage.html>

Tenenbaum, j.b., kemp, c., griffiths, t.l. & goodman, n.d (2011). "How to Grow a Mind: Statistics, Structure, and Abstraction". *Science*, 331 (1279).

Partie B:

Gardes-Tamine, Joëlle, 1988 (et rééditions), *La Grammaire*. Tome 1 & 2. Paris :Armand Colin

Leeman, D., (1994) *Les fautes de français existent-elles ?*, Paris, Le Seuil.

J.-C. Milner, *Introduction à une science du langage*, Seuil, 1989

Riegel, M. & coll. (réédition 2002) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Saussure (de), F. *Cours de linguistique générale*, Payot, 1916

A lire : Orsenna, e. (2001) *La Grammaire est une chanson douce*, Paris, Stock

Modalités de contrôle

Session 1

Formule standard

Linguistique générale

Contrôle terminal : Une épreuve en temps limité (QCM)

Formule dérogatoire : Une épreuve en temps limité (QCM)

Linguistique française

Formule standard

Contrôle terminal : Une épreuve en temps limité (QCM)

Formule dérogatoire : Une épreuve en temps limité (QCM)

Session 2

Linguistique générale

Examen :

Une épreuve en temps limité (QCM)

Linguistique française

Examen :

Une épreuve en temps limité

3LLM201L HISTOIRE LITTÉRAIRE 2 : MOYEN-ÂGE – XVIIIÈ

CM mardi 16h-17h30

3LLM201L	Histoire littéraire 2 Moyen-Âge - XVIIIe	Florence TANNIOU florence.tanniou@u-paris10.fr Nadia CERNOGORA nadia.cernogora@u-paris10.fr Sylvie ROBIC sylvie.robic@u-paris10.fr Stéphane PUJOL stephane.pujol@u-paris10.fr	CM - 1,5 h hebdo.
-----------------	---	---	--------------------------

Cours magistral

Le CM se destine à donner aux étudiants des repères dans l'histoire littéraire et culturelle d'une longue période, celle de l'Ancien Régime, qui s'étend du Moyen Âge à la Révolution, soit du Ve au XVIIIe siècle. Quels sont les grands genres littéraires au Moyen Âge ? En quoi l'invention de l'imprimerie a-t-elle modifié la forme du texte et les pratiques de lecture ? Quelles transformations, entre l'idéal de l'humanisme, celui de l'honnête homme, et celui du philosophe ? Qu'est-ce que la Querelle des Anciens et des Modernes, la crise de la conscience européenne ? C'est à ces questions que répondront les différentes conférences.

Compétences visées :

Savoirs :

- savoir se repérer dans l'espace littéraire et culturel ; acquérir des repères de l'histoire des idées
- comprendre les spécificités littéraires et culturelles d'une époque
- identifier des sources, les situer dans l'histoire culturelle

Savoir-faire :

- mettre en œuvre un esprit de synthèse, apprendre à relier des connaissances entre elles pour construire un raisonnement clair
- s'exprimer de manière claire et organisée

Bibliographie indicative

- une anthologie : *La littérature française du Moyen Âge, t. 1. Romans et chroniques*, éd. J. Dufournet et Cl. Lachet, GF-Flammarion
- à consulter en bibliothèque : E. Baumgartner, *Histoire de la littérature française, Moyen Âge (1050-1486)*, Bordas

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation CM : 1h Question(s) portant sur le contenu du cours
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 4h. 1 ^{ère} partie sur le programme du CM : 1h questions sur l'histoire littéraire du MA – XVIIIe siècle 2 ^{ème} partie : 3h Commentaire

3LLM201L	Histoire littéraire 2 Moyen-Âge - XVIIIe	Claire Quaglia claire.quaglia@u-psud.fr	TD - 2h hebdo.
<p>"Figures et critique de l'absolutisme". Madame de Motteville, confidente de la reine Anne d'Autriche écrit ses Mémoires qui concernent les temps troublés de la Fronde. Elle brosse un portrait élogieux d'une reine qui s'attache préserver la royauté coûte que coûte et qui mène le pays, avec son cardinal-ministre, d'une main de fer. C'est sans doute le moment originel et décisif de l'absolutisme de Louis XIV dont la figure enfantine plane sur le récit de la mémorialiste. <i>A contrario</i> et à l'autre bout de la chaîne, Montesquieu, en 1721, peu après la mort de Louis XIV, tâchera de porter la dernière estocade à l'absolutisme honni des Lumières. Ce TD se propose donc d'étudier, à travers deux textes exemplaires, les différentes figures de l'absolutisme repérables dans les Lettres entre 1648 et 1721 et d'en mesurer l'évolution au cours du temps.</p>			
<p>Compétences visées: appréhender le genre des Mémoires et du roman par lettres, maîtriser le genre oratoire épideictique (l'éloge et le blâme), acquérir des connaissances transdisciplinaires (Lettres/Histoire) sur la société d'Ancien Régime.</p>			
<p>Œuvres au programme : - Les <i>Mémoires</i> de Madame de Motteville, Paris, Le Mercure de France, Coll. "Le temps retrouvé", 2003. - <i>Les Lettres persanes</i>, Montesquieu, Paris, Flammarion, Coll. G.F, 2016.</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve terminale de 3h Commentaire de texte</p>		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen CM + TD : 4h. 1^{ère} partie sur le programme du CM : 1h questions sur l'histoire littéraire du MA – XVIIIe siècle 2^{ème} partie : 3h Commentaire</p>		

3LLM201L	Histoire littéraire 2 Moyen-Âge - XVIIIe	Stéphane PUJOL stephane.pujol@u-paris10.fr	TD - 2h hebdo. (3 gr.)
<p>Les femmes à l'école (du théâtre). Aux XVIIe et XVIIIe siècles, nombreux sont les auteurs qui posent la question de l'accès des femmes au savoir, de leur statut au sein de la famille et de la société, voire de leur initiation à la sexualité. Parce que la comédie permet de lever certaines inhibitions par le ressort du rire, les auteurs comiques ont porté sur la scène la question de l'éducation des femmes tout en élargissant leur réflexion sur les moyens et les fins du genre dramatique. Le théâtre est le lieu fictionnel où les mœurs et les préjugés peuvent être mis sans conséquences pour l'ordre social à l'épreuve du réel. Il est aussi un laboratoire où s'expérimente un mode particulier d'échange avec le public. <i>L'École des femmes</i> (et <i>La critique de l'École des femmes</i>) de Molière constitue le lieu d'une querelle sans précédent dans l'histoire du théâtre. Quelle peut-être la place du rire et de la comédie dans la société ? Le théâtre peut-il s'emparer de sujets sérieux, mais d'abord qu'est-ce qu'un sujet sérieux ? Et qu'est ce qui, dans <i>l'énergie comique</i>, est susceptible de gêner les rabat-joie et les censeurs ? Avec <i>L'École des mères</i>, Marivaux déplacera le sujet pour s'intéresser aux relations parentales, à l'éducation des mères par les filles (et des filles par les mères), en explorant à sa manière le rapport du sentiment et du comique. Notre propos sera double : il concernera l'histoire du théâtre et la place du comique dans cette histoire ; il s'intéressera à la façon dont l'âge classique se débat avec les questions du genre, et questionne la place faite aux femmes dans la société.</p>			
<p>Compétences visées :</p>			

- Savoirs :

- approche de deux auteurs majeurs du théâtre de l'âge classique;
- réflexion sur la place du rire et la comédie au théâtre.
- approche des principes de base de dramaturgie.

- Savoir-faire :

- approfondissement des méthodes d'analyse des textes.
- étude d'un genre : le théâtre. Analyse de la dramaturgie classique. Les différents procédés comiques.
- esprit de synthèse et aptitude à exposer une analyse de manière claire et construite.

Œuvres au programme :

- Molière, *L'école des femmes, La critique de l'École des femmes*, éd. de Bénédicte Louvat-Molozay, Garnier Flammarion, 2011.
- Marivaux, *L'école des mères*, éd. de Jean Goldzink, (dans *La Fausse suivante, L'école des mères, La Mère confidente*) Garnier Flammarion, 1992.

Bibliographie critique :

- Molière : Georges Forestier, *Molière* Paris, Bordas, coll. « En toutes lettres », 1990.
- Georges Forestier, « Comment Molière inventa la querelle de *L'école des femmes*, Littératures classiques, n° 81, 2013.
- Marivaux :
 - Henri Coulet et Michel Gilot, *Marivaux, un humanisme expérimental*, Larousse, 1973.
 - Bernard Dort, *Théâtre public*, Seuil, 1967.
 - Françoise Rubellin, « Le Marivaudage dans *L'École des mères* », *Revue de Littératures Française et Comparée*, Nov. 1992, n° 1, p. 167-76.
 - Annie Rivara, « *La Mère confidente* de Marivaux, ou la surprise de la tendresse, une expérimentation morale et dramatique », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, jan.-fév. 1993, n° 93 (1), p. 73-93.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve terminale de 3h Commentaire de texte
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 4h. 1 ^{ère} partie sur le programme du CM : 1h questions sur l'histoire littéraire du MA – XVIIIe siècle 2 ^{ème} partie : 3h Commentaire

TD – PINEL ELODIE

3LLM201L	Histoire littéraire Moyen-Age - XVIIIe	Elodie PINEL elodie.pinel@gmail.com	TD - 2h hebdo.
Voix féminines au Moyen Âge et à la Renaissance : l'art lyrique A première vue, l'histoire littéraire apparaît, pour les femmes, comme une longue conquête du droit à écrire et à être lues. Cette vision linéaire de l'histoire littéraire occulte la richesse de l'écriture féminine au Moyen Âge et à Renaissance : à la cour, au couvent ou dans le monde, les femmes font entendre leur voix. Elles adoptent la posture de l' <i>auctor</i> , à la fois auteur et autorité. Ce TD propose une exploration des voix féminines du Moyen Âge et de la Renaissance articulée autour l'art poétique entendu comme chant. L'enjeu de ce TD est de comprendre les ressorts et subtilité du lyrisme et de réfléchir au sens de l'histoire			

littéraire.

Compétences visées

Savoirs

- savoir se repérer dans l'espace littéraire et culturel ; acquérir des repères de l'histoire des idées
- comprendre les spécificités littéraires et culturelles d'une époque
- identifier des sources, les situer dans l'histoire culturelle

Savoir-faire:

- mettre en œuvre un esprit de synthèse, apprendre à relier des connaissances entre elles pour construire un raisonnement clair
- s'exprimer de manière claire et organisée

Œuvres au programme

« Trobairitz : les femmes troubadours » dans *Voix de femmes au Moyen Âge : savoir, mystique, poésie, amour, sorcellerie (xiii^e-xv^e siècle)*, dir. par D. Régnier-Bohler, Robert Laffont, « Bouquins », 2006, p. 3-73
Louise Labé, « Elégies » et « Sonnets » dans *Oeuvres complètes*, éd. F. Rigolot, Garnier-Flammarion, 2004, p. 107-118 et p. 121-135

Lectures complémentaires : Une bibliographie sera distribuée lors de la première séance

Modalités de contrôle

Contrôle continu

Évaluation TD : un devoir maison
+ 1 épreuve terminale de 3h
Commentaire de texte

Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)

Examen CM + TD : 4h.
1^{ère} partie sur le programme du CM : 1h
questions sur l'histoire littéraire du MA – XVIII^e siècle
2^{ème} partie : 3h Commentaire

TD – Amandine LEBARBIER

3LLM201L	Histoire littéraire 2 Moyen-Âge - XVIII ^e	Amandine LEBARBIER amandine.lebarbier@u-paris10.fr	TD - 2h hebdo. (2 gr.)
----------	---	--	---------------------------

Amours contrariées

Ce cours se propose d'étudier *Tristan et Iseut* dans la version de Thomas ainsi qu'une anthologie de textes, allant du Moyen-Âge au XVIII^e siècle, qui mettent en scène une passion amoureuse contrariée; il s'agira ainsi d'étudier différentes mises en fiction du motif de la passion contrariée, en prise avec des modèles sociétaux différents, et de s'interroger sur l'évolution de la forme romanesque et de la poétique de l'écriture de la passion. Parmi les extraits proposés, figureront *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé, *La Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette, *Les Lettres d'une religieuse portugaise* de Guilleragues, *L'histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut* de L'Abbé Prévost, etc.

Compétences visées :

-Découvrir un mythe littéraire fondateur et plusieurs extraits d'œuvres canoniques pour comprendre la construction et

l'évolution du genre romanesque du Moyen-Âge au XVIIIe siècle.

-Comparer deux textes médiévaux sur un même thème (la version de Thomas avec celle de Béroul): percevoir les similitudes et les différences

-Percevoir les continuités dans l'histoire littéraire, culturelle et des idées

-Appréhender les liens unissant la littérature et les schémas de pensée d'une société

-Acquérir des outils pour l'analyse littéraire et le commentaire

Œuvres au programme :

- *Tristan et Iseut, (Les poèmes français, la saga norroise, Le livre de poche, collection Lettres Gothiques, n°4521, 1989.*
- Anthologie de textes qui sera distribuée aux élèves lors du premier cours

Ouvrages critiques :

Une bibliographie sera distribuée aux élèves lors du premier cours

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve terminale de 3h Commentaire
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 4h. 1 ^{ère} partie sur le programme du CM : 1h questions sur l'histoire littéraire du MA – XVIIIe siècle 2 ^{ème} partie : 3h Commentaire

TD - DROBINSKY JULIA

3LLM201L	Histoire littéraire Moyen Age-XVIII ^e siècle	Julia DROBINSKY (2 TD) – 2h Hebdo julia.drobinsky@u-paris10.fr
Représentations narratives du sentiment amoureux De la <i>Princesse de Clèves</i> , on a beaucoup dit que c'était le premier roman d'analyse psychologique de la littérature française. Les auteurs de textes narratifs n'ont pourtant pas attendu le XVII ^e siècle pour donner à comprendre la vie intérieure, et plus particulièrement les tourments amoureux de leurs personnages, tant masculins que féminins. Dès le Moyen Age, en effet, le roman courtois a ouvert l'accès à la psyché troublée du héros amoureux. Ce sont les modalités de représentation et d'analyse de l'amour qu'il s'agira d'explorer dans le cadre de ce TD, à travers deux œuvres narratives éloignées de cinq siècles dans le temps, mais proches par l'esprit qui les anime : <i>Cligès</i> de Chrétien de Troyes (vers 1176) et		

<i>La princesse de Clèves</i> de Madame de La Fayette (1678).	
Compétences visées Acquérir des connaissances de base sur la littérature du Moyen Age et enrichir la culture classique. Elargir les outils d'analyse du genre romanesque en général et de l'expression du sentiment amoureux en particulier. S'exercer à l'analyse de texte, à travers le commentaire composé notamment.	
Œuvres au programme - Chrétien de Troyes, <i>Cligès</i> , <i>Philomena</i> , éd. Michel Rouse, GF-Flammarion, éd. bilingue (seul <i>Cligès</i> est au programme). - Madame de La Fayette, <i>La princesse de Clèves</i> , Gallimard, coll. « Folioplus Classiques ». Une bibliographie critique sera distribuée à la rentrée.	
Modalités de contrôle	
Examen standard	Évaluation TD : devoir maison + épreuve terminale : Commentaire (4h)
Examen dérogatoire /session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 4h. 1 ^{ère} partie sur le programme du CM : questions sur l'histoire littéraire du MA – XVIIIe siècle (1h) ; 2 ^{ème} partie sur le programme du TD : Commentaire (3h).

3LLM202L LITTÉRATURE COMPARÉE 2 (ET DU : LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE)

TD – FRANCA BASTOS RAISA vendredi 13h20-15h20 et 15h30-17h30

3LLM202L	Littérature comparée 2	Raísa FRANCA BASTOS franca.bastos.raisa@gmail.com	TD - 2h. hebdo. 2 groupes
Création littéraire et tradition Peut-on faire du neuf avec du vieux ? Comment créer au sein de la tradition ? Ce cours vise à étudier des textes qui ne se donnent pas comme novateurs ou originaux mais qui s'inscrivent dans une logique de réécriture, que celle-ci soit consciente ou non. Notre corpus d'étude portera sur des matières d'écriture ayant donné naissance à un cycle d'histoires et ayant fait l'objet d'une diffusion populaire, à la fois orale et écrite d'une part, et savante d'autre part. Nous nous concentrerons sur deux personnages – Roland et Don Juan – afin d'observer comment leurs histoires se sont constituées, et de quelles manières celles-ci ont été transmises à la postérité et réécrites à travers les siècles, au sein de la littérature et d'autres arts.			
Compétences visées : Ce cours visera à enrichir la culture littéraire des étudiants à travers la connaissance de deux mythes littéraires majeurs, tout en leur permettant de comprendre les mécanismes à l'oeuvre au sein de la création littéraire ainsi que les théories concernant d'une part le concept de réécriture, d'autre part celui de transfert culturel. Ils pourront par ce biais acquérir des compétences en analyse comparée, apprendre à synthétiser leurs idées de manière claire et construite, et s'initier à la recherche comparative.			

Bibliographie :

- *Chanson de Roland*, Paris, Le livre de Poche, Lettres Gothiques, 1990.
- Molière, *Don Juan*, Paris, Folio, « Folio classique », 2013.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve terminale de 2h Questions supposant la rédaction d'un développement organisé
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2 heures Questions supposant la rédaction d'un développement organisé

TD –AUDE NICOLAS - lundi 13h20-15h20

3LLM202 L	Littérature comparée 2	Nicolas AUDE nicolas_aude@hotmail.fr	TD – 2h hebdo
----------------------------	-------------------------------	---	----------------------

Métamorphoses du récit bref

Qu'est ce qui rapproche le *conte de fées* de la *short story* américaine ? En choisissant deux œuvres particulièrement dissemblables et en partant de cet unique point de comparaison, le récit bref, nous voudrions mettre en relief les enjeux particuliers de la démarche comparatiste dans les études littéraires. Il s'agira en particulier de prêter attention aux contextes historiques et géographiques des œuvres étudiées mais aussi aux représentations fantasmées de l'acte de raconter que ces textes mobilisent pour affirmer la puissance heuristique de la comparaison.

Compétences visées :

- appréhender le comparable entre des œuvres issues de contextes très différents,
- affiner sa connaissance des genres littéraires,
- consolider la technique du commentaire

Œuvres au programme :

- Charles Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Livre de poche
- Raymond Carver, *Parlez-moi d'amour*, Points

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve terminale de 2h Questions supposant la rédaction d'un développement organisé
Contrôle dérogatoire et session 2	Examen : 2 heures Questions supposant la rédaction d'un développement organisé

(rattrapage)	
--------------	--

TD – BAZIN LAURENT jeudi 15h30-17h30 (+ D.U. littérature pour la jeunesse)

3LLM202 L	Littérature comparée 2 (DU : Littérature pour la jeunesse)	Laurent Bazin	TD – 2h hebdo.
<p>Regards comparatistes sur les fictions dystopiques dans la littérature pour la jeunesse contemporaine</p> <p>Si la fantasy a été le genre majeur des fictions de l’imaginaire pendant la seconde moitié du XX^e siècle, le changement de millénaire a vu la dystopie s’implanter de façon déterminante au point d’occuper une place dominante dans l’ensemble des fictions plébiscitées par les jeunes générations (littérature, cinéma, jeu vidéo...). L’objet de ce cours est de faire le point sur ce phénomène en essayant notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - retracer l’histoire de la dystopie pour les adolescents en montrant le changement de perspective depuis les utopies du XIX^e ; - proposer une théorie de la fiction dystopique mettant en évidence ses spécificités (thématiques, mais aussi narratologiques) ; - analyser les invariants et les différences entre les œuvres du programme dans une perspective comparatiste qui mette en évidence les enjeux (politiques, philosophiques...) de ces fictions ; - étudier les variations qui se font jour entre les romans et leurs déclinaisons génériques (films, mangas...). 			
<p>Œuvres au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean-Claude Mourlevat, Le combat d’hiver - Suzanne Collins, Hunger Games (tome 1) - Koshun Takami, Battle Royale <p>Un corpus secondaire de lectures possibles sera proposé aux étudiants en début de cours (exemples : Yves Grevet, Meto ; Marcus Malte, Scarrels ; Guillaume Guéraud, La brigade de l’œil ; Veronica Roth, Divergente ; James Dashner, Le labyrinthe ; Scott Westerveld, Uglies...). Seront également suggérés d’autres supports (films, mangas, fictions vidéoludiques...) susceptibles d’être consultés. Des extraits de ce corpus secondaire seront présentés et analysés pendant le semestre.</p>			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD :</p> <p>1 devoir à la maison</p> <p>+ 1 épreuve terminale de 2h</p> <p>Questions supposant la rédaction d’un développement organisé</p>		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2 heures</p> <p>Questions supposant la rédaction d’un développement organisé</p>		

TD – Pierre HYPOLITE (TD de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM203 L	Introduction aux théories littéraires	Pierre HYPOLITE pierre.hypolite@u-paris10.fr	TD - 1h.30 hebdo. (2 TD)
--------------	--	--	---

Le cours présentera les grandes approches de la théorie littéraire du vingtième siècle, ses principaux champs d'analyse. Il associera aux auteurs et aux ouvrages théoriques majeurs du XXe siècle la lecture commentée de textes critiques.

Compétences visées :

- Acquérir les références principales de l'histoire des théories littéraires du XXe siècle (auteurs, textes, problématiques...).
- Amorcer une réflexion sur les problématiques liées aux études critiques.

Éléments de bibliographie

Roland Barthes, « Qu'est-ce que la critique ? », *Essais critiques*, Seuil, 1964.
 Roland Barthes, « Théorie du texte », *Encyclopédia Universalis*, 1973.
 Gérard Genette, *Palimpseste, la littérature au second degré*, Seuil, coll. « Points », 1982.
Critique et théories littéraires en France (1800-2000), J.-L. Cabanès, G. Larroux, Belin Sup., 2005.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir maison + 1 épreuve terminale de 2h lors de la 12e séance du TD Questions supposant la rédaction d'un développement organisé
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2 heures Questions supposant la rédaction d'un développement organisé

TD Pierre Piantoni – mercredi 8h20-10h20

3LLM203 L	Introduction aux théories littéraires	Antoine PIANTONI antoine.piantoni@yahoo.fr	TD - 1h.30 hebdo. (2 TD)
--------------	--	---	---

Ce cours propose une découverte et une familiarisation avec la théorie littéraire du vingtième siècle. Il tâchera de mettre en perspective l'évolution des notions clefs de la discipline à partir d'extraits commentés.

Compétences visées

- Acquérir les connaissances notionnelles fondatrices de la théorie littéraire, connaître l'évolution chronologique des concepts au xx^e siècle
- Acquérir une distance critique par rapport à l'appareillage théorique et ressaisir les liens entre création et discours

Éléments de bibliographie

- Roland Barthes, *Essais critiques*, Seuil, coll. « Points », 1964
- Pierre Bayard, *Le plagiat par anticipation*, Minuit, coll. « Paradoxe », 2009
- Jean-Louis Cabanès & Guy Larroux, *Critique et théorie littéraire en France 1800-2000*, Belin, 2005
- Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie*, Seuil, coll. « Points », 1998
- Gérard Genette, *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Seuil, coll. « Points », 1982
- Vincent Kaufmann, *La Faute à Mallarmé. L'aventure de la théorie littéraire*, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2011

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir maison + 1 épreuve terminale de 2h lors de la 12e séance du TD Questions supposant la rédaction d'un développement organisé
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2 heures Questions supposant la rédaction d'un développement organisé

3LLM204L TEXTE ET IMAGE 2

TD – F. Moulin Jeudi 10h20-12h20 / 13h10-15h10 (TD de référence pour le contrôle dérogatoire) / S. Pujol Mardi 13h20-15h20 / 15h30-17h30

3LLM204L	Texte et Image 2	Fabrice MOULIN fmoulin@u-paris10.fr / Stéphane PUJOL stephane.pujol@u-paris10.fr	TD - 2h hebdo. (4 gr.)
----------	------------------	---	------------------------

Littérature et peinture au siècle des Lumières : Diderot critique d'art.

Le cours portera sur les rapports entre l'écriture et la peinture, dans le contexte de la naissance de la critique d'art en France au XVIII^e siècle. Nous nous concentrerons sur l'œuvre protéiforme de Diderot critique d'art pour mettre en lumière les différentes stratégies d'écriture employées pour donner à voir l'image absente ; tandis que la rencontre avec les grands peintres de Diderot (Chardin, Greuze, Vernet, Fragonard ou Boucher) sera l'occasion de retracer, dans ses grandes lignes, l'histoire de la peinture d'Ancien Régime, avec ses codes et ses enjeux.

Compétences visées :

- d'ordre disciplinaire : connaissance de l'œuvre de critique d'art de Diderot; approche d'un aspect de la culture des Lumières (la peinture et son public) ; initiation à l'histoire de la peinture d'Ancien Régime.
- d'ordre méthodologique :
 - maîtrise de l'exercice de l'explication de texte ; développement des capacités de synthèse et d'analyse (du texte et de l'image)
 - maîtrise de l'expression orale (proposition d'exposés).

Œuvres au programme :

(extraits): DIDEROT, *Œuvres*, tome IV, Esthétique – théâtre, édition de Laurent Versini, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins ». (Ce tome comprend les *Salons de 1763, 1765, 1767* et les *Essais sur la peinture*.)

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison (analyse de document texte(s) + image(s)) + 1 épreuve terminale de 2h Questions de synthèse et analyse de document texte(s) + image(s)
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Questions de synthèse sur les rapports texte(s) et image(s) et analyse de documents correspondant au programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année

TD – P. Hyppolite – Jeudi 13h20-15h20

3LLM204 L	TEXTE ET IMAGE 2 « Espaces, écritures, architectures » (+ D. U. littérature et architecture))	Pierre HYPOLITE pierre.hyppolite@u-paris10.fr	TD - 2h. hebdo.
----------------------------	--	--	------------------------

Le cours portera sur l'étude des rapports entre l'espace, l'écriture et l'architecture de la fin du XIXe au début du XXIe siècle. Il sera l'occasion de questionner l'évolution des interactions entre le texte et l'image (croquis, esquisses, dessins, plans, coupes, photographies, images numériques...) dans les productions des architectes et des écrivains. L'image ne sera pas simplement considérée comme un outil de visualisation de l'architecture et de l'écriture mais comme un langage exprimant des intentions, présentant des formes qui favorisent l'émergence de dispositifs esthétiques et poétiques nouveaux.

Compétences visées :

- Approfondir l'étude des rapports entre le texte et l'image.
- Développer la réflexion interdisciplinaire.

Œuvres au programme :

Un livret de textes et de reproductions sera distribué aux étudiants au début du cours.
La visite du musée L. Vuitton de Frank Gehry sera l'occasion de s'interroger sur la genèse d'une architecture, de sa conception à sa réalisation.

Bibliographie

Une bibliographie commentée sera indiquée aux étudiants pour les guider dans leur travail.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison (analyse de document texte(s) + image(s)) + 1 épreuve terminale de 2h : questions de synthèse et analyse de document texte(s) + image(s)
------------------	---

Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 2h Questions de synthèse sur les rapports texte(s) et image(s) et analyse de documents correspondant au programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année
--	---

TD – Stefania Cubeddu-Proux – mercredi 13h20-15h20

3LLM204L	Texte et image 2	Stefania CUBEDDU-PROUX stefania.cubeddu@yahoo.fr	TD – 2 h hebdo
-----------------	-----------------------------------	---	-----------------------

La ville en textes et en images

Dans sa réalité multiforme, la ville représente une totalité difficile à embrasser dans sa perception, à appréhender dans ses limites ou à fixer dans ses détails. Faut-il en reproduire fidèlement la réalité, selon une technique réaliste soigneusement observée, ou en traduire l'esprit, l'âme, par des procédés plus allusifs ? Le plein qu'elle représente se traduit-il mieux par le vide ? Métonymies de la ville, réalité fragmentée ou fantasmagorique, les stratégies mises en œuvre surabondent. À travers un choix de textes et d'images, ce cours se propose d'explorer et d'analyser les multiples formes que la représentation et la réécriture de la ville peuvent prendre en littérature et en art.

COMPETENCES VISEES

Connaissance des principales problématiques liées aux interactions entre les arts visuels et l'écriture littéraire.

Approfondissement des outils d'analyse d'œuvres artistiques en relation à des textes littéraires.

Réflexion autour de la poétique de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

(une bibliographie commentée et un choix de textes et d'images seront distribués en cours et disponibles sur *coursenligne*) :

Sur la relation entre texte et image

- Charlotte Maurisson et Agnès Verlet, *Ecrire sur la peinture. Anthologie*, Paris, Gallimard, coll. « Folioplus Classiques ».

Études essentielles sur la poétique de la ville

- Jean Roudaut, *Les Villes imaginaires dans la littérature française*, Paris, Hatier, 1990.

- Pierre Sansot, *Poétique de la ville*, Paris, Éditions Meridiens Klincksieck, 1994.

Modalités de contrôle	
Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison : analyse de documents texte + image(s) + 1 épreuve terminale de 2h : questions et analyse de documents texte + image(s).
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h questions et analyse de documents texte + image(s) correspondant au programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année.

3LLM205L PRATIQUE PERSONNALISÉE DE L'ÉCRIT

3LLM205L	Pratique personnalisée de l'écrit, 2^e semestre.	Emmanuelle MORTGAT-LONGUET (TD de réf.) marie-emmanuell.mortgat@u-paris10.fr ; Anne STRUVE-DEBEAUX astruved@u-paris10.fr	TD - 2h. hebdo.
<p>Le cours aide les étudiants à améliorer leurs compétences en expression écrite, grâce à des exercices variés et ciblés. Il s'agit de gagner en aisance et en rapidité, en élégance et en efficacité. Pour pouvoir s'adapter aux différents enjeux, supports et publics, les étudiants s'entraîneront aussi bien dans la rédaction académique et professionnelle (commentaire, communication) que dans la rédaction créative et littéraire.</p> <p>Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de la "Pratique personnalisée de l'écrit" du premier semestre (3LLM105L)</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtrise de l'expression écrite (syntaxe, lexique, ponctuation, niveaux de langue, etc.) ; - capacité d'adaptation à la diversité des supports et des contraintes ; - capacité rédactionnelle à visée professionnelle ; - création littéraire. 			
<p>Pas de programme</p> <p>Livret d'exercices.</p>			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	1 devoir à la maison + 1 épreuve terminale de 2h. Dans les deux cas, exercice(s) de rédaction créative avec contraintes.		

Contrôle
dérogatoire
et session 2
(rattrapage)

1 épreuve terminale de 2h : exercice(s) de rédaction créative avec contraintes.

Complémentaires Sciences du Langage S2

3LSL203S	Linguistique générale et Observation de faits linguistiques	S. Bouquet / M. Klein sbouquet@u-paris10.fr marc.klein@u-paris10.fr	12h CM + 24h TD
Le CM « Linguistique générale » (12h)			
Description de l'enseignement, principaux contenus :			
Le cours montrera comment s'organise le programme d'une science du langage – programme désigné, particulièrement depuis Saussure, comme celui d'une <i>linguistique générale</i> :			
(1) c'est en constatant conjointement (a) la <i>diversité des langues</i> et (b) les <i>caractères universels des langues</i> que la linguistique s'est fondée comme le projet d'une science du langage ; sur la base de cette double constatation, elle a pu constituer un champ d'étude homogène dont répond le concept général de « langue » (Saussure), ultérieurement redéfini comme « compétence » (Chomsky) ;			
(2) une telle fondation générale de la linguistique assure et organise la complémentarité de ses divers domaines : (a) la complémentarité, entre eux, des domaines d'une <i>linguistique de la langue</i> (phonétique/phonologie, syntaxe, morphologie, sémantique, lexicologie, etc.) et (b) la complémentarité de cette linguistique de la langue avec une <i>linguistique de la parole –ou du discours–</i> (sémantique, pragmatique, analyse du discours, etc.).			
Bibliographie :			
F. de Saussure, <i>Cours de linguistique générale</i> , Payot, 1916			
J.-C. Milner, <i>Introduction à une science du langage</i> , Seuil, 1989			
O. Ducrot, J.-M. Schaeffer, <i>Nouveau Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage</i> , Seuil, 1995			
Modalités de contrôle			
<i>Session 1</i>		<i>Session 2 et Formule dérogatoire :</i>	
Formule standard		Epreuve commune CM + TD	
Contrôle terminal: Une épreuve sur table (1h)		« Observations de faits linguistiques » (durée 1h30)	
Note finale CM + TD :			
Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.			
Le TD « Observation de faits linguistiques » (24 h)			

Description de l'enseignement, principaux contenus :

« Le fait le plus capital de la langue, affirme Saussure, est qu'elle comporte des divisions, des unités délimitables. » Le TD aura pour objet de se familiariser avec l'analyse de ces unités linguistiques, envisagées dans l'articulation homomorphe, tant interne qu'externe, des niveaux d'analyses répondant de l'objet « langue » : (1) niveau du phonème ; (2) niveau du morphème ; (3) niveau des positions syntaxiques.

Bibliographie :

Cf. *CM Linguistique générale*

Session 1**Formule standard:**

Contrôle continu

(les modalités seront définies

par l'enseignant lors du cours)

Note finale CM + TD :

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Session 2 et Formule dérogatoire :

Epreuve commune CM + TD

« Observations de faits linguistiques »
(durée 1h30)

3LSL202S**Linguistique discursive et
Langage au quotidien**

CM : C. Mellet et F. Sitri :
fsitri@u-paris10.fr

TD : S. de Vogüé
devogue@u-paris10.fr

**12h CM + 24 h
TD****Le CM « Linguistique discursive » (12h)****Description de l'enseignement, principaux contenus :**

Le « discours » désigne une production verbale quand elle est envisagée du point de sa relation avec « ce qui l'entoure » : situation, contexte, conditions de production ... Ainsi l'interprétation d'un énoncé comme « je déclare la séance ouverte » ne peut être établie qu'en prenant en compte la situation dans laquelle il est produit.

La linguistique discursive s'attache à caractériser comment une production verbale est contrainte ou déterminée par la situation ou le contexte, du point de vue de sa forme comme de son interprétation. On mobilisera dans ce cours les différentes approches de la linguistique discursive à travers les notions de texte, de discours, d'énonciation, d'acte de langage, de genres de discours...

Bibliographie :

Adam J.M., 1999, *Linguistique Textuelle. Des Genres De Discours Aux Textes*, Paris, Nathan Université.

Arrivé M., Gadet F., Galliche M., *La Grammaire D'aujourd'hui*, Flammarion.

Austin J.-L., 1962, *Quand Dire C'est Faire*, Le Seuil.

Charaudeau P. et Maingueneau D. (sous la direction de), 2002, *Dictionnaire D'analyse De Discours*, Seuil.

Benveniste E., *Problèmes De Linguistique Générale*, Gallimard, 1974 (Chapitre « L'appareil Formel De L'énonciation », , T. 1).

Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *L'énonciation. De La Subjectivité Dans Le Langage*, Paris, A. Colin.

Kerbrat-Orecchioni C., 2008, *Les Actes De Langage Dans Le Discours*, A. Colin, Cursus, Chapitres 1 Et 2.

Maingueneau D., 1998, *Analyser Les Textes De Communication*, Dunod.

PERRET M., 1997, *L'énonciation En Grammaire Du Texte*, Nathan.

Riegel M. et al., *La Grammaire D'aujourd'hui*, PUF.

Searle J., 1972, *Les Actes De Langage*, Ed. Hermann, Reed. 2009.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard: un examen terminal en temps limité et en amphi (30minutes).

Note finale CM + TD :

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Session 2 et Formule dérogatoire :

Epreuve commune CM + TD « *Langage au quotidien* » (durée 1h30)

Le TD « Langage au quotidien » (24h)

Description de l'enseignement, principaux contenus :

L'objectif de ce cours est de se donner des outils d'analyse et d'observation pour mettre à jour les propriétés et examiner les effets des phrases, slogans, expressions, textes, discours, et échanges qui nous entourent, et dans lesquels nous baignons de manière quotidienne : les slogans que nous lisons sur les murs ou que nous entendons, les expressions que nous utilisons, les articles que nous lisons, les titres dans les journaux, mais aussi les mots d'esprit et les lapsus, les proverbes et les dictons, les dialogues dans les films, les poèmes, les textes de chansons, les dédicaces, etc.

Dans le cadre du TD, différents outils d'analyse seront présentés en fonction des besoins – concernant les propriétés sonores et rythmiques des paroles que l'on peut produire, ou aussi leurs propriétés syntaxiques, ou aussi leur lexique, ou aussi la façon dont s'élaborent au travers de ces paroles des messages ou des actions sur autrui plus implicites, ou encore concernant les différentes formes que peuvent prendre discours et textes, plus ou moins narratifs, plus ou moins subjectifs, etc., ou aussi concernant la façon dont textes, discours ou conversations s'organisent, en fonction du support, oral, écrit, ou diversement médiatisé. On apprendra à utiliser ces outils variés pour décrire les différentes

données qui auront été rassemblées.

Il ne s'agira pas au cours de ce TD d'initiation d'arriver à maîtriser les outils en question : les 3 années de licence seront l'occasion d'acquérir progressivement la maîtrise de chacun. Il s'agira seulement de donner un aperçu de ces outils dans leur variété et de montrer leur utilité. Les analyses effectuées pendant le TD seront toujours aidées, et les connaissances mobilisées mises à disposition : ainsi, tous les documents du cours seront disponibles pendant les exercices, et le travail sera d'arriver à les utiliser efficacement.

Ce faisant, on aura l'occasion d'acquérir 4 compétences importantes pour l'analyse concrète des données en matière de langage :

- savoir recueillir des données intéressantes autour de soi
- être attentifs aux paroles et textes qui nous entourent ; être sensibles à leurs effets
- savoir utiliser des documents pour rechercher des informations
- savoir expliciter les propriétés des données que l'on examine

Bibliographie indicative

Blanche-Benveniste, C. (2004), *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys.

Gadet, F. (1997), *Le français ordinaire*, Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1996), *La conversation*, Seuil.

Yaguello, M. (1998), *Petits Faits de langue*, Seuil.

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard : Contrôle continu

Au moins deux évaluations, dont l'une sur table et en temps limité, avec un slogan, une phrase, une expression ou un court texte que l'on doit décrire en répondant à des questions simples sur sa forme, sa construction, ses effets ou sa signification.

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Note finale CM + TD :

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Session 2 et Formule dérogatoire :

Epreuve commune CM + TD « *Langage au quotidien* » (durée 1h30)

Pour la partie TD :

Une épreuve avec un slogan, une phrase, ou une expression que l'on doit décrire brièvement en répondant à des questions simples sur sa forme, sa construction, ses effets ou sa signification.

Responsables : Emmanuelle Mortgat-Longuet / Carole Boidin

3LLM301L LITTÉRATURE DU XVIIIÈ SIÈCLE

CM - mercredi 17h40-19h10

3LLM301L	Littérature du XVII^e siècle	Emmanuelle MORTGAT-LONGUET marie-emmanuel.mortgat@u-paris10.fr	CM - 1h. 30 hebdo.
<p>Introduction aux faits littéraires du XVII^e siècle</p> <p>Ce cours cherche à étayer, orienter et enrichir la lecture des œuvres du XVII^e siècle par les étudiants : les faits « littéraires » ne se définissent pas alors comme on peut le faire aujourd'hui. Il nous faudra donc tout d'abord décrire rapidement les grandes mutations de la vie sociale et culturelle au XVII^e siècle, déterminantes dans l'écllosion des nouvelles et diverses pratiques littéraires. Nous pourrons ainsi mieux comprendre ce que peuvent être, dans ces différents contextes, un écrivain, une activité d'écriture ou de lecture. Nous chercherons ensuite non seulement à cerner l'évolution de quelques genres littéraires, mais aussi à éclairer les principes esthétiques sur lesquels on s'interroge alors, posés comme fondements de l'art d'écrire. Des extraits d'ouvrages de cette époque illustreront nos propos, notamment certains textes de réflexion critique qui aideront les étudiants à mieux cerner, dans leur complexité et leur diversité, ce que l'on a pu nommer - après coup et de manière problématique - les esthétiques « baroque » et « classique ».</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir un ensemble de connaissances fondamentales, permettant d'appréhender des faits littéraires dans leurs contextes sociaux, historiques et intellectuels. - Développer une capacité à apprécier le contenu d'œuvres diverses en mobilisant et en mettant en relation des éléments pertinents de culture générale. - Savoir rédiger des réponses synthétiques, organisées et claires à des questions susceptibles de vérifier une assimilation profonde et personnelle des contenus transmis. 			
<p>Textes parcourus :</p> <p>On trouvera sur la plate-forme « Cours en ligne » une brève bibliographie générale, un plan détaillé du cours, ainsi que l'anthologie des divers textes utilisés et commentés à chaque séance.</p>			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
Session 1 : examen standard (contrôle continu)	Questions portant sur le contenu du cours dont les réponses supposeront la rédaction d'un développement organisé (1 seule épreuve terminale, en 1 h.).		
Session 1 : examen dérogatoire	<p>On évaluera au cours d'une même épreuve d'une durée de 2 h. l'acquisition du C.M. ainsi que l'acquisition du programme d'un groupe de T.D. désigné comme celui de « référence » par les enseignants.</p> <p>- La partie « CM » (à laquelle l'on conseille de consacrer une demi-heure environ) sera constituée de question(s) de synthèse sur le contenu du cours</p>		

	dont les réponses supposeront la rédaction d'un développement organisé. - Pour la partie « T.D. » de cette épreuve, voir ci-dessous (3LLM301L, T.D.)
Session 2 : rattrapage	On évaluera au cours d'une même épreuve d'une durée de 2 h. l'acquisition du C.M. ainsi que l'acquisition d'un programme d'un groupe de T.D. (soit celui du groupe suivi pendant l'année pour les étudiants en présentiel, soit celui du groupe désigné comme celui de « référence » par les enseignants pour les étudiants en « dérogatoire »). - La partie « CM » (à laquelle l'on conseille de consacrer une demi-heure environ) sera constituée de question(s) de synthèse sur le contenu du cours dont les réponses supposeront la rédaction d'un développement organisé. - Pour la partie « T.D. » de cette épreuve, voir ci-dessous

TD – PEUREUX GUILLAUME Mercredi 10h30-12h30 et 13h20-15h20 (TD de référence pour les étudiants en dérogatoire)

3LLM301L	Littérature du XVII ^e siècle	Guillaume Peureux	T.D. - 2h hebdo. (2 groupes)
<p>Création littéraire et innovation dans la littérature « classique »</p> <p>A travers l'étude de deux œuvres canonisées par l'histoire littéraire, <i>L'illusion comique</i> de Corneille et les <i>Fables</i> de La Fontaine, on abordera différentes problématiques et interrogera des notions telles que : le « baroque » et le « classicisme », les genres littéraires, les liens entre les textes et le monde social... L'étude de <i>L'illusion comique</i>, une pièce conçue comme un « étrange monstre » mêlant les genres dramatiques et mobilisant le lieu commun du <i>theatrum mundi</i>, permettra de mieux comprendre les enjeux liés à la représentation théâtrale dans la première moitié du XVII^e siècle. La seconde partie du siècle sera abordée à travers les six premiers livres des <i>Fables</i> que La Fontaine, un auteur classé parmi les « moralistes », dédie au jeune Dauphin. En adoptant une approche formelle et contextuelle, on analysera ces écrits à visée didactique qui soulèvent des questions telles que celle de leur versification, du fonctionnement de l'argumentation, ou de l'imitation...</p>			
<p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance d'œuvres littéraires « majeures » du XVII^e siècle ; acquisition d'éléments permettant d'appréhender deux genres différents (poésies théâtrale et lyrique). - Sensibilisation à des questionnements relatifs à l'inscription de ces œuvres dans leurs contextes sociaux et culturels, ainsi qu'à certaines problématiques culturelles et historiques. - Production d'analyses méthodiques et critiques de ces textes ; restitution d'une réflexion ordonnée et personnelle à leur sujet (en temps limité notamment) ; maîtrise accrue de l'expression écrite et orale. 			
<p>Œuvres au programme (à lire pour la rentrée)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pierre Corneille, <i>L'illusion comique</i>, éd. P.-Y. Huet, GF. - Jean de La Fontaine, <i>Fables</i>, éd. J.-C. Darmon, Le Livre de Poche. On ne travaillera que sur les livres I à 			

VI.

N.B. Par commodité, et parce que les éditions scolaires, récentes ou anciennes ne sont pas nécessairement satisfaisantes, il est fortement recommandé d'utiliser les éditions citées ci-dessus.

Session 1 : examen standard (contrôle continu)	La note finale résulte pour 50 % d'une évaluation sur table au sein d'une séance ; et, pour 50 %, d'une épreuve terminale de 2 h. consistant en un commentaire, orienté par une ou plusieurs questions, d'un extrait d'une des œuvres au programme – cette épreuve se déroulera durant l'avant-dernière ou la dernière séance des T.D.
Session 1 : examen dérogatoire	On évaluera au cours d'une même épreuve d'une durée de 2 h. l'acquisition du C.M. ainsi que l'acquisition du programme d'un groupe de T.D. désigné comme celui de « référence » par les enseignants. - Pour la partie « C.M. » de cette épreuve, voir ci-dessus (3LLM301L, C.M). - La partie « T.D. » (à laquelle l'on conseille de consacrer une heure et demi environ) consistera en un commentaire, orienté par une ou plusieurs questions, d'un extrait d'une des œuvres au programme du groupe de T.D. désigné comme celui de « référence »
Session 2 : rattrapage	On évaluera au cours d'une même épreuve d'une durée de 2 h. l'acquisition du C.M. ainsi que l'acquisition d'un programme d'un groupe de T.D. (soit celui du groupe suivi pendant l'année pour les étudiants en présentiel, soit celui du groupe désigné comme celui de « référence » pour les étudiants en « dérogatoire »). - Pour la partie « C.M. » de cette épreuve, voir ci-dessus (3LLM301L, C.M). - La partie « T.D. » (à laquelle l'on conseille de consacrer une heure et demi environ) consistera en un commentaire, orienté par une ou plusieurs questions, d'un extrait d'une des œuvres au programme du groupe de T.D. suivi pendant l'année ou de celui désigné comme groupe de « référence ».

3LLM302L POÉTIQUE COMPARÉE

TD – T. Mauffrey mercredi 13h20 – 15h20

3LLM302L	Poétique comparée 1	Tristan Mauffrey tristan.mauffrey@gmail.com	TD - 2h hebdo.
Poétiques de l'exil			
À partir d'un choix de poèmes anciens, modernes et contemporains, nous nous proposons de questionner différentes formes de projets poétiques fondés sur l'expérience de l'exil. Ce questionnement consistera à suivre, de manière croisée, plusieurs pistes d'analyse soulevées à partir des textes eux-mêmes, que nous nous appliquerons à replacer chacun dans les contextes historiques, culturels et génériques qui leur sont propres et leur donnent sens.			
Compétences visées :			

- Connaissance des catégories culturelles nécessaires à la compréhension des poèmes étudiés.
- Capacité à formuler des hypothèses de lecture dans le cadre d'une démarche comparatiste.
- Maîtrise de la technique du commentaire de texte, oral et écrit.

Œuvres au programme :

Une anthologie de textes poétiques empruntés à différentes aires linguistiques et culture lles sera mise à la disposition des étudiants en début de semestre.

Modalités de contrôle :

Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale 2h, Commentaire ou dissertation
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen 2h Commentaire ou dissertation sur le programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année.

TD – TILLIETTE Marie-Agathe mardi (TD de référence pour les étudiants en dérogatoire)

3LLM302L	Poétique comparée 1	TILLIETTE Marie-Agathe tilliette.ma@u-paris10.fr	TD - 2h hebdo.
« Poétiques de l'exil (Ovide, Victor Hugo, Nâzim Hikmet) »			
Dans trois contextes différents (l'empire romain, la France du Second Empire et la Turquie du XXe siècle), trois poètes ont fait de leur expérience de l'exil la source d'une création poétique. Nous examinerons le produit de ces élaborations en tâchant de comprendre ce que c'est qu'écrire loin de sa terre dans chacun de ces contextes.			
Compétences visées			
<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des catégories culturelles nécessaires a la compréhension des œuvres étudiées. • Maitrise de la technique du commentaire de texte. 			
Œuvres au programme :			
- Extraits des <i>Tristes</i> et des <i>Pontiques</i> d'Ovide (précisions en début de semestre)			
- Victor Hugo, <i>Les Châtiments</i> , Le Livre de Poche.			
- Nâzim Hikmet, <i>C'est un dur métier que l'exil...</i> , anthologie établie par Charles Dobzynski, édition Le Temps des Cerises.			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale 2h, Commentaire ou dissertation		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen 2h Commentaire ou dissertation sur le programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année.		

3LLI304L TEXTES FONDATEURS 1: MYTHE ET LITTÉRATURE

TD – J. Brugier – **lundi 17h30-19h**

3LLI304L	Textes fondateurs 1: Mythe et littérature	<p>Julie BRUGIER</p> <p>juliebrugier@gmail.com</p>	TD - 1h30 hebdo.
<p>DESRIPTIF : « Amazones et guerrières dans la mythologie : évolution des représentations »</p> <p>Le cours portera sur les évolutions et transformations des mythes de femmes et déesses guerrières dans la littérature. L’imaginaire antique associe ces figures à la violence et la barbarie : elles représentent dans les textes antiques une dangereuse inversion de l’ordre sexuel et incarnent une véritable guerre des sexes — c’est le cas des Amazones, qu’Homère qualifie d’<i>antianeirai</i>, c’est-à-dire rivales des hommes. Evoluant souvent à la frontière du monde connu, elles thématisent l’affrontement de la civilisation et de la barbarie, aussi bien que la peur d’un pouvoir féminin.</p> <p>Toutefois, leur représentation évolue et se complexifie au fil des siècles et selon les espaces culturels : il s’agira d’en étudier les différentes nuances, étroitement liées au contexte culturel et sociohistorique de réadaptation des mythes. Cela permettra de comprendre comment une réappropriation féministe de ces figures de guerrières mythologiques est devenue progressivement possible.</p> <p>Le cours se fondera sur une anthologie de textes de différents genres, périodes et espaces culturels (Ovide, Homère, Christine de Pisan, Le Tasse, Kleist...) et des parallèles avec l’histoire de l’art seront tracés : il s’agira ainsi de montrer la résistance et la puissance d’adaptation de ces mythes, depuis les textes fondateurs jusqu’à l’époque contemporaine.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir se repérer dans l’espace littéraire et culturel en étant capable d’identifier les caractéristiques des différentes périodes, des différentes écoles, des différents genres, etc. ; - avoir une connaissance raisonnée du système de la langue française et savoir la mettre en application ; - avoir une conscience critique de la psychologie humaine. - connaître les grands courants de pensée historiques, artistiques et philosophiques 			
<p>Œuvres au programme : Une anthologie de textes sera distribuée en cours.</p> <p>Lectures complémentaires : Eliade, Mircéa, <i>Aspects du mythe</i>, Paris, Gallimard, 1988. Grimal, Pierre, <i>Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine</i>, Paris, PUF, 1951. Leduc, Guyonne (dir.), <i>Réalité et représentations des Amazones</i>, Paris, L’Harmattan, coll. « Des idées et des femmes », 2008.</p>			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD</p> <p>1 commentaire oral ou un devoir à la maison à la maison + 1 épreuve finale de 2h lors de la 12^e séance du TD</p>		

	Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année supposant la rédaction d'un développement organisé

3LL M304L	TEXTES FONDATEURS 1 : MYTHE ET LITTERATURE (TD de référence)	Jean-Claude LABORIE jean-claude.laborie@u-paris10.fr	TD – 1h30. hebdo.
<p>Le mythe des sirènes</p> <p>Créatures mythologiques, représentées dans l'Antiquité comme des êtres hybrides tenant de la femme et du rapace, puis à partir du haut Moyen-Âge comme des créatures aquatiques, les sirènes sont toujours des beautés trompeuses et sournoises, à la fois capricieuses, fragiles et délicieuses. La littérature, depuis Homère, leur a offert un asile privilégié : tout se passe comme si le mystère de leur chant et donc, de leur charme, n'avait cessé de susciter l'imagination des hommes... Dans leurs versions poétiques, romanesques ou théâtrales, mythologiques, légendaires, ou purement symboliques, les sirènes constituent l'un des mythes « féminins » les plus féconds (cf. <i>Dictionnaire des mythes féminins</i>, dir. Pierre Brunel, Paris, Editions du Rocher, 2002). Les sirènes offrent l'opportunité d'aborder le vaste ensemble des mythes qui concernent les dangers du savoir, mais également les questions de l'hybridité et de la poésie.</p> <p>Dans ce cours, après une introduction rappelant les fondements et le fonctionnement du mythe, nous comparerons quelques-uns des textes, parmi les plus significatifs de la littérature occidentale, qui témoignent des principales lectures que l'on a pu faire de cette figure. À partir de textes brefs (de 3 pages pour le plus court à 10 pages pour le plus long) mais néanmoins inépuisables, nous verrons que, selon les contextes et les époques, le mythe suit un parcours cohérent tout en offrant une très grande richesse d'interprétations.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Découvrir la méthodologie de la littérature comparée; -Mettre en relation les œuvres littéraires avec les contextes historiques, sociaux et culturels. -Aborder un champ essentiel de la critique littéraire, la mythocritique 			
<p>Œuvres au programme :</p> <p>Les étudiants auront à se procurer l'anthologie présentée par T. Samoyault, <i>Le chant des sirènes. De Homère à H.G. Wells</i>, Flammarion, « Libro 2€ », 2004. (Si le volume est épuisé, des photocopies seront fournies).</p> <p>Junichiro Tanizaki, <i>Le pied de Fumiko</i>, Folio Gallimard, 2015</p> <p>H. G. Wells, <i>Miss Waters</i>, Folio Gallimard, 1984.</p> <p>Dans cette anthologie, nous comparerons les textes suivants :</p> <p>HOMERE, <i>Odyssée</i>, Chant XII.</p> <p>ANDERSEN, « La petite Sirène »</p> <p>En complément à l'anthologie qui nous servira de base de travail, l'enseignant fournira aux étudiants le texte de Franz KAFKA, intitulé « Le Silence des Sirènes » (« Das Schweigen der Sirenen »), ainsi que quelques</p>			

documents complémentaires.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve terminale de 2h lors de la 11 ^e ou 12 ^e séance du TD : questions sur un ou des texte(s) extrait(s) des œuvres étudiées
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	2h : 2 questions transversales sur les œuvres au programme

TD – Marie-Agathe TILLIETTE - mercredi 8h50-10h20

3LL M304L	TEXTES FONDATEURS 1 : MYTHE ET LITTERATURE	TILLIETTE Marie-Agathe tilliette.ma@u-paris10.fr	TD – 1h30. hebdo.
<p>Le mythe de Médée, entre horreur et fascination</p> <p>Le cours portera sur l'évolution du mythe de Médée dans la littérature, depuis la tragédie d'Euripide jusqu'à des œuvres contemporaines. Fille du roi de Colchide, magicienne, Médée est une incarnation de l'horreur, tuant d'abord son frère, puis ses propres enfants. La démesure de ce mythe a inspiré nombre d'œuvres littéraires, qui font de Médée un personnage fascinant, souvent sous le signe de la barbarie, de la vengeance et du mal, mais qui est aussi dépeinte, par exemple par Christa Wolf, comme une femme tourmentée et victime de discriminations. Nous nous interrogerons sur l'évolution de cette figure et sur sa portée symbolique complexe.</p> <p>Nous étudierons des textes issus de périodes et d'espaces culturels différents, pris dans plusieurs genres littéraires (du théâtre d'Euripide au roman de Christa Wolf). Nous réfléchirons également à la lecture du mythe de Médée à travers d'autres arts, et en particulier le cinéma (<i>Medea</i> de Pasolini) et la danse (<i>Le songe de Médée</i>, ballet d'Angelin Preljocaj).</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none">- Acquérir une vision large de l'histoire littéraire, par l'analyse de textes venant de périodes et de genres très divers.- Développer une réflexion sur la notion de réécriture.- Ouvrir la méthode comparatiste à une dimension intermédiaire (comparaisons avec le cinéma et la danse).			
<p>Œuvres au programme : Une anthologie de textes sera distribuée en cours.</p>			

Lectures complémentaires :

Dancourt, Michèle, *Prénom : Médée*, Paris, des Femmes, 2010.

Mimoso-Ruiz, Duarte, *Médée antique et moderne, aspects rituels et socio-politiques d'un mythe*, Paris, Edition Ophrys, 1982.

Grimal, Pierre, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 1951, rééd. 2002.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve terminale de 2h lors de la 11 ^e ou 12 ^e séance du TD : questions sur un ou des texte(s) extrait(s) des œuvres étudiées
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	2h : 2 questions transversales sur les œuvres au programme

Parcours Général

3LLE303L LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XVIII^E SIECLE

CM – Alain SANDRIER – jeudi 15h30-17h30 (TD de référence pour les étudiants en dérogatoire)

3LLE303L	Littérature française du XVIII^e	Alain Sandrier alain.sandrier@u-paris10.fr	CM - 1h30 hebdo
Littérature du XVIII^e siècle			
Ce CM vise à donner les bases d'une compréhension approfondie de la culture littéraire du XVIII ^e siècle. En ancrant les œuvres dans leur cadre historique, on s'arrêtera sur un certain nombre de moments qui marquent un renouveau du fait littéraire au dix-huitième siècle, dans le rapport à la politique, dans l'ambition philosophique, dans l'émergence ou le développement de genres littéraires : le roman-mémoires et le roman épistolaire, le drame, le conte philosophique et moral, le dictionnaire, etc.			
Bibliographie			
Un parcours de lecture parmi des œuvres majeures du dix-huitième siècle sera proposé et des lectures complémentaires seront suggérées.			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	Évaluation CM : 1h Questions portant sur le contenu du cours		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 4h. 1 ^{ère} partie sur le programme du CM : 1h questions sur l'histoire littéraire du XVIII ^e siècle 2 ^{ème} partie : 3h Dissertation sur le programme du TD suivi ou du TD de référence		

TD - F. Moulin – mardi 13h20-15h20 et Jeudi 10h30-12h30 (TD de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM303L	Littérature française du XVIII^e	Fabrice MOULIN fmoulin@u-paris10.fr	TD – 2 h. hebdo. (2 gp)
L'orient des Lumières			
On se penchera, en traversant deux genres (tragédie et roman), sur l'imaginaire de l'orient dans la littérature des Lumières. On mettra en parallèle deux œuvres majeures de la première moitié du siècle, qui donnent à voir, de façon différente, mais en développant le même fil de la passion amoureuse, la confrontation complexe de deux mondes, deux civilisations : la tragédie <i>Zaïre</i> de Voltaire et <i>L'histoire d'une grecque moderne</i> , chef d'œuvre de l'abbé Prévost.			
Compétences visées :			
Les compétences propres visées sont : (1) d'ordre disciplinaire : connaissance de la littérature du XVIII ^e siècle et des enjeux de deux genres littéraires en particulier (roman et littérature d'idées) (2) d'ordre méthodologique : maîtrise de l'exercice de <u>la dissertation</u> ; développement des capacités de synthèse et d'analyse.			

Œuvres au programme	
Abbé Prévost, <i>Histoire d'une grecque moderne</i> , Flammarion, coll. « GF », 1990. Voltaire, <i>Zaïre</i> , édition de Pierre Frantz, Gallimard, coll. « Folio », 2016.	
Modalités de contrôle	
Contrôle continu	Évaluation TD - 1 dissertation à la maison (50% de la note) + 1 épreuve finale de 3 heures (50% de la note)
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 4h. 1 ^{ère} partie sur le programme du CM : 1h questions sur l'histoire littéraire du XVIII ^e siècle 2 ^{ème} partie : 3h Dissertation sur le programme du TD suivi ou du TD de référence

3LLEM05L VERS, POÈME, POÉSIE (TD)

TD – RUBIO EMMANUEL lundi 12h-13h30 et 15h30-17h

3LLEM05L	Vers poème poésie	Emmanuel RUBIO emmanuel.rubio@u-paris10.fr	TD - 1h.30 hebdo. 2 groupes
<p>Le cours, mêlant analyse de poèmes et lecture de textes de critique ou de poétique, s'attachera à caractériser les différentes formes ayant marqué le devenir de la poésie française (sonnet, élégie, poème en prose, vers libre, verset, écriture automatique...) et à fournir les moyens méthodologiques de les aborder. Il travaillera dans le même temps à les réintégrer dans leur évolution comme dans le contexte culturel large auquel elles participent.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -parcours de l'histoire de la poésie française ; - connaissance de l'évolution des formes poétiques ; - approche des enjeux culturels et idéologiques de ces formes. 			
<p>Œuvres au programme :</p> <p>Textes poétiques et critiques fournis en cours.</p> <p>Lectures critiques d'accompagnement : Jean Mazaleyra, <i>Éléments de métrique française</i>, Armand Colin ; Gérard Dessons, <i>Introduction à l'analyse du poème</i>, Nathan ; Jacques Dürrenmatt, <i>Stylistique de la poésie</i>, Belin.</p>			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison (commentaire composé) + 1 épreuve terminale de 2h : questions de synthèse et analyse de texte		

Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Commentaire composé
--	---

TD – PEUREUX GUILLAUME – mercredi 8h50-10h20 (TD de référence pour les étudiants en dérogatoire)

3LLEM05 L	Vers poème poésie	Guillaume PEUREUX guillaume.peureux@u-paris10.fr	TD - 1h.30 hebdo.
----------------------------	--------------------------	--	--------------------------

Ce cours proposera une réflexion sur la nature et les formes de la poésie en France. Il s'agira d'un panorama historique par lequel on observera certaines des grandes mutations de l'écriture en vers depuis la Renaissance. Une telle approche historique impliquera d'étudier des notions fondamentales et des outils méthodologiques pour l'approche de la poésie. La versification sera au cœur des travaux.

Compétences visées :

Acquisition des notions fondamentales concernant l'histoire de la poésie.

Maîtrise les outils d'analyse de la poésie et, en particulier, du vers.

Explication linéaire de texte.

Œuvres au programme :

Une anthologie de textes poétiques du XVIe siècle au XXIe siècle sera distribuée.

De nombreux documents relatifs au cours seront disponibles sur « cours en ligne »

Lectures conseillées :

Benoît de CORNULIER, *Art poétique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995.

Jean-Marie GLEIZE, *La Poésie. Textes critiques (XIVe-XXe siècle)*, Paris, Larousse, 1995.

Guillaume PEUREUX, *La Fabrique du vers*, Paris, Le Seuil, 2009.

Alain VAILLANT, *La Poésie. Initiation aux méthodes d'analyse des textes poétiques*, Paris, Colin, 128, 2007 (1992).

D'autres lectures seront suggérées au fil du semestre.

Modalités de contrôle	
Contrôle continu	Évaluation TD un devoir à la maison (commentaire composé) et/ou un oral (50% de la note finale)– un devoir sur table : analyse d'un poème, guidée par des questions, en 2h (50% de la note finale)
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h analyse d'un texte poétique, guidée par des questions.

Approfondissement lettres

3LLE306L ANCIEN FRANÇAIS 1

TD – F. Tanniou – lundi 13h30-15h30 (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLE306L	Ancien Français 1	Florence TANNIOU florence.tanniou@u-paris10.fr	TD -2h hebdo.
<p>Il s'agira d'entrer en contact avec la langue médiévale par différents exercices portant sur des extraits de textes variés et représentatifs des grands genres littéraires médiévaux. En réfléchissant à la traduction de ces extraits on abordera des notions de lexicologie (par l'étude diachronique de quelques termes-clés du vocabulaire médiéval), de phonétique historique, de morphologie et de syntaxe.</p>			
<p>Compétences visées : - s'initier à la traduction et découvrir des notions de morphologie, de syntaxe, de phonétique et de lexicologie de la langue médiévale.</p>			
<p>Œuvres au programme : Les extraits sur lesquels porteront les exercices seront fournis</p> <p>Lectures complémentaires (utilisées en cours) : <i>La littérature française du Moyen Âge</i>, t. 1. <i>Romans et chroniques</i>, t. 2. <i>Théâtre et poésie</i>, éd. J. Dufournet et Cl. Lachet, GF-Flammarion</p>			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve terminale de 2 heures : Exercices</p>		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2h Exercices</p>		

3LLE307L RENFORCEMENT DE L'ÉCRIT

TD – Pierre Hyppolite mercredi 13h20-15h20

3LLE307L	Renforcement de l'écrit	Pierre HYPPOLITE pierre.hyppolite@u-paris10.fr	TD – 2h hebdo.
<p>Le renforcement de l'écrit suppose l'amélioration des capacités d'expression. Des exercices ciblés concernant les normes de l'expression écrite, la syntaxe, le lexique, l'orthographe seront pratiqués à partir de textes et de consignes variés. Les exercices d'écriture de la contraction de texte (exercice d'évaluation) et de la synthèse seront utilisés</p>			

comme des outils d'amélioration de la compréhension des textes et de la reformulation.

Compétences visées :

- Améliorer la correction orthographique et grammaticale de l'écrit
- Améliorer la précision de l'expression
- Améliorer la capacité à produire une argumentation

Éléments de bibliographie

- Centre National de Ressources textuelles et Lexicales : www.cnrtl.fr/
- Grevisse (Maurice), *Le petit Grevisse. Grammaire française*, Bruxelles, Duculot, « Grevisse », 2009.
- Denis Baril, *Techniques de l'expression écrite et orale*, Dalloz, 2008.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve terminale de 2h lors de la 12 ^e séance du TD
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 2h Rédaction d'un développement organisé sur le programme du TD

Complémentaires Sciences du Langage S3

CM – jeudi 11h30-12h30 / TD mardi 9h-10h30

3LSM305S	Syntaxe 1	CM : Sylvain KAHAN TD : Ilaine WANG	12h CM + 18h TD
-----------------	------------------	--	------------------------

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Il est généralement admis que la phrase est l'unité que la syntaxe se donne à décrire – mais il s'agit en fait d'un objet problématique : «commencer par une majuscule et se terminer par un point» est un critère qui ne vaut pas pour l'oral, et qui, à l'écrit, n'est ni spécifique (voir : *Alors, heureuse? – Oui.*) ni général (on reconnaît une phrase dans : *il va pleuvoir*) ; «être doté d'un sens qui se suffit à soi-même» n'est pas non plus caractéristique (*Moi vouloir toi* est parfaitement interprétable, mais on n'y reconnaît pas une «phrase», et on reconnaît bien qu'est une phrase *D'incolores idées vertes dorment furieusement* sans pour autant être en mesure de lui attribuer un sens). Bref : les définitions classiques sont contestables, et une caractérisation adéquate nécessite de nouveaux outils ; c'est ainsi que, pour rendre compte de la phrase traditionnellement dite «simple», il y a lieu de distinguer entre deux types de composants (les «constituants» et les «incidents») et deux types de syntaxe («micro-syntaxe» et «macro-syntaxe»). On montrera que la microsyntaxe obéit à des principes hiérarchiques que l'on peut représenter par une structure arborescente, par exemple lorsqu'un verbe ou une construction verbale régit/gouverne d'autres éléments. On verra qu'en plus cette structure est récursive, c'est-à-dire qu'il n'existe qu'un petit nombre de configurations qui peuvent s'emboîter à l'infini pour former des «phrases» aussi longues qu'on le souhaite. On posera donc dans ce cours les bases d'une représentation formelle pour encoder la notion de groupe, la relation partie-tout entre groupes, et la relation de dépendance entre un groupe et une tête : arbres de constituants, arbres de dépendance, et toutes les représentations hybrides imaginables. On montrera enfin que la macrosyntaxe (énoncé ou unité illocutoire) ne coïncide pas

toujours avec la microsyntaxe, même si le terme de «phrase» est utilisé dans les deux sens.

Bibliographie :

Blanche-Benveniste, Cl. (1990) *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris : CNRS.

Riegel, M., J.-C. Pellat & M. Rioul (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF. (Rééd. entièrement revue en 2009, coll. «Quadrige».

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard – Contrôle Continu :

L'enseignant de TD propose différents travaux qui valent pour l'ensemble du contrôle continu (CM + TD), tels que : (1) lecture, compréhension et évaluation de descriptions proposées dans des manuels, dictionnaires ou grammaires ; (2) observation, par petits groupes, de corpus permettant de tester la pertinence de critères de définition ; (3) constitution de corpus permettant de mettre au point/d'invalider la pertinence de critères de définition ; (4) résolution de problèmes (par exemple : doit-on parler d'une ou de deux phrases dans *Il est parti il y a deux jours?*) ; (5) vérification des connaissances sur un texte quelconque : quelles en seraient les «phrases» selon les critères traditionnels? Quelles propositions et quelles représentations nouvelles pourrait-on avancer après une évaluation critique?

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale.

Formule dérogatoire Examen Terminal : Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

Session 2 : Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

CM mardi 10h30-11h30 / TD jeudi 9h-10h30

3LSM301S	Lexique 1 (unité lexicale et relations sémantiques)	G. Petit gpetit@u-paris10.fr TD : Frédérique ISEL	12h CM + 18h TD
-----------------	--	---	------------------------

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours, constitué d'un CM et de TD, est une initiation à la lexicologie. Il interroge la notion même d'unité lexicale. Celle-ci sera envisagée relativement au signe linguistique saussurien, mais également dans sa relation avec des unités qui, a priori ne sont pas considérées comme lexicales : nom propre, mots grammaticaux, termes techniques, noms de marques déposées, vocables. L'objet est d'approcher au plus près le phénomène lexical en opposant le lexème avec ce qu'il n'est pas. Une seconde partie du cours s'intéressera aux principales relations sémantiques : hyperonymie / hyponymie, méronymie / holonymie, synonymie, antonymie.

Le CM proposera une caractérisation théorique du lexique qui procédera en cinq temps : (i) notions fondamentales ; (ii) le signe et l'unité lexicale ; (iii) la morphologie lexicale ; (iv) la relation de dénomination ; (v) la sémantique lexicale.

Les TD seront consacrés à des applications sur des exemples choisis.

Bibliographie:

M.-Fr. Mortureux, *La lexicologie, entre langue et discours*, Sédés

A. Lehmann et F. Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie*, Nathan

G.Gross, *Les expressions figées en français*, Ophrys

Modalités de contrôle :

Session 1

Formule standard

CM : un examen final en temps limité et en amphi

TD : un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant (chaque note entre à part égale dans la note finale du TD).

Note finale CM + TD

Barème : CM = 40% de la note finale ; TD = 60% de la note finale.

Formule dérogatoire :

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

Session 2

Examen :

Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)

Parcours Lettres et Interculturel

Responsable : Jean-Claude Laborie

3LLI303L LITTÉRATURE D'IDÉES

TD – N. AUDE - **vendredi 10h30-12h** (TD de référence pour les étudiants en dérogatoire)

3LLI303L	Littérature d'idées	Nicolas AUDE nicolas_aude@hotmail.fr	TD 1h30 hebdo
<p>L'utopie et son contraire</p> <p>Recourir à la fiction pour penser la cité idéale, telle est la définition de l' « utopie » en tant que genre littéraire, un genre qui appartient donc de plein droit à la littérature d'idées. Mais dans son sens plus large, le terme « utopie » renvoie surtout à l'idée de chimère, de fantaisie irréalisable, voire d'illusion. Comment alors penser le réel avec ce qui semble s'y opposer aussi radicalement ? Et si les utopies deviennent possibles et commencent à déborder l'espace alloué au littéraire, n'y a-t-il pas là quelque chose d'effrayant ? Quel est en somme le contraire de l'utopie ? C'est à ces questions que nous essaierons de répondre en parcourant quelques grands textes représentatifs du genre littéraire utopique du xv^e au xxi^e siècle, en multipliant les va-et-vient entre littérature, histoire des idées et des arts, en étudiant enfin de près deux œuvres emblématiques.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enrichir sa culture générale, - Affiner sa connaissance des genres littéraires, - Développer son esprit de synthèse et sa capacité rédactionnelle 			
<p>Œuvres au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cyrano de Bergerac, <i>Voyage dans la lune</i>, édition de Maurice Laugaa, GF - Eugène Zamiatine, <i>Nous autres</i>, Gallimard, L'imaginaire <p>Bibliographie complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Utopie</i>, Thomas More - <i>Gargantua</i>, Rabelais - <i>L'île des esclaves</i>, Marivaux - <i>1984</i>, George Orwell 			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD</p> <p>1 devoir maison</p> <p>+ 1 épreuve finale de 2h : Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé</p>		
Contrôle dérogatoire et session 2	<p>Examen : 2h</p> <p>Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé</p>		

(rattrapage)	
--------------	--

TD – Stefania Cubeddu-Proux – Mercredi 15h30-17h

3LLI303L	Littérature d'idées	Stefania CUBEDDU-PROUX stefania.cubeddu@yahoo.fr	TD – 1h30 ebdo
<p>La question de l'Autre</p> <p>Grandes découvertes, guerres, invasions, migrations, sont autant d'expériences dans l'histoire des peuples qui font surgir la figure de l'Autre et les forcent à repenser leur conception de l'universel jusque dans ses fondements. Ainsi, l'Autre offre-t-il un objet perpétuel de réflexion pour la pensée occidentale, suscitant perplexité, dérision, effroi, curiosité, scepticisme – quitte à se retrouver soi-même au bout du questionnement.</p> <p>Ce cours se propose d'explorer dans la diachronie des textes qui interrogent la figure de l'Autre en mettant en évidence le caractère protéiforme de cette réflexion dans la diversité des genres où elle s'exprime.</p>			
<p>COMPETENCES VISEES</p> <p>Approfondissement de la notion de genres littéraires. Perfectionner les méthodes d'analyse littéraire. Enrichir sa culture générale.</p>			
<p>BIBLIOGRAPHIE Une bibliographie commentée et un choix de textes seront distribués en cours et disponibles sur <i>coursenligne</i>.</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD 1 devoir maison + 1 épreuve finale de 2h : Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé</p>		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé</p>		

3LLI305L DÉBAT D'IDÉES I

TD – A-L François – jeudi 15h30-17h30

3LLI305L	DEBAT D'IDEES I	Anne-Laure FRANÇOIS alaufrancois@yahoo.fr	TD - 1h30 hebdo.
<p>Dans la perspective des métiers du journalisme international ou de la médiation culturelle, le propos de ce cours-atelier est d'initier les étudiants aux grands débats d'idées internationaux, en s'attachant à suivre un certain nombre de sujets au travers de revues d'idées anglo-saxonnes, d'articles de <i>think tanks</i>, de blogs ou de tribunes de grands médias américains... On s'essaiera, à partir de textes en anglais non traduits, aux exercices de résumé / discussion / argumentation et mise en perspective, à partir d'articles ou de dossiers de presse centrés sur une problématique à forte dimension interculturelle, dans les domaines politiques et social. On travaillera à partir de textes et supports en anglais non traduits (fournis au cours des séances ou accessibles sur internet), mais le cours lui-même et les travaux demandés seront en français.</p>			
Compétences visées :			
Œuvres au programme :			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve terminale de 2 heures Résumé-discussion d'un texte argumentatif en anglais ou oral		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Résumé-discussion d'un texte argumentatif en anglais ou oral		

3LLI306L INTERCULTURALITÉ 1 : PLURILINGUISME ET TRADUCTION COMPARÉE

TD - AMANDIO MANON - mardi 15h30-17h30

3LLI306L	Interculturalité : plurilinguisme	Manon Amandio m.amandio@u-paris10.fr	TD 1h30 Hebdo
<p>Tout texte plurilinguiste pose des problèmes de traduction et des questions culturelles. Dans une introduction aux enjeux littéraires du plurilinguisme, nous étudierons différents textes grâce aux outils de l'analyse littéraire, qui conduisent à la création d'une esthétique particulière, mais aussi dans leur lien à des pratiques sociales et culturelles diverses. Pour cela, nous analyserons quelques théories de la traduction ainsi que des notions propres à l'analyse littéraire comme la polyphonie et le dialogisme.</p>			
Compétences visées :			
Acquérir une culture générale sur les spécificités du plurilinguisme dans différentes sociétés. Connaître les différentes notions relatives à l'approche interculturelle. Savoir élaborer des supports de médiation culturelle dans le domaine littéraire.			
Œuvres au programme			
Le cours portera sur différents extraits d'œuvres littéraires ainsi que sur la lecture continue d'une œuvre à choisir en début de semestre.			

Modalités de contrôle	
Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison (mini-enquête ou fiche de lecture)+ 1 épreuve terminale de 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé

Parcours personnel encadré (au choix)

	LP Bibliothèque		TD – 2h hebdo
<p>Ce parcours propose aux étudiants intéressés par les métiers du livre une ouverture au monde de la librairie. Les enseignements sont assurés par des professionnels, intervenants au pôle Métiers du livre de notre université ou à l'Institut national de formation de la librairie (INFL, partenaire de la licence professionnelle « Métiers de l'édition spécialité librairie »). Ils offrent un premier aperçu du métier : loi Lang, éditeurs / distributeurs / libraires, modes d'achat, techniques de vente, bases de la gestion, culture professionnelle. Stage de deux semaines en librairie. Évaluation par contrôle terminal et notes sur dossier (pour les applications).</p>			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	Évaluation TD Travaux d'application + 1 épreuve terminale de 2h lors de la dernière séance de cours		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé		

Responsables : Nadia Cernogora / XXX

3LLM401L LITTÉRATURE DU XIXE SIÈCLE

CM mardi 8h20-10h

3LLM401L	Littérature du XIX^e siècle	Agathe NOVAK LECHEVALIER agathe.lechevalier@u-paris10.fr	CM 1h30 hebdo
<p>Littérature et politique au XIX^e siècle : Le XIX^e siècle est celui des révolutions politiques : la littérature, souvent, s'en empare, les questionne et s'en fait l'écho. Ce cours s'intéresse à cet investissement du champ politique par la littérature du XIX^e siècle, à travers différents genres : théâtre, roman et poésie. En étudiant des œuvres complètes (<i>Lorenzaccio</i> d'Alfred de Musset et <i>L'Education sentimentale</i> de Gustave Flaubert) et quelques extraits significatifs d'autres grands écrivains (notamment Victor Hugo), on cherchera à comprendre ce qui est en jeu dans le bouleversement des rapports entre littérature et politique propre au XIX^e siècle.</p> <p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquérir une connaissance approfondie des œuvres au programme et de leur contexte historique et littéraire. - améliorer les connaissances de l'histoire à la fois politique et littéraire du XIX^e siècle, en maîtriser les grandes étapes, les enjeux, les dates clés. - Développer une réflexion théorique sur les relations entre politique et littérature. 			
<p>Œuvres au programme : Alfred de Musset, <i>Lorenzaccio</i>, Flammarion, « GF », 2012. Gustave Flaubert, <i>L'Education sentimentale</i>, « GF », 2013. D'autres extraits significatifs (notamment de Victor Hugo) seront distribués en cours.</p> <p>Bibliographie indicative (à consulter éventuellement en bibliothèque) : Philippe HAMON, <i>Texte et idéologie</i>, Paris, PUF, 1984. Vincent JOUVE, <i>Poétique des valeurs</i>, Paris, PUF, 2001. Paule PETITIER, <i>Littérature et idées politiques au XIX^e siècle</i>, Paris, A. Colin, « 128 », 2005. Jacques RANCIERE, <i>Politique de la littérature</i>, Paris, Galilée, 2007. Jean-Paul SARTRE, <i>Qu'est-ce que la littérature ?</i>, Paris, Gallimard, 1948. Susan SULEIMAN, <i>Le Roman à thèse</i>, Paris, PUF, « Ecriture », 1983.</p>			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	Évaluation CM : 1h30 Question(s) portant sur le contenu du cours et sur un extrait lié à la problématique abordée.		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 4h. Commentaire composé ou dissertation sur la problématique et les œuvres étudiées.		

TD – BROCARD PAUL

3LLM401L	Littérature du XIX ^e siècle	Paul BROCARD paul.brocart@ens-lyon.fr	TD – 2h hebdo (1 gr)
<p>Ce cours vise à comprendre comment le développement de la presse au cours du XIX^e a eu un impact sur les modalités de production littéraire. La presse devient en effet un objet de représentation romanesque, mais elle modifie également certaines formes littéraires. L'on assiste notamment à l'émergence d'une littérature de masse. En étudiant le dialogue entre la presse et l'objet littéraire, qu'elle soit support ou sujet de textes, on s'attachera à comprendre comment celle-ci a redéfini la place de l'objet littéraire et de son auteur au XIX^e siècle.</p>			
<p>Compétences visées : -Consolider les connaissances liées à l'histoire littéraire du XIX^e -Développer des capacités d'analyse de texte contextualisés -Analyser les formes littéraires au regard d'exigences propres à une littérature de masse.</p>			
<p>Œuvres au programme : - Honoré de Balzac ; Illusions perdues (Ile partie) - Eugène Sue ; Les Mystères de Paris - Le Spleen de Paris ; Charles Baudelaire</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD Un devoir maison en cours de semestre + une épreuve terminale de 4h</p>		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen CM + TD : 4h. Commentaire composé ou dissertation sur les œuvres au programme</p>		

TD - SCHUH JULIEN

3LLM401L	Littérature du XIX ^e siècle	Julien SCHUH julien.schuh@u-paris10.fr	TD – 2h hebdo (1 gr)
<p>Littérature et contestation politique sous la Troisième République : <i>L'Insurgé</i> de Jules Vallès (1886) et <i>Le Voleur</i> de Georges Darien</p> <p>Les trente dernières années du XIX^e siècle offrent le spectacle de violentes contestations politiques, depuis la Commune, étouffée dans le sang, jusqu'aux attentats anarchistes qui ponctuent les années 1890. La Troisième République, fondée sur des valeurs libérales, démontre par diverses « lois scélérates » qu'elle sert d'abord les intérêts des classes dominantes. Ce TD analysera la manière dont les contestations de l'ordre établi se traduisent en littérature, à travers la mise en scène de figures de « réfractaires », communards, anarchistes ou marginaux, dans le roman, mais aussi la nouvelle (Marcel Schwob, Remy de Gourmont), le théâtre et la poésie.</p>			

Compétences visées :	
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'évolution des formes romanesques à la fin du XIX^e siècle. - Analyser les usages politiques de la littérature. - Acquérir la technique du commentaire de texte. 	
Œuvres au programme :	
<ul style="list-style-type: none"> - Jules Vallès, <i>L'Insurgé</i>, édition enrichie, Le Livre de Poche, 2012. - Georges Darien, <i>Le Voleur</i>, Folio classique, 2009. <p>Une bibliographie et des documents complémentaires seront distribués au fil des séances ou mis en ligne.</p>	
Modalités de contrôle	
Contrôle continu	Évaluation TD Un devoir maison en cours de semestre + une épreuve terminale de 4h
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM + TD : 4h. Commentaire composé ou dissertation sur les œuvres au programme

3LLM402L POÉTIQUE COMPARÉE 2

TD – A. Lebarbier (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM402	Poétique comparée	Amandine LEBARBIER amandine.lebarbier@u-paris10.fr	TD - 2h hebdo.
Nouvelles « musicales » du XIXe siècle			
<p>Le XIXe siècle est marqué par un dialogue fécond entre les arts et notamment entre la littérature et la musique : sous l'impulsion des romantiques allemands, et notamment de Hoffmann, de nombreux auteurs placent la musique au cœur de leur intrigue en accordant une place de choix à des personnages de musiciens, fictifs ou imaginaires, à des cantatrices, à des scènes à l'opéra, etc. Ce cours se propose d'étudier quelques nouvelles « musicales » du XIXe siècle et de s'interroger sur la capacité de la littérature à parler de la musique, de mettre au jour différentes postures d'écrivains oscillant entre mélomanie et mélophobie, et de réfléchir aux échanges fructueux entre deux domaines linguistiques et culturels.</p>			
Compétences visées :			
<ul style="list-style-type: none"> -Se sensibiliser à différentes problématiques comparatistes -Travailler dans une perspective intermédiaire (ouverture sur des œuvres musicales et picturales) 			

-Appréhender les phénomènes d'intertextualité, de réécriture, d'influence

- S'entraîner au commentaire littéraire

Œuvres au programme :

- HOFFMANN, E.T.A, *Le Violon de Crémone*, dans *Trois contes*, Le livre de poche, 2011.
- BALZAC, Honoré de, *Sarrasine*, dans *Sarrasine, Gambara, Massimila Doni*, Gallimard, collection folio classique, 2007.
- DUMAS, Alexandre, *La femme au collier de velours*, Gallimard, collection folio classique, 2006.

Œuvres complémentaires (édition libre)

- KLEIST, Heinrich von, *Sainte Cécile ou la puissance de la musique*.
- HOFFMANN, E.T.A, *Don Juan*.
- SAND, Georges, *La prima donna*.

Ouvrages critiques :

Une bibliographie sera distribuée aux élèves lors du premier cours

Modalités de contrôle

Contrôle continu

Évaluation TD :

1 devoir à la maison

+ 1 épreuve terminale en 4h. : dissertation, 4h

Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)

Examen TD : 2h

Questions de synthèse portant sur le programme du TD suivi ou du TD de référence, supposant la rédaction d'un développement organisé

TD – P. Boizette

3LLM402

Poétique comparée

Pierre Boizette

pboizette@gmail.com

TD - 2h hebdo.

Représenter les génocides

À partir de l'analyse de deux œuvres complètes relatives au premier et au dernier génocide du 20ème siècle, celui des Arméniens et celui des Tutsi du Rwanda, nous évoquerons la spécificité du texte littéraire dans le processus de travail collectif de mémoire. Nous y aborderons la question d'une représentation fictionnelle de ces événements par deux écrivains ne les ayant pas vécus eux-mêmes et les questions que de telles démarches soulèvent d'un point de vue éthique et poétique.

<u>Compétences visées</u>	
Apprendre à synthétiser ses idées de manière claire et construite	
Acquérir le vocabulaire de l'analyse comparée	
Développer une réflexion critique sur les enjeux éthiques de la littérature	
Œuvres au programme :	
- Edgar Hilsenrath, <i>Le Conte de la pensée dernière</i> , Paris : Le livre de Poche, 2007	
- Boubacar Boris Diop, <i>Murambi, le livre des ossements</i> , Paris : Zulma, 2014	
Lectures complémentaires	
- Virginie Brinker, <i>La Transmission littéraire et cinématographique du génocide des Tutsi au Rwanda</i> , Paris : Classiques Garnier, 2014	
- Catherine Coquio (dir.), <i>L'histoire trouée, négation et témoignage</i> , Nantes : L'Atalante, 2004	
- Sandra Laugier, <i>Éthique, littérature, vie humaine</i> , Paris : PUF, 2006	
Modalités de contrôle	
Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve terminale en 4h. : dissertation, 4h
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen TD : 2h Questions de synthèse portant sur le programme du TD suivi ou du TD de référence, supposant la rédaction d'un développement organisé

3LLM403L TEXTES FONDATEURS 2: BIBLE ET LITTÉRATURE

TD – R. Franca Bastos

3LLM403L	Textes fondateurs 2: Bible et littérature	Raísa FRANCA BASTOS franca.bastos.raisa@gmail.com	TD - 1h 30 hebdo.
La Bible est, avec la pensée grecque, l'une des deux sources principales de la culture occidentale. Le cours « Bible et littérature » vise d'abord à assurer aux étudiants les connaissances élémentaires nécessaires à leur formation de lettrés. Il allie une initiation générale à la Bible comme chef d'œuvre de littérature, et l'étude			

d'un ou de plusieurs épisodes ou mythes bibliques envisagés à travers leurs différentes modalités d'interprétation et leurs réécritures littéraires.

Nous avons choisi de nous intéresser à trois types de réécritures bibliques, au sein de trois genres littéraires et époques différents : les *Pensées* de Pascal, la *Légende des siècles* de Victor Hugo, et *Au nom de la mère* de Erri de Luca.

Compétences visées :

Les savoir-faire visés sont la pratique de l'analyse comparative de textes, la capacité à distinguer les différences entre la forme, variable, et le contenu, *a priori* unique, afin de réfléchir à l'impact de la forme sur le fond, et aux modalités à l'œuvre dans le processus de création.

Œuvres au programme :

- Erri de Luca, *Au nom de la mère*, Paris, Gallimard, « Hors-série littérature », 2006.
- Victor Hugo, *La légende des siècles*, Paris, Le livre de poche, « Classiques », 2000.
- Pascal, *Pensées*, Paris, édition Sellier, Le livre de poche, « Les classiques de poche », 2000.

Modalités de contrôle :

Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison ou 1 oral + 1 épreuve terminale de 2 heures : questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD suivi ou du TD de référence, supposant la rédaction d'un développement organisé.

TD – S. Parizet (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM403L	Textes fondateurs 2: Bible et littérature	Sylvie Parizet	TD - 1h 30 hebdo.
<p>Au même titre que la mythologie gréco-romaine, la Bible fait partie de notre imaginaire collectif. Elle est une source d'inspiration majeure pour les écrivains, et il est indispensable d'étudier ce phénomène lors d'un parcours de Lettres. Mais si l'intitulé de cet E.C. est « Bible et littérature », il faut noter que l'expression peut s'entendre de deux façons, qui correspondent aux deux grandes parties du cours qui sera dispensé cette année.</p> <p>1) Indépendamment de son statut de « texte sacré », la Bible peut elle-même être considérée comme une œuvre littéraire (ce que les anglo-saxons appellent « The Bible as Literature »). Dans un premier temps, on présentera donc ce texte majeur de la culture occidentale, ce qui permettra à ceux qui n'ont jamais lu la Bible d'en cerner les contours.</p> <p>2) L'imaginaire biblique a nourri, et continue de nourrir, la littérature. On s'attachera alors aux modes d'expression de ce lien (« The Bible and Literature »), en prenant pour point d'appui le texte du quatrième chapitre de la Genèse (l'histoire de Caïn et Abel) : quels sont les écrivains qui reprennent ce texte ? comment la référence à l'épisode biblique fonctionne-t-elle selon les époques et les latitudes ? quels enjeux éthiques ou politiques ces différentes réécritures soulignent-elles ?</p> <p>On travaillera à partir de textes célèbres (« La Conscience » de Victor Hugo), ou moins connus (récits de littérature africaine contemporaine), donnés sous formes d'extraits présentés dans le cours, mais l'on étudiera aussi de façon plus détaillée un récit du début du XX^e siècle, <i>Le Compagnon secret</i> (<i>The Secret Sharer</i>, de Joseph Conrad), que les étudiants devront avoir lu avant le début du cours.</p>			

Compétences visées :

- Savoir se repérer dans cette œuvre majeure de la culture occidentale qu'est la Bible
- Savoir étudier une œuvre littéraire marquée par la Bible (savoir utiliser les « outils » bibliques nécessaires)

Œuvre au programme :

Joseph CONRAD, *Le Compagnon secret (The Secret Sharer, 1909)*, dans l'édition « folio bilingue » publiée chez Gallimard en 2005.

Bibliographie :

La Bible, livre de la Genèse (premier livre du Pentateuque, ou de la Torah, *Bereshit*).

Ouvrages critiques sur les réécritures littéraires de l'épisode de Caïn et Abel :

Cécile HUSSHERR, *L'Ange et la bête. Caïn et Abel dans la littérature*, éditions du Cerf, 2005. Véronique LEONARD-ROQUES, *Caïn, figure de la modernité*, Paris, Champion, 2003, et *Caïn et Abel. Rivalité et responsabilité*, Monaco, Le Rocher, 2006.

- *Encyclopédie littéraire de la Bible*, sous la direction de Robert ALTER et Frank KERMODE [*The Literary Guide to the Bible*, 1987], Bayard, 2003.

- *Culture biblique*, Olivier MILLET et Philippe DE ROBERT, P.U.F, collection « Premier Cycle », 2001.

- *Lectures bibliques. Aux sources de la culture occidentale*, Anne-Marie PELLETIER, Nathan/Le Cerf, 1973.

Modalités de contrôle :

Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison ou 1 oral + 1 épreuve terminale de 2 heures : questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD suivi ou du TD de référence, supposant la rédaction d'un développement organisé.

3LLM404L LITTÉRATURE ET ARTS

TD – F. Moulin – Jeudi 15h30-17h30

3LLM404L	Littérature et arts (+ D. U. architecture, littérature et espaces)	Fabrice MOULIN fmoulin@u-paris10.fr	TD - 1h. 30 hebdo.
-----------------	---	---	---------------------------

Littérature, architecture et imaginaire de la ruine

On propose un panorama du motif de la ruine dans la culture et la littérature, en montrant comment ce thème, point d'articulation entre nature et culture, passé et présent, gloire et déchéance, a nourri l'imaginaire depuis la Renaissance jusqu'aux récits les plus contemporains.

L'approche, qui confrontera l'architecture, la peinture et les textes, sera double :

- esthétique : on reviendra sur le rôle des découvertes archéologiques à la Renaissance et au siècle des Lumières, dans la formation du goût à l'antique dans l'art et l'architecture européens.
- littéraire : on étudiera l'apparition et l'expression d'une conscience mélancolique dans la littérature de l'âge classique jusqu'au romantisme; enfin, dans une littérature plus récente, on observera la façon dont le thème de la ruine s'articule au motif de la destruction, de la guerre, ou encore de la friche urbaine, des mutations de la ville.

Dans la mesure du possible, et dans le souci d'articuler l'étude des textes à la découverte des œuvres, une visite (site ou musée) autour du motif de la ruine est prévue.

Compétences visées :

La constitution d'une culture générale en histoire de l'art et de l'architecture ; la capacité de synthèse et d'analyse, dans le contexte de l'exercice d'explication de texte ; la mise en relation du texte et de l'image.

Œuvres au programme :

Les extraits étudiés seront distribués au gré des cours. Ils seront principalement empruntés à Du Bellay (*Les Antiquités de Rome*) ; Diderot (*Le Salon de 1767*) ; Chateaubriand (*Le génie du christianisme*) ; Jonathan Littell (*Les Bienveillantes*).

Bibliographie complémentaire :

Roland Mortier, *Poétique de la ruine en France*, Genève, Droz, 1974
 Michel Makarius, *Ruines*, Flammarion, 2011

Modalités de contrôle :

Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison : explication de texte ; + 1 épreuve terminale de 2h : analyse d'un texte et éventuellement d'une image.
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Analyse d'un texte et éventuellement d'une image sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.

TD - RUBIO EMMANUEL

3LLM404 L	Littérature et arts	Emmanuel RUBIO emmanuel.rubio@u-paris10.fr	TD - 1h30. hebdo.
----------------------------	----------------------------	---	--------------------------

Utopies urbaines entre littérature et architecture au XXe siècle

Réinventer la ville ? Le vingtième siècle – des architectes modernes à la postmodernité contemporaine et à l'horizon écologiste, en passant par les surréalistes, les situationnistes... – s'y est largement employé. Plans, maquettes, descriptions, se confrontant les uns aux autres, tissent ainsi un ensemble de projets de rêve (ou de cauchemar), qui travaillent la réalité de la ville. Eclairant les développements littéraires au vu du contexte architectural et urbain de leur époque, s'attachant par ailleurs à lire la ville et ses grands projets comme *texte* à déchiffrer, le cours s'accompagnera d'une lecture sur le vif de l'axe historique parisien, depuis le Louvre jusqu'à la Défense... et Nanterre.

Compétences visées :

- Découverte d'avant-gardes importantes du XX^{ème} siècle ;
- approche interdisciplinaire de la littérature et de ses enjeux ;
- initiation aux problématiques des *urban studies*.

Œuvres au programme :

Le Corbusier, *Urbanisme* (Champs / Flammarion)

Polycopié remis en cours : anthologie de textes littéraires et de manifestes d'artistes et d'architectes.

Modalités de contrôle

Contrôle
continu

Évaluation TD

1 devoir à la maison (analyse de texte ou document)
+ 1 épreuve terminale de 2h Questions de synthèse et analyse de texte ou document

Contrôle
dérogato
ire et
session 2
(rattrapa
ge)

Examen : 2h

Questions de synthèse et analyse de texte ou document

Parcours Général

3LLE406L THÉÂTRE ET HISTOIRE

TD – Philippe Zard (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLE406L	Théâtre et Histoire	Philippe ZARD philippe.zard@u-paris10.fr	TD, 1h30 hebdo
<p>Le théâtre de la Révolution française</p> <p>Le titre de cet enseignement doit se comprendre en deux sens : il s'agira de montrer comment trois grands dramaturges des 19e et 20e siècles se sont saisis de l'histoire de la Révolution française comme de l'événement cardinal de la modernité politique, matrice des espérances et des tragédies de leur temps ; mais aussi d'examiner comment le drame de la Révolution suscite en retour une réflexion du théâtre sur ses propres pouvoirs de représentation et sur ses enjeux politiques.</p>			
<p>Programme :</p> <p>Georg Büchner, <i>La Mort de Danton</i> (1835), Garnier-Flammarion</p> <p>Jean Anouilh, <i>Pauvre Bitos ou le dîner de têtes</i> (1958), coll. Folio, Gallimard (n° 301).</p> <p>Peter Weiss, <i>Marat-Sade</i> (1964), L'Arche.</p>			
<p>Bibliographie : distribuée en cours</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu :	un devoir maison (dissertation ou commentaire) + 1 épreuve terminale de 2 heures à la fin du semestre : questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé.		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur les œuvres au programme dans le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année.		

TD – A. Lebarbier

3LLM406	Théâtre et histoire	Amandine LEBARBIER amandine.lebarbier@u-paris10.fr	TD – 1h30 hebdo.
<p>Marguerite de Bourgogne/ Lucrece Borgia, deux criminelles sur la scène romantique</p> <p>Ce cours se propose d'étudier l'utilisation de deux figures historiques féminines que sont Marguerite de Bourgogne et Lucrece Borgia, respectivement par Alexandre Dumas dans <i>La Tour de Nesle</i> et par Victor Hugo dans <i>Lucrece Borgia</i>. Ces deux drames exploitent la plasticité de la légende noire de ces deux criminelles qui deviennent les parangons du spectaculaire et du scandaleux de la scène romantique des</p>			

années 1830.

Il s'agira donc d'étudier à la fois la relecture fantasmée de ces figures historiques et la poétique de la violence et du sanglant mise en œuvre par nos deux dramaturges.

Compétences visées :

- Acquérir des connaissances en histoire littéraire
- Appréhender les liens unissant la littérature et les schémas de pensée d'une société
- Acquérir du vocabulaire en analyse théâtrale
- S'entraîner au commentaire littéraire
- Travailler dans une perspective intermédiaire (ouverture sur l'opéra de Donizetti, *Lucrezia Borgia*)

Œuvres au programme :

- DUMAS, Alexandre, *La Tour de Nesle*, Folio Théâtre, 2014.
- HUGO, Victor, *Lucrece Borgia*, Folio Théâtre, 2007.

Ouvrages critiques :

Une bibliographie sera distribuée aux élèves lors du premier cours

Modalités de contrôle

Contrôle continu	un devoir maison (dissertation ou commentaire) + 1 épreuve terminale de 2 heures à la fin du semestre : questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé.
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur les œuvres au programme dans le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année.

Approfondissement lettres

3LLE407L STYLE ET STYLISTIQUE 1 (TD)

TD – P. V. DESARBRES

3LLE407L	Style et stylistique 1	Paul-Victor Desarbres pdesarbres@u-paris10.fr	TD - 1h30. hebdo.
<p>Ce cours a pour objet une initiation à la stylistique, discipline utile aux « concours » (CAPES, agrégation), et qui mobilise des compétences de culture générale, de linguistique, de rhétorique, de linguistique et de poétique. Les textes empruntés à différents genres littéraires feront l'objet d'une explication détaillée.</p>			
<p>Compétences visées : Acquisition du vocabulaire de l'analyse stylistique et de la méthodologie du commentaire stylistique.</p>			
<p>Œuvres au programme : Les textes faisant l'objet d'analyses seront distribués en cours.</p>			
<p>Ouvrages à lire et qui seront utilisés en cours :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nicolas Laurent, <i>Initiation à la stylistique</i>, Paris, Hachette Supérieur, collection Ancrages.- Léo Spitzer, <i>Exercices de style</i>, Paris, Gallimard, collection TEL.- Dominique Maingueneau, <i>Éléments de linguistique pour le texte littéraire</i>, Paris, Nathan université ou Armand Colin.- Le Grand Robert, ou le Trésor de la langue française (disponible gratuitement à http://atilf.atilf.fr/tlf.htm ou à http://www.cnrtl.fr/definition/)			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir sur table lors du semestre + épreuve finale : 2h Analyse de texte		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Analyse stylistique d'un texte guidée par des questions (sur le programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année)		

Complémentaires Sciences du Langage S4

3LSM404S	Morphologie et syntaxe 2	KRAY Karine karine.kray@estvideo.fr	36h TD
Description de l'enseignement, principaux contenus :			
<p>Morphologie (TD 18h)</p> <p>La morphologie peut concerner la construction des mots (par exemple le mot <i>transformation</i> est construit par la préfixation (<i>trans-</i>) et la suffixation (<i>-ation</i>) sur la base <i>form</i> que l'on trouve dans <i>former</i>, <i>déformer</i>, <i>formation</i>, etc.) – auquel cas l'on parle de «morphologie constructionnelle» – ou bien peut concerner les variations susceptibles d'atteindre un même mot, auquel cas l'on parle de «morphologie flexionnelle» (par exemple la forme verbale varie selon la personne, le mode et le temps : <i>chant-ons/chant-ez</i>, (que nous /vous) <i>chant-i-ons chant-i-ez, chant-er-ons/chant-er-ez</i>, etc.). Ces variations concernent la forme même de l'unité mais dépendent du contexte (on doit associer la flexion <i>-ons</i> à <i>nous</i> et non à <i>vous</i> : <i>nous chantons</i>/*<i>vous chantons</i>, ou de même <i>marchand</i> à <i>le</i> et <i>marchande</i> à <i>la</i> (<i>le marchand/la marchande</i>) ou <i>cheval</i> à <i>le/un/ce</i> et <i>chevaux</i> à <i>les/des/ces</i>). Elles ne reçoivent pas la même description à l'écrit et à l'oral (comparer ce que l'on dit/entend et ce que l'on écrit/lit dans <i>un lit/des lits, un commerçant/une commerçante</i>, etc.) et peuvent faire l'objet d'erreurs (pas seulement chez les enfants) qu'il est intéressant d'expliquer : <i>il envoie/ils envoient, il croit/ils croient/ils croivent, il envoie/ils enverront, il conclut/nous concluerons</i>, etc.</p>			
Bibliographie :			
<p>Benveniste, E. (1966) «Les relations de temps dans le verbe français», <i>Problèmes de linguistique générale</i>, tome 1, Paris : NRF.</p> <p>Gardes-Tamine, J. (2002) «La morphologie flexionnelle», <i>La Grammaire</i> : Vol 1, Paris : Armand Colin.</p> <p>Leeman-Bouix, D. (1994 rééd. 2002) <i>Grammaire du verbe français, des formes au sens</i>, Paris : Nathan.</p>			
Modalités de contrôle :			
<p><i>Session 1</i></p> <p>Formule standard</p> <p><i>Contrôle Continu</i> : divers travaux sont proposés aux étudiants, comme (1) commentaire critique d'un tableau de conjugaison tel que présenté dans le Bescherelle (terminologie, présentation, formes inventoriées, classement des verbes, comparaison avec le Larousse de la conjugaison, etc.), (2) mise au point collective des règles orthographiques concernant le participe présent (<i>convainquant</i> ou <i>convaincant</i>?), (3) analyse des différentes formes de type <i>être</i> + participe passé</p>		<p><i>Session 2</i> : Une épreuve en temps limité (2h).</p>	

<p>(<i>Madame est sortie (= absente)/Madame est sortie à 18h</i>), (4) analyse des accords dans des phrases variées, (5) problème à résoudre (dans <i>La guerre, t'as pas connu</i>, le participe passé ne s'accorde pas avec <i>la guerre</i> : pourquoi?).</p> <p>Note finale : TD Morphologie + TD Syntaxe 2 (chaque note entre pour 50% dans la note finale)</p> <p>Formule dérogatoire : Examen Terminal</p> <p>Une épreuve en temps limité (2 h). (Épreuve commune TD Morphologie + TD Syntaxe2)</p> <p>Formule dérogatoire :</p> <p>Une épreuve commune (CM + TD) en temps limité (1h30)</p>	
<p>Syntaxe 2 (TD 18h)</p> <p>Faisant suite à «Syntaxe 1» et à «Morphologie», ce cours se propose d'explorer la zone mitoyenne entre morphologie et syntaxe, ainsi que de poursuivre l'analyse des constructions verbales de la «phrase simple» en microsyntaxe. On abordera ainsi la grammaire du français du point de vue de la morphologie verbale dite <i>flexionnelle</i> : le temps et l'aspect, la position parfois non canonique des compléments du verbe (les pronoms dits <i>clitiques</i> placés à sa gauche), et du point de vue des constructions avec auxiliaire de temps <i>avoir</i> ou <i>être</i> (<i>il a mangé/ il est venu</i>), des constructions attributives (<i>il est fourbu/ je le trouve fatigué</i>), (semi-)figées (<i>mettre une disquette = mentir</i>), à V-support (<i>commettre une agression = agresser</i>), passives (<i>il est mangé</i>), impersonnelles (<i>il pleut</i>) ou infinitives (<i>il promet de se reposer/ il ordonne de se reposer</i>).</p>	
<p>Bibliographie :</p> <p>Creissels, D. (1995) <i>Éléments de syntaxe générale</i>, Paris : PUF.</p> <p>Riegel, M., J.-C. Pellat & M. Rioul (1994) <i>Grammaire méthodique du français</i>, Paris : PUF. (Rééd. entièrement revue en 2009, coll. «Quadrige».)</p>	
<p>Modalités de contrôle :</p>	
<p><i>Session 1</i></p> <p>Formule standard</p> <p><i>Contrôle Continu</i> : (1) Devoirs-maison (à organiser de préférence en petits groupes de travail) ; (2) Une épreuve en temps limité.</p> <p>Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale.</p> <p>Note finale : TD Morphologie + TD Syntaxe 2</p>	<p><i>Session 2</i> : Une épreuve en temps limité (2h).</p>

<p>(chaque note entre pour 50% dans la note finale)</p> <p>Formule dérogatoire : Examen Terminal</p> <p>Une épreuve en temps limité (2 h). (Épreuve commune TD Morphologie + TD Syntaxe2)</p>	
---	--

3LSM403S	Discours / texte 1 : (grammaire de texte)	C. Mellet et F. Sitri fsitri@u-paris10.fr	24h TD
----------	--	---	---------------

Description de l'enseignement, principaux contenus :

Ce cours constitue une introduction à la problématique de l'énonciation fondée sur l'étude linguistique de textes variés. On étudiera d'abord les distinctions fondamentales entre les notions de *récit* et de *discours*, à partir de la notion d'embrayage. On envisagera plus particulièrement les valeurs et emplois des pronoms personnels et des temps présent, imparfait, passé composé et passé simple.

Bibliographie

Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1974 (chapitres « L'appareil formel de l'énonciation », t. 2, « Les relations de temps dans le verbe français », t. 1).

Maingueneau D., *Analyser les textes de communication*, Dunod, 1998.

Perret M., *L'énonciation en grammaire du texte*, Nathan, 1997.

Modalités de contrôle :

Session 1 :

Formule standard

Contrôle continu : au moins 2 notes dont au moins 1 partiel sur table.

Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale.

Formule dérogatoire : Examen Terminal

Une épreuve en temps limité (1h)

Session 2 : une épreuve en temps limité (1h)

Parcours Lettres et Interculturel

Responsable : Jean-Claude Laborie

3LLIM05L INTERCULTURALITÉ 2 (ESPACES FRANCOPHONES)

TD – F. Paravy (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLIM05L	Interculturalité 2 (espaces francophones)	Florence PARAVY florence.paravy@u-paris10.fr	TD – 1 h 30 hebdo
<p>Ce cours abordera les grandes problématiques liées à la notion de francophonie (problèmes de définition et délimitation, déterminismes historiques et politiques pesant sur le champ littéraire, usage de la langue française) à travers tout d’abord un panorama général des littératures francophones et de la littérature d’Afrique noire francophone, puis l’étude de deux romans d’auteurs africains, dont on soulignera notamment la dimension interculturelle.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - saisir les problématiques liées à la notion de « francophonie » et de « littérature francophone » - découvrir la littérature d’Afrique noire et identifier certaines de ses thématiques récurrentes. - analyser les textes en fonction de leur contexte spécifique de production et de leur dimension interculturelle. 			
<p>Œuvres au programme :</p> <p>Ferdinand Oyono, <i>Une Vie de boy</i>, Julliard, 1956, rééd. Pocket, 1989. Tierno Monénembo, <i>Les Écailles du ciel</i>, Seuil, 1986, rééd. Coll. Points Seuil.</p> <p>Bibliographie :</p> <p>Une bibliographie commentée sera distribuée au début de semestre.</p>			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	<ul style="list-style-type: none"> - devoir maison : commentaire partiel d’un extrait d’une œuvre au programme à partir d’une question (50 %). - épreuve lors de la dernière séance (2 h) : commentaire partiel d’un extrait d’une œuvre au programme à partir d’une question (50 %). 		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Une épreuve de 2 h : commentaire partiel d’un extrait d’une œuvre au programme à partir d’une question.</p>		

3LLIM05L	Interculturalité 2 (espaces francophones)	Pierre Boizette pboizette@gmail.com	TD – 1 h 30 hebdo
<u>Du choix du français à son refus, la francophonie selon ses écrivains</u>			
<p>Le français est aujourd'hui utilisé par des écrivains originaires de tous les continents. Il est, selon les mots de l'Organisation Internationale de la Francophonie, « une langue en partage » dont l'usage n'a néanmoins pas toujours été évident. En effet, pour des auteurs comme Boubacar Boris Diop, Michel Tremblay ou encore Sony Labou Tansi, la décision d'écrire dans cette langue a suscité un questionnement sur les raisons et la manière de l'utiliser. Ce cours a par conséquent pour objectif d'apporter des outils d'analyse littéraire spécifiques à l'étude de textes francophones. Il sera basé sur un corpus d'extraits distribués en classe, à la fois d'oeuvres issues de différents contextes historiques et linguistiques et d'ouvrages théoriques. Nous y aborderons plus précisément la relation entretenue par les auteurs de ce domaine avec la langue française, cela nous permettra de cerner ses enjeux contemporains tout en évoquant les problématiques que cette situation implique.</p>			
Compétences visées :			
Analyser les textes en fonction de leur contexte spécifique de production.			
Maîtriser la méthode du commentaire composé.			
Acquérir des outils d'analyse spécifiques aux textes francophones.			
Bibliographie :			
Michel Beniamino et Lise Gauvin, <i>Vocabulaire des études francophones. Les Concepts de base</i> , Limoges : PULIM, 2005			
Pascale Casanova, <i>La République mondiale des lettres</i> , Paris : Seuil, coll. « Points Essais », (1999) 2008			
Dominique Combe, <i>Les littératures francophones</i> , Paris : PUF, coll. « Licence », 2010			
Jean-Marc Moura, <i>Littératures francophones et théorie postcoloniale</i> , Paris : PUF, coll. « Quadrige », (1999) 2013			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	<ul style="list-style-type: none"> - devoir maison : commentaire partiel d'un extrait d'une œuvre au programme à partir d'une question (50 %). - épreuve lors de la dernière séance (2 h) : commentaire partiel d'un extrait d'une œuvre au programme à partir d'une question (50 %). 		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Une épreuve de 2 h : commentaire partiel d'un extrait d'une œuvre au programme à partir d'une question.		

3LLIM05 L	Interculturalité 2 (espaces francophones)	Paul BROCARD paul.brocart@ens-lyon.fr	TD – 1 h 30 hebdo
<p>L'on invoque assez spontanément la notion de francophonie littéraire pour décrire les œuvres écrites en français, hors de l'espace hexagonal, jusqu'à naturaliser celle-ci. Faut-il pour autant la considérer comme valable pour englober la diversité des prises d'écriture à l'échelle mondiale ? L'on s'attachera dans ce cours à analyser la construction à échelle mondiale d'un système littéraire qui possède ses centres et ses périphéries, en soulignant que les questions d'interculturalité dans un contexte "francophone" s'inscrivent à la suite d'une histoire coloniale. Il faudra alors étudier dans les œuvres proposées l'espace de jeu laissé aux auteurs dans un espace littéraire singulier, à travers un dialogue avec un héritage littéraire et historique.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une analyse critique à partir d'outils pluridisciplinaires (littéraires, historiques) - S'initier à un corpus critique issu des cultural studies 			
<p>Œuvres au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tierno Monénembo, <i>Le roi de Kahel</i> -Patrick Chamoiseau, <i>L'empreinte à Crusoe</i> -Maryse Condé, <i>Moi, Tituba, sorcière</i> 			
<p>Modalités de contrôle</p>			
<p>Contrôle continu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - devoir maison : commentaire partiel d'un extrait d'une œuvre au programme à partir d'une question (50 %). - épreuve lors de la dernière séance (2 h) : commentaire partiel d'un extrait d'une œuvre au programme à partir d'une question (50 %). 		
<p>Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)</p>	<p>Une épreuve de 2 h : commentaire partiel d'un extrait d'une œuvre au programme à partir d'une question.</p>		

3LLI406L CULTURES MÉDIATIQUES ET INTERCULTURALITÉ 1

3LLI406L	Cultures médiatiques et interculturalité 1	Brigitte MARREC marrec@u-paris10.fr	1h30 hebdo.
<p>Littératures, arts et interculturalité.</p> <p>Notions récentes, la médiation culturelle et l'interculturalité reviennent sans cesse au cœur des débats actuels : il s'agit donc de comprendre leurs enjeux. Dans ce cours-atelier, nous travaillerons sur les questions des identités et des cultures, en explorant la façon dont elles se rencontrent, se perçoivent et se représentent à travers un large choix de documents journalistiques, théoriques, littéraires, iconographiques, cinématographiques... Ces documents seront issus principalement de sources américaines, britanniques et françaises, et le cours aura lieu en anglais. L'objectif de cet enseignement</p>			

est double : stimuler une réflexion critique et comparatiste, et renforcer la maîtrise de la langue anglaise écrite et orale. Ces deux dimensions seront prises en compte pour l'évaluation.

Compétences visées :

- appréhender l'interculturel dans la société et dans les arts ;
- comprendre, analyser, synthétiser textes et documents issus des mondes francophone et anglophone ;
- développer compréhension et expression écrites et orales en anglais.

Bibliographie indicative :

- Carroll, R. *Évidences invisibles*. Seuil, 1987.
- Reza, Y. *Art*. Actes Sud, 1994.
- Shaw, G.B. *Pygmalion*. Penguin, 1914.

Modalités de contrôle :

Contrôle continu	Évaluation TD <ul style="list-style-type: none">- 1 note d'oral (participation au cours en continu) ;- 1 note d'écrit (épreuve de fin de semestre, 2h : exercices de compréhension et d'expression écrites à partir de texte(s) de langue anglaise) portant sur les thèmes du cours (1 ou 2 notes d'écrit selon l'effectif du groupe)
Contrôle terminal et session de rattrapage	Examen : 2h <ul style="list-style-type: none">- 1 épreuve écrite en anglais : exercices de compréhension et d'expression écrites à partir de texte(s) et documents de langue anglaise portant sur les thèmes du cours.

Responsables : Florence Tanniou / Karen Haddad

3LLM501L LITTÉRATURE DU XVI^E SIÈCLE

CM – N. CERNOGORA - Mercredi 15h30-17h00

3LLM501L	Littérature du XVI^e siècle	Nadia CERNOGORA nadia.cernogora@u-paris10.fr	CM - 1,5 h hebdo.
<p>Le cours magistral a pour objectif de fournir aux étudiants des éléments de l'histoire intellectuelle et artistique du 16^e siècle, qui les aideront à situer les textes étudiés en TD et à en saisir les enjeux. Plus largement, il s'agit d'explorer des phénomènes qui ont marqué l'histoire de la culture en Occident et qui peuvent aider à lire le présent – à l'ère de la numérisation de l'écrit et de la mondialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'invention de l'imprimerie et ses conséquences sur la forme du texte, - la crise de l'interprétation liée à l'expansion de la philologie, - les rapports entre l'humanisme et la création littéraire, partagés entre innovation et référence au passé antique, - la crise de conscience provoquée par les grandes découvertes. <p>Des commentaires de documents (textes littéraires ou savants, tableaux) illustreront le cours tout en fournissant des éléments de méthode en vue du partiel final.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoirs : <ul style="list-style-type: none"> - approfondissement de la culture littéraire, histoire des idées - aptitude à comprendre l'actualité culturelle, et à la situer dans une perspective diachronique - approche précise d'un concept essentiel, l'humanisme - Savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> - esprit de synthèse, aptitude à relier des connaissances entre elles pour construire un raisonnement clair - aptitude à relever dans un document des indices pertinents afin d'en proposer une interprétation construite 			
<p>Bibliographie indicative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Barrassar-Jacquart, <i>Le XVI^e siècle</i>, coll. U Armand Colin, 4^e éd. 2012 (1^e éd. 1972) - Jean Delumeau, <i>La Civilisation de la Renaissance</i>, Paris, Artaud, 1972 - Marie-Dominique Legrand, <i>Lire l'humanisme</i>, Dunod, 1993 - Lestringant, Rieu, Tarrête, <i>Littérature du XVI^e siècle</i>, Puf, 2000. - Lestringant-Zinc (dir.), <i>Histoire de la France littéraire. Naissances, Renaissances. Moyen Âge - XVI^e siècle</i>, puf, 2006. - Daniel Ménager, <i>Introduction à la vie littéraire au XVI^e siècle</i>, Dunod, 1997 			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	Évaluation CM : 1h30 Une question de cours et un commentaire de document.		

	L'UE est validée par la moyenne de deux notes, celle du TD (50% de la note), et celle du CM (50% de la note).
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM: 1h Question(s) sur l'histoire littéraire du XVI ^e siècle. L'UE est validée par la moyenne de deux notes, celle du TD (50% de la note), et celle du CM (50% de la note).

TD – N. Cernogora – **mercredi 13h20-15h20** (TD de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM501L	Littérature du XVI^e siècle	Nadia CERNOGORA nadia.cernogora@u-paris10.fr	TD -2h hebdo.
Ce cours se propose de présenter un panorama de la littérature du XVI ^e siècle, siècle de la Renaissance et de l'humanisme, à travers l'étude détaillée de deux œuvres empruntées à des genres littéraires différents : <i>Gargantua</i> de Rabelais et <i>Les Amours</i> de 1552-1553 de Ronsard (« Amours de Cassandre »).			
Compétences visées : Acquisition de grands repères en littérature française de la Renaissance en complément du CM ; méthodologie de la dissertation et du commentaire composé ; analyse littéraire (récit, poésie)			
Œuvres au programme (éditions de référence) : - Rabelais, <i>Gargantua</i> . Traduction en français moderne, préface et commentaires de Marie-Madeleine Fragonard, Paris, Presses Pocket, [1992], 1998. - Ronsard, <i>Les Amours</i> , édition André Gendre, Paris, Le Livre de poche, 1993.			
Lectures complémentaires : - Ménager, Daniel, <i>Introduction à la vie littéraire du XVI^e siècle</i> , Paris, Bordas, 1968 (nouvelle édition 1984). - <i>Précis de littérature française du XVI^e siècle</i> , sous la direction de R. Aulotte, Paris, PUF, 1991. Des bibliographies sur les auteurs au programme seront distribuées en cours.			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale : 4h Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence. L'UE est validée par la moyenne de deux notes, celle du TD (50% de la note), et celle du CM (50% de la note).		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Évaluation TD: 3h Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence. L'UE est validée par la moyenne de deux notes, celle du TD (50% de la note), et celle du CM (50% de la note).		

3LLM501L	Littérature du XVI^e siècle	Paul-Victor Desarbres pdesarbres@u-paris10.fr	TD -2h hebdo.
<p>On dit aujourd’hui encore de « dévorer un livre ». Associer la nourriture et l’enrichissement qu’apporte la lecture est une image qui a eu un grand succès chez les lettrés du XVI^{ème} siècle (Rabelais, Folengo, Érasme, Ronsard, Montaigne). Ce cours se propose d’aborder différents auteur-clés de la Renaissance en étudiant de près des passages où la nourriture revêt une multitude de dimension – thème du gai vivre et de la philosophie (à travers le banquet), symbole religieux, érotique et cosmologique.</p>			
<p>Compétences visées : Acquisition de grands repères en littérature française de la Renaissance ; méthodologie de la dissertation et du commentaire composé ; analyse littéraire (récit, poésie)</p>			
<p>Compétences visées :</p>			
<p>Outre les textes étudiés en cours et à travailler personnellement avec soin, il y a deux lectures obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - François Rabelais, <i>Pantagruel</i>, éd. Guy Demerson, texte original et translation en français moderne, Éditions du Seuil, collection Points. - Pierre de Ronsard, <i>Les Amours</i>, éd. André Gendre, Librairie générale Française, collection Livre de Poche. 			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
<p>Contrôle continu</p>	<p>Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale : 4h Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l’année ou du TD de référence. L’UE est validée par la moyenne de deux notes, celle du TD (50% de la note), et celle du CM (50% de la note).</p>		
<p>Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)</p>	<p>Évaluation TD: 3h Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l’année ou du TD de référence. L’UE est validée par la moyenne de deux notes, celle du TD (50% de la note), et celle du CM (50% de la note).</p>		

3LLM502L LITTÉRATURE DU XXE SIÈCLE

CM – Mercredi 8h30-10h

3LLM502L	Littérature du XXe siècle	Pierre HYPOLITE pierre.hypolite@u-paris10.fr	CM - 1h.30 hebdo.
-----------------	----------------------------------	--	--------------------------

Le cours met en perspective l'histoire de la littérature du XXe et du XXIe siècle (prose, poésie, théâtre) sur un plan thématique, poétique et esthétique en replaçant les mouvements littéraires et les œuvres dans leur contexte historique et culturel tout en mettant l'accent sur l'évolution des genres.

Compétences visées :

- Préciser les repères d'histoire littéraire.
- Approfondir la lecture des œuvres majeures du XXème siècle.
- Favoriser une réflexion historique, poétique et esthétique sur les œuvres.

Bibliographie :

Michèle Touret et Francine Dugast-Portes, *Histoire de la littérature française au XXème siècle*, T. I et II, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

Le Roman modes d'emploi, Henri Godard, Gallimard, « Folio Essais », 2006.

La Poésie française du Moyen-Âge au XXe siècle, sous la direction de M. Jarrety, PUF, coll. « Quadrige manuels », 2007.

Le théâtre français du XXe : histoire, textes choisis, mises en scène, sous la direction de Robert Abirached, L'Avant-Scène théâtre, 2011.

Dominique Viart et Bruno Vercier, *La littérature française au présent : héritage et mutations de la modernité*, Bordas, 2008.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation CM : 1h30 Question(s) portant sur le contenu du cours et commentaire de texte
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM+ TD: 4h Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence

TD – P. HYPOLITE mercredi 10h30-12h30 (TD de référence pour les étudiants en dérogatoire)

3LLM502L	Littérature du XXe siècle	Pierre HYPOLITE pierre.hypolite@u-paris10.fr	TD - 2h. hebdo.
-----------------	----------------------------------	--	------------------------

Cet enseignement propose un parcours dans l'histoire littéraire du roman du XXe siècle à partir de deux œuvres romanesques importantes en s'intéressant plus particulièrement aux mutations de la narrativité et des dispositifs fictionnels.

Compétences visées :

- Préciser les connaissances d'histoire littéraire concernant l'œuvre de S. Beckett et J. Roubaud.
- Etudier deux romans du XXe.
- Accompagner la lecture critique de deux trilogies.
- Développer une réflexion sur l'évolution du genre romanesque à partir des œuvres du programme.
- Approfondir la méthodologie de la dissertation et du commentaire composé.

Œuvres au programme :

- Samuel Beckett, *Malone meurt*, (1951),
- Jacques Roubaud, *L'enlèvement d'Hortense*, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1996

Textes complémentaires (lecture conseillée)

- Samuel Beckett, *Molloy*, Editions de Minuit, « Poche », 2004
- Samuel Beckett, *L'Innommable*, Editions de Minuit, « Poche », 2004
- Jacques Roubaud, *La belle Hortense*, Editions du Seuil, « Points », 1996
- Jacques Roubaud, *L'Exil d'Hortense*, Editions du Seuil, « Points », 1996

Bibliographie : une bibliographie commentée sera distribuée au début du cours pour accompagner les étudiants dans leur lecture.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale : 4h . Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence.
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM+ TD: 4h Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence

TD – E. RUBIO (TD de référence les étudiants en dérogatoire) – Jeudi 13h20-15h20

3LLM502 L	Littérature du XXe siècle	Emmanuel RUBIO emmanuel.rubio@u-paris10.fr	TD - 2h. hebdo.
----------------------------	----------------------------------	---	------------------------

La poésie française au sortir de la Seconde Guerre mondiale

La poésie française, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, connaît une réorientation majeure, marquée par la confrontation avec l'irrémissible violence de la période qui s'achève. Après la faveur accordée à l'imaginaire et l'inconscient par le surréalisme pendant l'entre-deux guerres, se dessine un large mouvement de retour au réel, longtemps hanté par la catastrophe : un réel rattrapé par la mort, dont on chante désormais la fragilité, le caractère éphémère, mais aussi la manière dont il peut offrir un *monde* à habiter.

Compétences visées :	
<ul style="list-style-type: none"> -Découverte d'un courant poétique majeur du XXème siècle ; - connaissance de l'évolution des formes poétiques ; - approche des enjeux culturels et idéologiques de ces formes. 	
Œuvres au programme :	
Philippe Jaccottet, <i>Poésie</i> (1946-1967), Poésie /Gallimard	
Yves Bonnefoy, <i>Poèmes</i> , Poésie /Gallimard	
Lectures complémentaires facultatives : Philippe Jaccottet, <i>Paysages avec figures absentes</i> , Poésie / Gallimard ; Guillevic, <i>Terraqué</i> suivi de <i>Exécutoire</i> , Poésie / Gallimard.	
Modalités de contrôle	
Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison (commentaire composé) + 1 épreuve terminale de 4h Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM+ TD: 4h Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence

TD – T. Clerc **lundi 15h30- 17h30**

3LL M502L	Littérature XXe siècle	Thomas Clerc thomas.clerc@free.fr	TD - 2h. hebdo.
Marguerite Duras, <i>Outside</i>.			
<p>L'étude de ce recueil de textes journalistiques écrits par Marguerite Duras sera pour nous l'occasion d'aborder certaines problématiques littéraires (la question de la première personne, le témoignage) et historiques (la 2^e guerre mondiale, la guerre d'Algérie) propres à la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Notre réflexion s'articulera également autour de grands thèmes durassiens tels que la mémoire, la culture populaire, le fait divers, le cinéma, le féminisme, le rapport à l'Histoire et l'écriture de soi.</p>			
Compétences visées :			
<ul style="list-style-type: none"> -Découvrir une œuvre importante du XXème siècle ; -Poser des repères d'histoire littéraire et maîtriser les notions clés de la littérature du XXème siècle, au croisement de l'histoire et de la philosophie ; -Développer une réflexion sur les grandes problématiques de l'œuvre tant dans leur traitement particulier qu'en tant qu'elles répondent à des questions du temps. 			

Œuvre au programme :	
Marguerite Duras, <i>Outside</i> , Éditions Gallimard, Folio n° 5705.	
Bibliographie : une bibliographie commentée sera distribuée au début du cours pour guider les étudiants dans leur lecture.	
Modalités de contrôle	
Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale : 4h . Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM+ TD: 4h Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence

3LLM506L TEXTES ET INTERTEXTES 1

TD K. Haddad - **mardi 10h30-12h30 et 13h20-15h20** (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM506L	Textes et intertextes 1	Karen HADDAD khaddadw@u-paris10.fr	TD- 2h hebdo.
A travers <i>La Chartreuse de Parme</i> (1839) de Stendhal et <i>Anna Karénine</i> (1877), deux moments importants du roman en Europe, on étudiera les constantes et les évolutions du récit, du personnage, et de la notion même de romanesque.			
Compétences visées : Compétences requises : analyse des textes littéraires, pratique du commentaire composé et dissertation. Aucune compétence en russe n'est requise, le texte de Tolstoï sera étudié en traduction (avec le texte russe en regard pour les éventuels russisants)			
Œuvres au programme : Stendhal, <i>La Chartreuse de Parme</i> , édition au choix Tolstoï, <i>Anna Karénine</i> , traduction par Sylvie Luneau, édition GF (de préférence)			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	Évaluation TD : 1 devoir à la maison ou 1 exposé oral Épreuve terminale en 4h heures : commentaire ou dissertation		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 4h Commentaire ou dissertation sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.		

Parcours Littérature Française et Comparée / Métiers du Livre

3LLM503L ÉTUDE D'UNE OEUVRE EN LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE 1

TD – P Zard mardi 13h20-15h20 et vendredi 8h20-10h20

3LLM503L	Étude d'une œuvre en littérature étrangère 1	Philippe ZARD philippe.zard@u-paris10.fr	TD - 1h. 30 hebdo. 2 groupes
<p>Récit onirique, fantastique, érotique, <i>La Nouvelle rêvée</i> (1925) de Arthur Schnitzler combine l'exploration du monde intérieur (l'intimité d'un couple, le monde de l'inconscient, les fantasmes d'amour et de mort) et le récit du voyage initiatique d'un jeune médecin dans la nuit viennoise. Le désir, la mort, le mensonge, la crise de l'identité : toutes les obsessions du romancier en lequel Sigmund Freud reconnaissait son « double », se retrouvent dans cette longue nouvelle, qui a inspiré à Stanley Kubrick sa dernière œuvre (<i>Eyes wide shut</i>).</p>			
<p>Œuvres au programme :</p> <p>Arthur Schnitzler, <i>La Nouvelle rêvée</i> [1925], trad. Philippe Forget, Le Livre de poche (n°3358).</p> <p>- Stanley Kubrick, <i>Eyes wide shut</i> [1999], Warner Bros, DVD</p> <p>La possession du livre <i>et du DVD</i> est requise.</p>			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD</p> <p>Commentaire composé oral ou dissertation à la maison</p> <p>+ 1 épreuve terminale 2h : Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé</p>		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2h</p> <p>Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.</p>		

3LLM507L LITTÉRATURE DRAMATIQUE

TD — F. Tanniou jeudi 10h30-12h00 (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM507L	Littérature dramatique	Florence Tanniou florence.tanniou@u-paris10.fr	TD – 1h30. hebdo.
-----------------	-------------------------------	---	--------------------------

« Jeux ambigus »	
<p>Le cours a pour objet les problèmes de poétique que posent la littérature dramatique et ses différentes formes génériques. Il prendra appui sur des études de textes empruntés à plusieurs siècles. Le programme s'articulera autour de trois œuvres : une œuvre médiévale (<i>Le Jeu de la Feuillée</i> d'Adam de la Halle, dont le texte sera distribué), une œuvre du XVII^e siècle (<i>Le Cid</i> de Pierre Corneille) et une œuvre moderne (<i>Le Roi se meurt</i>, d'Eugène Ionesco). Il s'agira de caractériser le théâtre comme pratique sociale, comme art du spectacle et comme création littéraire à ces trois époques.</p>	
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître l'histoire du genre dramatique en étudiant des œuvres de siècles variés - connaître la poétique du genre dramatique - maîtriser les techniques de l'explication du texte théâtral 	
<p>Œuvres au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adam de la Halle, <i>Le Jeu de la Feuillée</i> (extrait du Livre de Poche, Lettres gothiques, trad. P.-Y. Badel), texte fourni. • Pierre Corneille, <i>Le Cid</i> (édition au choix) • Eugène Ionesco, <i>Le Roi se meurt</i> (édition Folio, de préférence) <p>Bibliographie : manuel de référence sur le théâtre : Viala Alain (dir.), <i>Le Théâtre en France</i>, Paris, PUF (Premier cycle), 1966, rééd. Paris, PUF (Quadrige), 2009</p>	
Modalités de contrôle	
Contrôle continu	1 devoir à la maison + épreuve terminale en 2 h Commentaire ou essai
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Commentaire ou essai sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.

TD – M. Kieffer **vendredi 13h20-14h50**

3LLM507L	Littérature Dramatique	Morgane KIEFFER	TD - 1h30 hebdo.
-----------------	-------------------------------	------------------------	-------------------------

Constitution des identités au théâtre.

A la différence du personnage de roman soumis aux jeux de la focalisation narrative, le personnage de théâtre évolue sans médiation sous les yeux du spectateur. Il se construit comme un être de parole au sein de l'espace dramatique. Nous lirons ensemble trois pièces du XVIIIe, XXe et XXIe siècles pour réfléchir à la constitution de l'identité au croisement de problématiques sociales et amoureuses (Marivaux), politiques et collectives (Camus), ou intimes et mémorielles, au sein d'un monde creusé par l'exil et l'oubli (Mouawad). Nous interrogerons ces textes sur le plan dramatique de la construction du personnage, et suivrons ce fil pour parcourir les enjeux identitaires, sociologiques et historiques qu'ils posent.

Compétences visées :

- Développer une réflexion sur le personnage de théâtre, et plus largement sur la constitution littéraire d'un personnage ;
- Connaître les grandes évolutions du genre dramatique au fil de la modernité ;
- Maîtriser les techniques de l'explication du texte théâtral.

Œuvres au programme :

Le jeu de l'amour et du hasard, Marivaux, Gallimard « Folio », 1994

Les Justes, Albert Camus, Gallimard « Folio », 2013

Littoral, Wajdi Mouawad, Actes Sud « Babel », 2010

Modalités de contrôle

Contrôle continu

1 devoir à la maison
+ épreuve terminale en 2 h
(Commentaire ou essai)
sur les œuvres au programme.

Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)

Commentaire ou essai sur le programme du TD suivi (rattrapages) ou du TD de référence (dérogatoire).

3LLM508L LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE

TD – VASTA MORGANE lundi 17h40-19h40 / mardi 15h30-17h30

3 LLM 508L	Littérature pour la jeunesse	Morgane Vasta morgane.vasta@gmail.com	TD – 2h hebdo (2 gr)
<p>Ce cours a pour objet les romans pour adolescents et se propose d'en explorer les contours. Après avoir ancré le genre dans l'histoire de la littérature pour la jeunesse, nous aborderons ses enjeux et spécificités aujourd'hui. À travers l'étude de trois œuvres, nous mènerons ensuite une réflexion sur la manière dont les récits pour adolescent peuvent s'affranchir de diverses frontières : narratives, médiatiques, en termes de genres ou encore de lectorat. Quelle réception littéraire pourrait induire l'hybridité caractéristique de ces textes ? Cette approche nous permettra d'interroger de manière plus</p>			

générale l'évolution des rapports du jeune lectorat aux univers de fiction.

Compétences visées :

- Maîtriser les enjeux et comprendre les problématiques spécifiques au roman pour adolescent contemporain
- Développer une réflexion sur les stratégies narratives et leurs effets sur la réception des textes
- Acquérir des repères généraux sur l'histoire du roman pour la jeunesse

Œuvres étudiées :

- François Place, *Le secret d'Orbae* (éditions Casterman, collection Roman Poche).
- Clémentine Beauvais, *Songe à la douceur* (éditions Sarbacane, collection Exprim').
- Patrick Carman, *Skeleton Creeks T.1 Psychose* (éditions Bayard).

Bibliographie indicative

- Bertrand Ferrier, *Tout n'est pas littérature ! La littérarité à l'épreuve des romans pour la jeunesse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
- Jouve, Vincent, *La Lecture*, Paris, Hachette, collection « Contours Littéraires », première édition en 1993.
- Raphaël Baroni, *La tension narrative. Suspense, curiosité, surprise*, Paris, Seuil, 2007.

Modalités de contrôle :

Contrôle continu	Évaluation TD un devoir à la maison (50%) et un exercice sur table en 2 heures (50%) (questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé à partir de textes au programme).
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h. un exercice en 2 heures (questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé à partir de textes au programme du TD de référence ou du TD suivi dans l'année).

TD – LETOURNEUX MATTHIEU mardi 13h00-14h30 / jeudi 15h30-17h30 (+ D.U. littérature pour la jeunesse) (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3 LLM 508L	Littérature pour la jeunesse	Matthieu LETOURNEUX mletourneux@u-paris10.fr	TD – 2h hebdo. (2 gr)
<p>Ce cours se propose d’aborder le roman pour la jeunesse en s’appuyant sur quatre œuvres prenant pour cadre des aventures dans une île. A travers l’étude de ces quatre romans parmi les plus célèbres de ce domaine littéraire, mais aussi via une réflexion plus générale sur ce type d’ouvrages, il s’agira de se demander ce qui caractérise le roman pour la jeunesse, quelles sont les spécificités de sa communication, et en quoi les aventures qu’il conte peuvent être prises pour un questionnement sur l’enfant-lecteur. Le cours tirera parti du thème de l’île, central dans les quatre œuvres, pour mettre en évidence une topographie imaginaire de la littérature pour la jeunesse.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - compréhension des logiques propres à la littérature pour la jeunesse. Enjeux du roman pour la jeunesse. 			
<p>Œuvres étudiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jules Verne, <i>Deux ans de vacances</i>, Le Livre de Poche (édition <i>intégrale</i> à couverture rouge) - Robert Louis Stevenson, <i>L’Ile au trésor</i>, Le Livre de Poche - James Matthew Barrie, <i>Peter Pan</i>, Folio Junior - Michael Morpurgo, <i>Le Royaume de Kensuke</i>, Folio Junior 			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD</p> <p>un devoir à la maison (50%) et un exercice sur table en 2 heures (50%) (questions de synthèse supposant la rédaction d’un développement organisé à partir de textes au programme).</p>		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2h.</p> <p>un exercice en 2 heures (questions de synthèse supposant la rédaction d’un développement organisé à partir de textes au programme du TD de référence ou du TD suivi dans l’année).</p>		

3LLF509L	TD : Ancien Français 2	Florence TANNIOU florence.tanniou@u-paris10.fr	TD -2h hebdo.
<p>Il s'agira d'approfondir la connaissance de la langue médiévale par différents exercices portant sur des extraits de textes variés et représentatifs des grands genres de la littérature médiévale. Au cours de la traduction de ces extraits seront abordées des notions de lexicologie (par l'étude diachronique de quelques termes-clés du vocabulaire médiéval), de phonétique historique, de graphie, de morphologie et de syntaxe.</p>			
<p>Compétences visées : approfondir la maîtrise de la traduction et des notions de morphologie, de syntaxe, de phonétique et de lexicologie de la langue médiévale.</p>			
<p>Œuvres au programme : Les extraits sur lesquels porteront les exercices seront fournis</p> <p>Lectures complémentaires (utilisées en cours) : <i>La littérature française du Moyen Âge</i>, t. 1. <i>Romans et chroniques</i>, t. 2. <i>Théâtre et poésie</i>, éd. J. Dufournet et Cl. Lachet, GF-Flammarion</p>			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD 1 devoir à la maison Épreuve terminale en 2h heures : exercices</p>		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2h Exercices sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.</p>		

3LLF510L INITIATION AU MASTER RECHERCHETD – L. Campa – **lundi 13h20-15h20**

3LLF510L	Initiation au master recherche	Laurence CAMPA laurence.campa@u-paris10.fr	1h30 hebdo.
Le cours s'adresse aux étudiants qui s'intéressent à la recherche en littérature. Il permet aussi bien d'éclairer ceux qui veulent approfondir leurs études littéraires que de guider en amont ceux qui désirent s'orienter vers un master recherche. Il présente l'activité du chercheur en littérature, les enjeux de la recherche, et donne les bases méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche personnelle et à l'écriture d'un mémoire.			
Compétences visées :			
<ul style="list-style-type: none"> · délimitation et problématisation du sujet de recherche · gestion documentaire (papier, internet) · méthodes d'investigation et de réflexion 			
Pas d'œuvres au programme. Applications sur des cas pratiques.			
Contrôle continu	1 dossier à réaliser la maison + 1 devoir de 2 h (questions de cours et/ou exercice(s) d'application)		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	1 devoir de 2 h (questions de cours et/ou exercice(s) d'application)		

Option (au choix)

TD – jeudi 9h-10h30

3LSM506S	Syntaxe 3 TD	Marianne DESMETS < mdesmets@gmail.com >	18h TD
Description de l'enseignement, principaux contenus :			
Le TD (1) fait travailler le groupe sur les notions fondamentales abordées en CM en matière de catégories et de fonctions, de «phrase», de modalités, de subordination et de coordination, (2) présente les exigences en matière de concours pour ce qui concerne les épreuves de langue : quels types de sujet (en fonction de ce qui a été proposé les années précédentes), comment rédiger sa réponse (en fonction des rapports publiés par les présidents de jury), et (3) fait s'entraîner le groupe sur des exemples concrets.			
Bibliographie :			
Leeman, D.(2002) <i>La phrase complexe – les subordinations</i> , Bruxelles : De Boeck & Larcier, Duculot.			
Riegel, M., J.-C. Pellat & M. Rioul (1994) <i>Grammaire méthodique du français</i> , Paris : PUF. (Rééd. entièrement revue en 2009, coll. «Quadrige».)			

Modalités de contrôle :*Session 1***Formule standard :**

TD : Contrôle Continu : L'enseignant de TD propose différents travaux, tels que : (1) compte-rendu de lecture d'un article portant sur l'un des points au programme ; (2) présentation critique (préparée en groupe) d'une leçon sur l'interrogation (ou l'impératif, ou l'exclamation) dans un manuel scolaire ; (3) comparaison de trois grammaires sur une thématique donnée, par exemple «la phrase complexe», (4) établissement (par petits groupes) de fiches contenant l'information nécessaire pour savoir distinguer des homonymes, tels : *qui* pronom subordonnant d'interrogation indirecte/*qui* pronom subordonnant relatif ; *que* conjonction de subordination/*que* pronom subordonnant relatif/*que* adverbe ; *quand* adverbe d'interrogation indirecte/conjonction de subordination, etc.) ; (5) recherche collective : on parle d'interrogation indirecte, peut-on également parler d'injonction indirecte? d'exclamation indirecte? ; (6) résolution de problème : comment distinguer entre *parce que*, *car*, *puisque*, que rassemble l'expression de la «cause»?

Barème : chaque note entre à part égale dans la note finale

Formule dérogatoire et session 2

TD : Une épreuve sur table en temps limité (1h30)

Parcours Lettres et Interculturel

Responsable : Jean-Claude Laborie

3LLM504L INTERCULTURALITÉ 3 (ACCUULTURATION, MÉTISSAGE ET SYNCRÉTISME)

TD – J.C. Laborie **lundi 15h45-17h15**

3LLM504L	Interculturalité 3 (acculturation, métissage et syncrétisme)	Jean-Claude LABORIE jean-claude.laborie@u-paris10.fr	TD - 1h. 30 hebdo. Lundi 15h45- 17h15
Ce cours, au-delà d'une première approche panoramique des littératures ibériques (européennes)			

et latino-américaines), doit permettre d'aborder les diverses situations d'échanges culturels et linguistiques entre la péninsule ibérique et ses anciennes colonies. De la fondation des deux nations européennes à la constitution parallèle de leurs deux empires coloniaux, en passant par leur brève réunion sous une seule couronne (1580-1640), l'Espagne et le Portugal constituent, en effet, un espace culturel et linguistique qui justifie une réflexion sur les processus interculturels d'imitation, d'influence ou de différenciation.

Il sera nécessaire, pour aborder ce corpus, de clarifier les concepts de métissage et d'acculturation dont l'usage est essentiel dans le champ de l'interculturalité.

La question des identités multiculturelles étant cruciale pour les sud-américains, le cours s'organisera autour de deux œuvres contemporaines latino-américaines que nous lirons comme des moments de figement, et donc de formulation problématique, des identités culturelles sud-américaines. Les circulations et les transferts culturels entre les deux métropoles et leurs extensions constituent aujourd'hui des enjeux politiques, identitaires et esthétiques majeurs, que la littérature n'a jamais cessé de charrier.

Le cours sera donné en français et s'appuiera sur des textes traduits, sans s'interdire quelques incursions dans les langues originales, selon les compétences de chacun.

Compétences visées :

- Découvrir un corpus peu connu dans l'histoire littéraire française : la littérature sud-américaine
- approfondir quelques concepts et procédures d'analyse fondamentaux pour l'étude des phénomènes d'interculturalité
- Développer une réflexion sur la relation entre l'œuvre littéraire et les contextes culturels (d'origine et de réception)

Œuvres au programme :

Alejo Carpentier, *Le royaume de ce monde*, (1954), Folio, 1980.

José Maria Arguedas, *Les fleuves profonds*, (1958), Imaginaire Gallimard, 1966.

Bibliographie indicative

Amselle, Jean-Louis, *Logiques métisses ; anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990.

Bastide, Roger, *Le prochain et le lointain*, Paris, Cujas, 1970.

Bastide, Roger, *Les Amériques noires*, Paris, Payot, 1973.

Bernand, Carmen et Gruzinski, Serge, *Histoire du Nouveau Monde*, vol 2, *Les métissages, 1550 et 1643*, Paris, Fayard, 1993.

Certeau, Michel de, *L'invention du quotidien*, tome 1, *Arts du faire*, Paris, Folio-Gallimard, 1990.

Cymerman, Claude et Fell, Claude, *La littérature hispano-américaine de 1940 à nos jours*, Paris, Nathan université, 2001.

Fanon, Franz, *Peaux noires, masques blancs*, Paris, Seuil, 1954.

Glissant, Édouard, *Introduction à une poétique du divers*, Paris, Gallimard, 1996.

Laplantine, François, *Transatlantique. Entre Europe et Amériques latines*, Paris, Payot, 1994.

Laplantine, François et Nouss, Alexis, *Le métissage*, Paris, Téraèdre, 2009.

Nancy, Jean-Luc, *Être singulier pluriel*, Paris, Galilée. 1996.

Modalités de contrôle :	
Contrôle continu	un devoir maison + 1 épreuve terminale de 1h30 lors de la 12 ^e séance du TD : questions sur un ou des texte(s) extrait(s) des œuvres étudiées
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	2h : 2 questions transversales sur les œuvres au programme

3LLI505L LITTÉRATURE, ARTS ET INTERCULTURALITÉ 2

TD – F. Moulin jeudi 8h50-10h20

3LLI505L	Littérature, art et interculturelité	Fabrice Moulin fmoulin@u-paris10.fr	TD- 1h. 30 hebdo.
<p>Le musée : rencontre et confrontation des cultures En nous appuyant sur des exemples contemporains, nous nous intéresserons au musée comme lieu où se joue la reconnaissance et la rencontre des cultures, mais où s'expriment aussi les rapports de domination entre elles. Nous partirons du cas du Musée du Quai Branly et des diverses polémiques qui ont accompagné sa création (sur son nom même, sur le statut des œuvres qu'il présente, sur la définition de ses fonctions). De là, nous pourrions remonter jusqu'à l'époque de l'invention du musée en Europe et en France (à l'aube du XIX^e siècle) pour envisager les débats qui, dès l'origine, président à la naissance de cette institution: par exemple, la question du déplacement des œuvres, de leur appropriation, de leur dé-contextualisation. Nous travaillerons à partir de textes d'ethnologues, d'artistes, de philosophes et d'écrivains.</p>			
<p>Compétences visées : - analyse des liens entre la littérature et les autres formes d'expressions culturelles, réflexion sur les grands courants de pensée, rédaction de textes synthétiques.</p>			
<p>Œuvres au programme : -Anthologie de textes d'Apollinaire, André Breton, Michel Leiris, André Malraux...</p> <p>Lectures complémentaires : -Sally PRICE, <i>PARIS PRIMITIVE. JACQUES CHIRAC'S MUSEUM ON THE QUAI BRANLY</i>, Chicago-London, University of Chicago Press, 2007. -Benoît DE L'ESTOILE, <i>LE GOUT DES AUTRES, DE L'EXPOSITION COLONIALE AUX ARTS PREMIERS</i>, Paris, Flammarion, 2007. -QUATREMER DE QUINCY : <i>Lettres à Miranda sur le déplacement des monuments de l'art de l'Italie</i> (1796). Paris, Macula, 1989.</p>			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	Évaluation TD 1 oral ou rendu de dossier, + 1 épreuve terminale de 1h30 commentaire de texte et d'image		
Examen dérogatoire et session 2	Examen : 2h Commentaire de texte et d'image sur le programme du TD suivi ou du TD		

(rattrapage)	de référence.
--------------	---------------

Option Métiers du livre

(Humanités : 9 ects ; LM : 6 ects)

Responsable : Nadia Cernogora

3LML509L LE MONDE DE L'ÉDITION 1

3LML509L	Le monde de l'édition 1	Pierre-Yves Agasse pierreyves.agasse@gmail.com	TD – 2H hebdo Lundi 17H40-19h40
<p>Au premier semestre, nous brosserons à grands traits l'histoire de l'écrit, nous décrirons les principales mutations intellectuelles, sociales ou techniques qui ont abouti au monde de l'imprimé tel que nous le connaissons aujourd'hui.</p> <p>Nous détaillerons les différents maillons de ce qu'il est convenu d'appeler la chaîne du livre (sphère éditoriale, fabrication, distribution...).</p> <p>Enfin, nous dresserons un état des lieux du secteur de l'édition française et des grands groupes multinationaux au tournant du xxi^e siècle.</p>			
<p>Œuvres au programme et/ou Bibliographie</p> <p>Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, <i>L'Apparition du livre</i>, coll. « L'évolution de l'humanité », Paris, Albin Michel, 1958</p> <p>Roger Chartier et Henri-Jean Martin, <i>Histoire de l'édition française</i>, Fayard-Le Cercle de la librairie, Paris, 2001.</p> <p>André Schiffrin, <i>L'Édition sans éditeurs</i>, La Fabrique, Paris, 1999.</p>			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	<p>Ce cours sera évalué au moyen de deux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un exposé de 20 minutes sur un sujet laissé au choix de l'étudiant (une liste de sujets possibles sera distribuée en début de semestre) - en fin de semestre, une étude de cas pratique sera à réaliser à la maison. <p>Chaque épreuve vaudra pour 50% de la note finale.</p>		
session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2h</p> <p>QCM, questions, étude de cas</p>		

3LML507L HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE (BIBLIOTHECONOMIE)

3LML507L	Histoire de la bibliothèque (BIBLIOTHECONOMIE)	TD – 2h hebdo Lundi 8h20- 10h20
<p>Ce cours propose une découverte des enjeux actuels liés à l'organisation et au fonctionnement des bibliothèques. Plusieurs séances seront consacrées à la typologie des différentes bibliothèques en France, à leurs missions et structures. Les principales activités seront étudiées soit les actions de médiation et les services innovants, les politiques documentaires et les questions relatives au numérique, les pratiques d'éducation artistique et culturelle. Sur chaque thématique, une description des usages émergents dans les bibliothèques étrangères servira de point de discussion. En filigrane seront évoqués : l'accès au métier, les parcours professionnels et les compétences à l'œuvre dans els années à venir.</p>		
<p>Bibliographie (des éléments bibliographiques thématiques seront donnés sur chaque support de cours) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bertrand, Anne-Marie, Les bibliothèques, 3e éd., Paris, La Découverte, 2007, 120 p. (Repères) • Le Métier de bibliothécaire, Paris, Cercle de la Librairie, 2013, 565 p. • Roche, Florence ; Saby, Frédéric (dir.), <i>L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires</i>, Presses de l'enssib, coll. « Papiers », 2013, 224 p. • Jacquinet, Marie-Christine (dir.), <i>Créer des services innovants : stratégies et répertoire d'actions pour les bibliothèques</i>, coll. La Boîte à outils, 2011, 170 p. • Amar, Muriel ; Mesguich, Véronique (dir.), <i>Bibliothèques 2.0 : à l'heure des médias sociaux</i>, Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2012. 202 p. • Maresca, Bruno, <i>Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet</i>, Paris, BPI/Centre Georges Pompidou, 2007, 290 p. (Études et recherches) • Horellou-Lafarge, Chantal, Monique Segré, <i>Sociologie de la lecture</i>, Paris, La Découverte, 2007, 122 p. (Repères) • Melot, Michel, <i>La sagesse du bibliothécaire</i>, Paris : L'Œil neuf, 2005, 109 p. • Eco, Umberto, <i>De Bibliotheca</i>, Caen, L'Échoppe, 1986, 31 p. <p>Webographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le site de L'École nationale supérieure sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) offre à partir des onglets Ressources et professionnels des contenus utiles dont le blog Brèves qui propose des articles sur l'actualité www.enssib.fr • Plus généraliste et collaboratif, Bibliopédia est une encyclopédie de bibliothéconomie www.bibliopedia.fr 		
Modalités de contrôle		
Contrôle continu	<p>La note finale sera la moyenne obtenue à partir de deux notes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un exposé oral en binôme avec support visuel dynamique fait à partir d'une liste de thématiques (avec observation d'une bibliothèque à l'appui). Durée de la présentation : 15 minutes. L'évaluation tiendra autant compte de la compréhension du sujet que de la présentation orale. - une épreuve écrite d'analyse (guidée) d'article sur un enjeu actuel des bibliothèques. Durée : 2 heures. 	
session 2	- Dissertation. Durée : 2 heures	

(rattrapage)

3LML508L HISTOIRE DE L'IMAGINAIRE DU LIVRE 1 («L'IMAGINAIRE DU LIVRE À LA RENAISSANCE»)

TD – N. Cernogora – Lundi 10h30-12h30

3LML508L	Histoire de l'imaginaire du livre 1 (« L'imaginaire du livre à la Renaissance »)	Nadia Cernogora nadia.cernogora@u-paris10.fr	TD - 2h hebdo Lundi 10h30-12h30
<p>Le cours se concentrera principalement (mais non exclusivement) sur la Renaissance, période d'apparition du livre imprimé, afin de voir dans quelle mesure l'évolution du support écrit façonne et modifie les pratiques de lecture, le rapport au livre, la condition d'auteur, etc. À travers des extraits d'œuvres de Rabelais, de Ronsard, de Montaigne, d'Érasme ou encore de Cervantès, il s'agira d'étudier l'imaginaire du livre dans son versant historique (le livre et l'humanisme ; le livre et la Réforme ; le rôle des imprimeurs) mais aussi plus intime (figures du lecteur, l'auteur et son livre), pour voir comment, au XVI^{ème} siècle, le livre devient moyen de culture, de plaisir, mais aussi d'action. En partant de l'histoire du livre, nous étudierons ses représentations littéraires, mais aussi picturales, et verrons comment le livre, dans sa matérialité, s'invite dans l'espace littéraire, investissant aussi bien la prose que la poésie, la fiction que l'essai.</p>			
Œuvres au programme et/ou Bibliographie			
<ul style="list-style-type: none">- Une anthologie de textes de la Renaissance sera distribuée en cours.- Chartier Roger et H.-J. Martin dir., <i>Histoire de l'édition française</i>, Paris, Promodis, 1982-1986, 4 vol. - Rééd, Paris, Fayard, 1991 (voir le t. I : <i>Le Livre conquérant, du Moyen Age au début du XVII^{ème} siècle</i>)- Febvre, Lucien et Martin, Henri-Jean, <i>L'apparition du livre</i> [1958], Albin Michel, 1999.- Labarre, Albert, <i>Histoire du livre</i>, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2001.- Ménager, Daniel, <i>Introduction à la vie littéraire du XVI^{ème} siècle</i>, Paris, Bordas, 1968.- <i>Précis de littérature française du XVI^{ème} siècle</i>, sous la direction de R. Aulotte, Paris, PUF, 1991.			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	La note finale est l'addition d'une note de travail personnel (50% : un devoir à la maison – dissertation- et un oral facultatif) et d'une épreuve sur table en deux heures (épreuve composée d'une partie de questions de cours, et d'une partie d'analyse de texte guidée par des questions)		
session 2 (rattrapage)	Une épreuve sur table en deux heures, composée d'une partie de questions de cours, et d'une partie d'analyse de texte guidée par des questions.		

Option Métiers du journalisme

Responsable : Sylvie Robic

3LHM581H ECRITURE JOURNALISTIQUE 1

3LHM581H	Écriture journalistique 1	Anne SOETEMONDT annesoetemondt@gmail.com	2h hebdo. Lundi 08h20-10h20
<p>Lors de ce premier semestre, les étudiants découvriront les différents formats journalistiques : reportage, enquête, brève, portrait, interview. Pour se plonger dans l'écriture journalistique, deux options : analyser, décortiquer la presse, et pratiquer. Les étudiants se frotteront rapidement au terrain, en réalisant dès les premières semaines de cours un reportage. Les séances commenceront systématiquement par un point sur l'actualité.</p> <p><u>Intervenant</u> : Diplômée du CELSA en 2008, Anne SOETEMONDT est une journaliste polyvalente (RFI / TV5 Monde / France 24) : elle a travaillé en presse écrite et web (Libération, Marianne, Le Mauricien), radio (Radio Chine Internationale) et télévision (France 3 et Médi 1 Sat). Elle est l'auteur de : <i>J'ai travaillé pour la propagande chinoise</i> (Editions du Moment, 2011).</p>			
<p>Compétences visées : Acquisition des fondamentaux de l'écriture journalistique. Remise à niveau sur des questions d'actualité.</p>			
<p><u>Bibliographie indicative :</u> Yves Agnès, <i>Manuel du journalisme</i>, Collection Repères.</p>			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
Contrôle continu	Moyenne des travaux réalisés pendant le semestre.		
Session 2	Un écrit de 2 heures.		

3LHM582H THÉORIE ET PRATIQUE DU JOURNALISME 1

3LHM582H	Théorie et pratique du journalisme 1	Mattea BATTAGLIA	2h hebdo. Lundi 10h30-12h30
<p>Le principe de ce cours en deux semestres est de présenter le métier de journaliste et de se familiariser avec sa pratique. Il débute, au S1, par une importante partie résolument théorique, l'idée étant d'aller de la théorie à la pratique. Il s'agit de poser les bases : qu'est-ce qu'un journaliste ? Quel est son rôle, sa déontologie ? Qu'est-ce qu'une information ? Où la trouve-t-on ? Comment l'utilise-t-on ? Qu'est-ce qu'un article ? Comment le prépare-t-on, le rédige-t-on ? Etc.</p>			
<p>Compétences visées : Apprentissage de la déontologie du journalisme et des enjeux de ce métier.</p>			
Contrôle continu	Moyenne des travaux réalisés pendant le semestre.		
session 2 (rattrapage)	Un écrit de 2 heures.		

3LHM583H JOURNALISME CULTUREL

3LHM583H	Journalisme culturel	Sylvie ROBIC sylvie.robic@u-paris10.fr	2h hebdo. Lundi 13h20-15h20
<p>Il s'agira d'initier les étudiants aux caractéristiques du journalisme culturel dans les domaines de la littérature, de l'art, du théâtre, de la musique et du cinéma. En s'appuyant à la fois sur une approche historique et sur des exemples contemporains, le cours cernera les spécificités de cette forme rédactionnelle. Les étudiants seront accompagnés dans l'élaboration de leurs propres textes critiques. Le travail sur la critique théâtrale se fera dans le cadre d'un partenariat avec le Théâtre des Amandiers de Nanterre, et celui sur la critique littéraire à partir d'une rencontre avec <i>La Quinzaine littéraire</i>.</p>			
<p><u>Indications bibliographiques :</u></p> <p>Charles Baudelaire, <i>L'Art romantique (réunion de textes 1845-1866)</i>, Paris, GF.</p> <p>Emile Zola, <i>Ecrits sur l'art</i>, Paris, Gallimard, collection TEL.</p> <p>Milan Kundera, <i>L'Art du roman</i>, Paris, Gallimard, 1986, rééd. Folio.</p> <p>Revue mensuelle <i>Le Matricule des anges</i>, www.lmda.net</p> <p>Serge Daney, <i>Ciné-journal</i>, Volumes 1 et 2, Petite bibliothèque des Cahiers, l'Etoile/Cahiers du Cinéma, 1996 et 1998.</p> <p>Roland Barthes, <i>La Chambre claire. Notes sur la photographie</i>, Paris, Gallimard, Le Seuil, Cahiers du Cinéma, 1980.</p> <p>François Bon, <i>Rolling Stones, une biographie</i>, Paris, Fayard, 2002, Le Livre de poche, 2004.</p> <p>Michka Assayas, <i>Dictionnaire du rock</i>, Paris, Robert Laffon (Bouquins), 2000.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <p>Apprentissage de la méthodologie de l'écriture critique en fonction de la diversité de ses objets. Préparation au master 1 « Humanités et industries créatives, parcours Journalisme culturel. »</p>			
Contrôle continu	Moyenne des travaux réalisés pendant le semestre.		
session 2 (rattrapage)	Un écrit de 2 heures.		

3LLM601L LITTÉRATURE DU MOYEN AGE

CM – J. Drobinsky

3LLM601L	Littérature du Moyen Age	Julia DROBINSKY julia.drobinsky@u-paris10.fr	CM – 1.30 h hebdo.
<p>L'amour courtois en question</p> <p>La courtoisie est sans doute la notion que l'on associe le plus volontiers à la vie dans les cours du Moyen Age. Au sens large, elle renvoie à un ensemble de vertus morales et sociales par lesquelles le noble se distingue du paysan comme du clerc. Au sens étroit, elle définit une conception idéalisée de l'amour, dans laquelle le désir sublimé pousse celui qui aime à se surpasser. Sous l'impulsion d'Aliénor d'Aquitaine et de ses filles, cette éthique de l'amour courtois a irrigué tout un pan de la production littéraire médiévale, trouvant d'abord à s'exprimer dans la poésie lyrique, puis dans le roman naissant, comme le <i>Lancelot</i> de Chrétien de Troyes ou le <i>Roman de la Rose</i> de Guillaume de Lorris. Pourtant des voix discordantes se sont fait entendre, à travers des œuvres proposant des parcours amoureux difficilement acceptables comme courtois, comme le <i>Tristan</i> de Béroul, voire contestant à l'amour courtois sa qualité de modèle absolu. À travers un ensemble de textes lyriques, narratifs, théoriques, nous interrogerons la diversité des formes prises par l'amour courtois dans la littérature médiévale, mais aussi ses remises en question.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <p>Approfondissement de la connaissance de la littérature médiévale et acquisition des outils d'analyse adéquats. Familiarisation avec les écrits en ancien français, en prolongement des cours de langue médiévale.</p>			
<p>Ouvrage au programme :</p> <p>Une anthologie d'extraits sera distribuée au fil des séances et postée sur cours en ligne.</p> <p>Lectures complémentaires (version intégrale) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chrétien de Troyes, <i>Lancelot ou le chevalier de la charrette</i>, éd. et traduction J.-C. Aubailly, GF-Flammarion, 1991. - <i>Tristan et Iseut</i>, textes présentés par D. Lacroix et Ph. Walter, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1989. Privilégier la lecture de la version du <i>Tristan</i> de Béroul. 			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation CM</p> <p>Question de synthèse (1h30).</p>		

Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : CM + TD : 4h Question(s) de cours sur le programme du CM et dissertation ou commentaire composé portant sur le programme du TD suivi (rattrapage) ou du TD de référence (dérogatoire).
--	---

TD – F. Tanniou (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM601L	TD : Littérature du Moyen Âge	Florence TANNIOU florence.tanniou@u-paris10.fr	2h hebdo. (2 gr.)
Le lai et le roman au XII^e siècle : naissance de deux genres narratifs			
<p>S'adossant au cours magistral qui traitera des aspects de l'amour courtois, le TD de littérature du Moyen Âge sera l'occasion d'étudier deux œuvres du XII^e siècle qui se rattachent à cette thématique amoureuse et à ses enjeux : les <i>Lais</i> de Marie de France et <i>Erec et Enide</i> de Chrétien de Troyes. Il s'agira surtout d'observer la naissance de deux genres narratifs spécifiques à la littérature en langue vernaculaire : le lai et le roman. Les <i>Lais</i> de Marie de France (XII^e siècle) constituent un exemple de genre narratif bref empruntant ses motifs, souvent merveilleux, à la matière bretonne. C'est aussi en puisant dans cette matière de Bretagne que Chrétien de Troyes façonne, vers 1170, un nouvel univers romanesque : le monde arthurien, où évolue son couple de personnages, Erec et Enide. En une narration plus ample – et comme avant lui les « romans antiques » qui reprenaient les grands mythes de l'Antiquité – ce roman d'amour et de chevalerie constitue le creuset de techniques narratives renouvelées que l'on s'attachera à mettre en lumière.</p>			
Compétences visées :			
- comprendre les spécificités de genres narratifs à leur naissance ; acquérir des notions-clés de l'analyse littéraire d'une œuvre médiévale.			
Œuvres au programme (à acheter et lire) :			
- Marie de France, <i>Lais</i> , éd. L. Harf-Lancner et K. Warnke, Le Livre de poche, Lettres Gothiques. - Chrétien de Troyes, <i>Erec et Enide</i> , éd. J.-M. Fritz, Le Livre de poche, Lettres Gothiques.			
Lectures complémentaires (utilisées en cours) :			
Extraits des romans antiques (<i>Roman de Troie</i> , <i>Roman de Thèbes</i> , <i>Roman d'Eneas</i> , <i>Roman d'Alexandre</i>).			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve terminale de 4 heures : dissertation ou commentaire composé		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : CM + TD : 4h Question(s) de cours sur le programme du CM et dissertation ou commentaire composé portant sur le programme du TD suivi (rattrapage) ou du TD de référence (dérogatoire).		

3LLM602L TEXTES ET INTERTEXTES 2

TD – S. Parizet

3LLM602L	Textes et intertextes 2	Sylvie PARIZET sparizet@u-paris10.fr	TD -2h hebdo. 2 gr.
<p>En complément du cours magistral sur l’imaginaire du labyrinthe, on étudiera plus particulièrement dans les TD le rôle joué par la figure du Minotaure depuis 1950, à partir d’une nouvelle de Jorge-Luis Borges (« La demeure d’Astérion », dans <i>El Aleph</i>, 1952), de la pièce de Marguerite Yourcenar (<i>Qui n’a pas son Minotaure ?</i>, 1963) et de la « Ballade » de Friedrich Durrenmatt (<i>Minotaurus</i>, « Eine Ballade », 1985).</p> <p>Cet enseignement se veut un prolongement et un approfondissement de la formation en littérature comparée : les programmes comportent au moins deux œuvres, empruntées à des domaines linguistiques différents (les textes étant étudiés en traduction). Le commentaire composé est pratiqué sous forme d’exercice en classe ou à la maison mais, en cette fin de premier cycle, un accent tout particulier est mis sur la dissertation.</p>			
Compétences visées :			
Œuvres au programme : V. descriptif			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	Évaluation TD Évaluation TD : 1 devoir à la maison (ou un exposé fait en classe) et une épreuve finale en 4h : dissertation		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen CM-TD: 4h Dissertation ou commentaire sur le programme du TD / CM		

3LLM604L ETUDE D'UNE OEUVRE EN LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE 2

TD – K. Haddad

3LLM604L	Étude d'une œuvre en littérature étrangère 2	Karen HADDAD khaddadw@u-paris10.fr	TD - 1h30 hebdo. 2 groupes
<p>À partir de la donnée romanesque la plus banale qui soit – un père tyrannique qui s’oppose au mariage de sa fille — <i>Washington Square</i> (1880) met en scène la cruauté de la société américaine, des pouvoirs de l’argent et des préjugés puritains, et la violence familiale qui couve sous les relations policées et le silence des belles demeures. On étudiera également les adaptations cinématographiques qui ont été réalisées (<i>The Heiress</i>, de William Wyler, 1949), et <i>Washington Square</i>, d’Agnieszka Holland, 1997).</p>			
Compétences visées :			
Compétences requises : analyse des textes littéraires, pratique du commentaire composé et dissertation. Aucune compétence en anglais n’est requise, le cours se fera sur traduction, mais le texte original sera systématiquement distribué.			
Œuvres au programme : <i>Washington Square</i> , de Henry James, trad Claude Bonnafont, Ed. Liana Levi, 1993.			

Modalités de contrôle :	
Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison ou 1 exposé oral + 1 épreuve terminale 2h : Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
Examen dérogatoire	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.

3LLM606L LITTÉRATURE ET HISTOIRE

TD – A. Vaillant (Td de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM606L	Littérature et histoire	Alain VAILLANT alain.vaillant@u-paris10.fr	TD - 1h30 hebdo.
L'Histoire littéraire : théories et pratiques. Le cours est consacré à une présentation des grandes approches théoriques de l'histoire littéraire. Il s'appuie sur l'étude de larges extraits tirés d'ouvrages théoriques majeurs des XIXe-XXIe siècle et sur l'application de ces problématiques à quelques œuvres-phares de la modernité littéraire.			
Compétences visées : -maîtriser les principaux concepts de l'histoire littéraire. - savoir conduire une argumentation ordonnée sous la forme d'une dissertation ou d'un commentaire de texte. - appliquer la méthodologie de l'histoire littéraire pour l'analyse et le commentaire d'œuvres individuelles.			
Œuvres au programme : Des extraits d'œuvres d'auteurs des XVIe-XXe siècle seront distribués au cours des séances (en particulier : Rabelais, La Fontaine, Voltaire, Hugo, Balzac, Baudelaire, Rimbaud, Vallès, Aragon, Céline). Ouvrages théoriques et méthodologiques : Jacques DUBOIS, <i>L'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie</i> , Bruxelles, Labor, 2005 (1978). Judith LYON-CAEN et Dynah RIBARD, <i>L'Historien et la littérature</i> , Paris, La découverte, 2010. Alain VAILLANT, <i>L'Histoire littéraire</i> , Paris, Colin, 2009.			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	Évaluation TD : un devoir maison (dissertation) + 1 épreuve terminale de 3h (commentaire de texte théorique ou littéraire).		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 3h Dissertation ou commentaire de texte théorique.		

3LLM606 L	Littérature et histoire	Pierre Boizette pboizette@gmail.com	TD – 1 h 30 hebdo.
<p><u>Histoire d'une rencontre : la figure de l'explorateur dans la littérature africaine</u></p> <p>L'auteur nigérian Chinua Achebe disait : « Tant que les lions n'auront pas leur propre histoire, l'histoire de la chasse glorifiera toujours le chasseur ». Les explorations européennes en Afrique ont donné lieu à de nombreux récits publiés dans la presse ou sous la forme de livres. Cette littérature a longtemps passée sous silence le versant africain de cette histoire et elle s'est fréquemment faite le relai des ambitions coloniales des grandes puissances de l'époque. En se fondant sur l'étude de trois textes représentant certains des plus célèbres explorateurs de la fin du 19^e siècle, nous analyserons la manière dont les auteurs africains se sont emparés de ce sujet pour en offrir une tout autre lecture.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <p>Se familiariser avec la notion d'intertextualité.</p> <p>Comprendre les enjeux contemporains de l'écriture du passé.</p> <p>Maîtriser l'expression orale dans le cadre d'un exposé.</p>			
<p>Œuvres au programme :</p> <p>Tierno Monenembo, <i>Le roi de Kahel</i>, Paris : Points, 2009</p> <p>Scholastique Mukasonga, « La rivière Rukarara » in <i>Ce que murmurent les collines, nouvelles rwandaises</i>, Paris : Gallimard, coll. « Folio », 2015</p> <p>David Rubadiri, « Stanley meets Mutesa » in <i>Origin East Africa : A Makerere Anthology</i>, David Cook et David Rubadiri (Eds.), Londres : Heinemann, 1965 (distribué en cours)</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve terminale de 3h (dissertation ou commentaire de texte théorique ou littéraire).		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	3h : Dissertation ou commentaire de texte théorique		

3LLM607L LES THÉORIES DU TEXTE

TD – T. Clerc – Mardi 10h30-12h30 / Mercredi 13h20-15h20

LLM 607 L	Théories du texte	Thomas CLERC thomas.clerc@free.fr	TD - 1h30 hebdo. 2 groupes
Réflexion sur les théories littéraires de la modernité, leur constitution, leur histoire et leur devenir. Le cours mêlera théorie et pratique, et relèvera d'une double approche, esthétique et historique.			
Bibliographie indicative : Henri Meschonnic, <i>Modernité modernité</i> , Gallimard, 1986.			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve terminale de 2h. Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé		
Examen dérogatoire	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.		

TD – P. HYPPOLITE - Jeudi 10h30-12h30 (TD de référence pour le contrôle dérogatoire)

LLM607L	Théories du texte	Pierre HYPPOLITE pierre.hyppolite@u-paris10.fr	TD - 1h30 hebdo
Le cours présentera les grandes approches de la critique textuelle. Ses outils d'analyse seront définis de façon théorique et illustrés par la lecture et le commentaire des textes de référence. Le cours accordera une place prépondérante à la critique formaliste, structuraliste, psychanalytique, génétique, aux théories de la lecture et au-delà de la fiction, à l'élargissement de leurs champs d'étude, à la redéfinition de leurs enjeux.			
Compétences visées :			
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les références essentielles de l'histoire des théories du texte, - Maîtriser les outils d'analyse, - Étudier leur prolongement dans la production critique actuelle 			
Œuvres de référence :			
<p>M. Bakhtine, <i>Esthétique et théorie du roman</i>, (1975), Gallimard, coll. « Tel », 1987. R. Barthes, « La mort de l'auteur », (1968), <i>Le Bruissement de la langue</i>, Seuil, 1984. J. Bellemin-Noël, <i>Vers l'inconscient du texte</i>, (1996), PUF, « Quadrige », 1997.</p>			

A. Compagnon, *Le démon de la théorie*, Seuil, coll. « Points », 1997.
 P.-M. de Biasi, *La Génétique des textes*, Nathan Université, coll. « 128 », 2000.
 U. Eco, *L'œuvre ouverte*, (1965), Seuil, coll. « Points », 1974.
 - *Lector in Fabula*, (1979), Le livre de poche, « Biblio essais », 2004.
 M. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », (1969), *Dits et Écrits*, T. 1, Gallimard, 1994.
 G. Genette, *Palimpseste, la littérature au second degré*, Seuil, coll. « Points », 1982.
 - *Fiction et diction*, Seuil, coll. « Poétique », 1991.
 R. Jakobson, *Huit questions de poétique*, Seuil, coll. « Points Essais », 1977.
 H.-R. Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, coll. « TEL », 1990.
 T. Pavel, *Univers de la fiction*, Seuil, coll. « Poétique », 1989.
 J.-M. Schaeffer, *Pourquoi la fiction ?*, Seuil, coll. « Poétique », 1999.

Modalités de contrôle

Contrôle continu	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve terminale de 2h. Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.

3LHUM05L LITTÉRATURES FRANCOPHONES

TD – F. Paravy

3LHUM05 L	Littératures francophones	Florence PARAVY florence.paravy@u-paris10.fr	TD – 1 h 30 hebdo.
Ce cours abordera les grandes problématiques liées à la notion de francophonie et à l'histoire des littératures francophones en explorant deux aires culturelles différentes, mais profondément liées sur le plan historique : l'Afrique de l'Ouest et Haïti. À cet effet seront étudiés deux romans majeurs de ces littératures.			
Compétences visées : - saisir les problématiques liées à la notion de « francophonie » et de « littérature francophone » - découvrir ou approfondir la connaissance des littératures d'Afrique noire et d'Haïti, identifier certaines de leurs thématiques récurrentes. - analyser les textes en fonction de leur contexte spécifique de production.			
Œuvres au programme : Ahmadou Kourouma, <i>Les Soleils des Indépendances</i> , Paris, Seuil, 1970, rééd. Coll. Points Seuil. Jacques Roumain, <i>Gouverneurs de la rosée</i> , Port-au-Prince, Impr. de l'État, 1944, rééd. Le Temps des cerises, 1993 ou rééd. Zulma, 2013.			
Bibliographie : Une bibliographie commentée sera distribuée en début de semestre.			

Modalités de contrôle	
Contrôle continu	- un devoir maison : commentaire composé (50 %) - une épreuve finale : Commentaire ou essai sur le programme du TD de référence : 2h
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Commentaire ou essai sur le programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année : 2h

LFC : Approfondissement Lettres

3LLM608L LITTÉRATURE ET SÉRIALITÉ

TD – LETOURNEUX MATTHIEU – Jeudi 10h30-12h30 (TD de référence pour le contrôle dérogatoire)

3LLM608L	Littérature et sérialité	Matthieu LETOURNEUX mletourneux@u-paris10.fr	TD – 2h hebdo.
<p>Ce cours se propose d'aborder les formes de la littérature populaire et sérielle : romans-feuilletons, séries à personnages récurrents, littérature de genre (policier, science-fiction, roman sentimental), novélisations, <i>young adult fiction</i>, littérature dans l'espace transmédia seront ainsi abordés et mis en contexte. Une réflexion sur la culture médiatique, sur son histoire depuis le XIXe siècle, sur les modes de consommation de la littérature de masse, mais aussi sur ses logiques poétiques et esthétiques sera développée au fil du cours à travers un vaste ensemble de textes critiques et d'extraits d'œuvres.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <p>Analyse des productions sérielles et de la littérature de genre. Connaissance de la culture de masse (XIXe-XXIe siècle).</p>			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	1 devoir à la maison + épreuve finale 2 h : questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé		

Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Un examen en 2h : Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé
--	--

3LLF610L DISSERTATION GÉNÉRALE (PRÉ-CAPES)

TD – WIT SEBASTIEN

3LLF610L	Dissertation générale (pré-Capes)	Sébastien WIT sebastien.wit@laposte.net	TD – 2h hebdo.
<p>La dissertation fait partie des exercices académiques de l'analyse littéraire. Par rapport au commentaire ou à l'explication de texte, elle requiert de développer un propos sur la littérature elle-même. Cela suppose d'être capable de mobiliser une vaste culture littéraire, tout en respectant les codes de l'exercice.</p> <p>L'objectif de ce cours est de vous préparer à la dissertation de littérature générale, l'une des épreuves écrites du CAPES de Lettres. Les séances alterneront entre exercices pratiques et études de textes théoriques. Durant le semestre, nous aborderons les trois principaux genres littéraires que sont la poésie, le théâtre et le roman.</p> <p>Afin de favoriser les analyses détaillées, chaque genre littéraire sera envisagé via une œuvre privilégiée : les <i>Fables</i> de La Fontaine (livres VII à IX) pour la poésie, <i>Les Justes</i> de Camus pour le théâtre et <i>L'Enfer</i> de Barbey d'Aurevilly pour le roman. Néanmoins, ces trois textes ne serviront que de fondement commun à la réflexion. Vous serez amené à en lire d'autres au cours du semestre, afin de renforcer votre connaissance de la littérature française.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les codes de la dissertation ; • Etre capable de comprendre et de problématiser un sujet ; • Etre capable de mener des analyses littéraires détaillées ; • Connaître les enjeux et évolutions des principaux genres littéraires (poésie, théâtre, roman) ; • Connaître des œuvres littéraires de genres et d'époques variés. 			
<p>Œuvres au programme : AUREVILLY, Jules Barbey (d'), <i>L'Enfer</i>, Classiques Pocket CAMUS, Albert, <i>Les Justes</i>, Folio LA FONTAINE, Jean (de), <i>Fables</i>, Classiques de Poche</p> <p>Bibliographie indicative : COUTY, Daniel, <i>Histoire de la littérature française</i>, Paris, Larousse, 2000 PREISS, Axel, <i>La Dissertation littéraire</i>, Paris, Armand Colin, 2010 VASSEVIÈRE, Jacques et TOURSEL, Nadine, <i>Littérature : textes théoriques et critiques</i>, Paris, Armand Colin, 2011</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD 1 devoir à la maison Epreuve finale en 4h heures : dissertation</p>		

Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen : 4H Dissertation
--	------------------------------------

3LLF611L STYLE ET STYLISTIQUE 2

TD – DESARBRES PAUL-VICTOR

3LLF611L	Style et stylistique 2	Paul-Victor Desarbres pdesarbres@u-paris10.fr	TD 1h30 hebdo. 2 gr
Ce cours a pour objet un entraînement à la stylistique, discipline utile aux « concours » (CAPES, agrégation), et qui mobilise des compétences de culture générale, de linguistique, de rhétorique, de linguistique et de poétique. Les textes empruntés à différents genres littéraires feront l'objet d'une explication détaillée.			
Compétence visée : Maîtrise des outils de la stylistique. Pratique du commentaire stylistique.			
Œuvres au programme : Les textes faisant l'objet d'analyses seront distribués en cours.			
Ouvrages à lire et qui seront utilisés en cours : - Le Grand Robert, ou le Trésor de la langue française (disponible gratuitement à http://atilf.atilf.fr/tlf.htm ou à http://www.cnrtl.fr/definition/) - Léo Spitzer, <i>Exercices de style</i> , Paris, Gallimard, collection TEL. - Henri Meschonnic, Gérard Dessons, <i>Traité du rythme des vers et des proses</i> , Paris, Armand Colin, collection Lettres sup. - Anne Herrschberg-Pierrot, <i>Stylistique de la prose</i> , Paris, Belin, collection Lettres sup.			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	1 devoir à la maison + épreuve finale 2h : Exercices d'application		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	Examen 2H : Exercices d'applications		

3LSM606S	Discours / Texte 3 (analyse structurelle)	Jean-François Jeandillou et S. de Vogué devogue@u-paris10.fr	18h TD
<p>Description de l'enseignement, principaux contenus :</p> <p>Au-delà de la seule analyse de la phrase et de ses composantes, la <i>linguistique discursive</i> et la <i>linguistique textuelle</i> examinent en particulier les dispositifs séquentiels qui structurent les textes en suites (ou périodes) de plus ou moins grand ampleur. L'objectif du cours est ainsi d'entraîner les étudiants au repérage et à l'étude détaillée des principaux types de séquences (narrative, descriptive, argumentative, par exemple) dans des textes variés. On s'intéressera en particulier à l'étude des formes de reprises et des types de progression.</p>			
<p>Bibliographie :</p> <p>Adam J.-M., <i>les Textes. Types et prototypes</i>. Nathan, 1992. Benveniste E., <i>Problèmes de linguistique générale</i>, Gallimard, t. I, 1966. Jeandillou J.-F., <i>l'Analyse textuelle</i>. Colin, 1997. Maingueneau D. et Philippe G., <i>Exercices de linguistique pour le texte littéraire</i>. Dunod, 1997.</p>			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
<p><i>Session 1</i></p> <p>Formule standard :</p> <p>TD : un contrôle sur table en temps limité, et un autre travail défini par l'enseignant.</p> <p>Barème : chaque note entre pour 50% dans la note finale.</p> <p>Formule dérogatoire : Examen Terminal</p> <p>Une épreuve en temps limité (1h30)</p>		<p><i>Session 2</i></p> <p>Examen :</p> <p>Une épreuve en temps limité (1h30)</p>	

Parcours Lettres et Interculturel

3LLI603L DÉBATS D'IDÉES 2

TD. F. Leichter-Flack

3LLI603L	Débats d'idées 2	Frédérique LEICHTER-FLACK frederique.flack@u-paris10.fr	TD -1h30 hebdo.
<p>Dans la perspective des métiers du journalisme international ou de la médiation culturelle, le propos de ce cours-atelier est d'initier les étudiants aux grands débats d'idées internationaux, en s'attachant à suivre un certain nombre de sujets au travers de revues d'idées anglo-saxonnes, d'articles de <i>think tanks</i>, de blogs ou de tribunes <i>op ed</i> de grands médias en anglais... On s'essaiera, à partir de textes en anglais non traduits, à différents exercices de décryptage, d'argumentation contradictoire, d'animation de débats et de recension critique. Dans le prolongement du cours « débats d'idées 1 » de deuxième année, on privilégiera des problématiques mettant en lumière les malentendus, différences d'approches et de visions du monde issues d'aires culturelles différentes, en particulier sur le versant politique, social, ou religieux.</p>			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrypter une problématique d'actualité culturelle, politique, sociale ; argumenter et contre-argumenter, à l'écrit et à l'oral ; développer sa réflexion critique ; lire et comprendre un texte d'idées en anglais. 			
<p>Œuvres au programme :</p> <p>Textes distribués en cours</p>			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
Contrôle continu	<p>Évaluation TD</p> <p>1 devoir à la maison ou oral + 1 épreuve terminale sur table Résumé-discussion d'un texte argumentatif en anglais ou oral</p>		
Examen dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2h</p> <p>Résumé-discussion d'un texte argumentatif en anglais ou oral</p>		

TD – Stefania Cubeddu-Proux **mercredi 15h50-17h20**

3LLI605L	Interculturalité confrontations interculturelles : histoire et littérature	4 :	Stefania CUBEDDU- PROUX	TD – 1h30 ebdo
<p>Écrire et réécrire l'histoire</p> <p>Ce cours se propose d'étudier la façon dont le fait historique se trouve reproduit dans l'œuvre littéraire et comment, à travers ce processus, il se voit reconsidéré et devient l'objet d'une forme de réécriture. Nous nous concentrerons pour ce faire sur l'espace méditerranéen et sur les guerres qui l'ont marqué. Au-delà d'un simple affrontement, la guerre est un moment d'un de contact interculturel et l'œuvre littéraire est peut-être plus à même de le saisir dans sa complexité et d'écrire cette histoire secrète, plus obscure, plus indécise, qui se joue derrière l'événement. Elle est aussi l'occasion de faire varier les points de vue, de renverser le cours des choses, de remonter aux sources du mythe et d'embrasser l'universel.</p>				
<p>COMPETENCES VISEES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec les cultures et les écritures de l'espace méditerranéen. - Développer une réflexion sur la relation entre l'œuvre littéraire, le mythe et l'histoire. - Approfondir les outils de l'analyse de l'œuvre littéraire. 				
<p>BIBLIOGRAPHIE Une bibliographie commentée et un choix de textes et de documents divers seront distribués en cours et disponibles sur <i>coursenligne</i>.</p>				
<p>Modalités de contrôle</p>				
Contrôle continu	<p>Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve terminale 2h : commentaire ou dissertation</p>			
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>Examen : 2h Commentaire ou dissertation</p>			

Option Métiers du livre

Responsable : Nadia Cernogora

3LML603L

HISTOIRE DE L'IMAGINAIRE DU LIVRE 2

3LML603 L	Histoire de l'imaginaire du livre 2 (Histoire du livre et de la librairie)	Agathe NOVAK LECHEVALIER agathe.lechevalier@u-paris10.fr	TD – 2h hebdo
« Splendeurs et misères du livre au XIXe siècle » Au XIXe siècle, le rapport au livre change considérablement : l'industrialisation de l'édition, l'essor de la presse marquent le début de « l'âge du papier » et l'entrée dans la culture de masse. Il s'agira d'étudier les répercussions de ces bouleversements sur le statut et l'imaginaire du livre en partant de ses représentations dans les romans du XIXe siècle : dans quelle mesure le livre jouit-il encore de l'aura prestigieuse qui était encore la sienne avant la révolution? Quel est l'impact sur l'image du livre du modèle concurrent qu'offre le journal ? Comment les romanciers tentent-ils de pallier la dévaluation potentielle de l'objet livre ?			
Œuvres au programme Les cours s'appuieront sur un ensemble d'extraits tirés des romans du XIXe siècle (Nodier, Lamartine, Stendhal, Balzac, Sue, Flaubert, Zola...) et qui seront distribués en cours.			
Bibliographie indicative : Roger Chartier, Henri-Jean Martin, <i>Histoire de l'édition française</i> , tomes 2 (<i>Le Livre triomphant</i>) et 3 (<i>Le Temps des éditeurs</i>), Fayard, 1990. Martin Lyons, <i>Le Triomphe du livre. Une histoire sociologique de la lecture dans la France du XIXe siècle</i> , Promodis, Editions du cercle de la librairie, 1987. Fritz Nies, <i>Imagerie de la lecture. Exploration d'un patrimoine millénaire de l'Occident</i> , PUF, « Perspectives littéraires », 1995. Elisabeth Parinet, <i>Une Histoire de l'édition contemporaine</i> , Seuil, « Points. Histoire », 2004. Alain Vaillant, <i>La Crise de la littérature. Romantisme et modernité</i> , Ellug, 2005.			
Modalités de contrôle			
Contrôle continu	Deux épreuves : <ul style="list-style-type: none">- devoir à la maison : dissertation portant sur les problématiques vues en cours ou commentaire composé sur un extrait de roman du XIXe siècle portant sur le thème abordé.- épreuve sur table : questions sur un extrait de roman portant sur le thème abordé (2h). La note finale est constituée de la moyenne des deux notes.		
session 2 (rattrapage)	Questions sur un extrait de roman portant sur le thème abordé.		

3LML605L	Publication Assistée par Ordinateur (PAO)	Thomas GIOT-MIKKELSEN tgiotmik@u-paris10.fr	2 hTD
<p>Ce programme va s'attacher à fournir aux étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une information générale sur l'historique du livre et ses différentes techniques de fabrication, sous forme imprimé et sous forme numérique, - les bases du langage technique propre aux métiers du Livre, à travers l'étude de la chaîne graphique et de ses différents intervenants, - l'acquisition et la compréhension des bases de la maquette et de la mise en page : les gabarits d'empagement, les attributs typographiques, les choix des caractères, le gris typographique, les notes de bas de page, le chemin de fer, la mise en page modulaire. - les bases du logiciel de mise en page Adobe InDesign. Seront abordés : l'interface (outils, menus et palettes), la création d'un document (le plan de montage, le foliotage, les calques), al création et l'utilisation des blocs Texte et Image (gestion du texte : styles et attributs, création de feuilles de style de paragraphe et de caractère, césure et approches, chaînage du texte), ainsi que la gestion des illustrations, la création et la gestion des couleurs, l'habillage d'images, - la chaîne de fabrication d'un ouvrage électronique, avec la publication d'un ouvrage sous le format ePub via le logiciel Sigil, et la mise en ligne d'un ouvrage sous l'interface Lodel (logiciel d'édition électronique). 			
<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaîne graphique, logiciel de mise en page (InDesign), mise en page, culture informatique, XML, ePub, Lodel, Sigil. 			
<p>Lectures complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale</i>, Imprimerie nationale, 2002, édition octobre 2007 (ISBN 978-2-7433-0482-9). • <i>Manuel de typographie et de mise en page : du papier à l'écran</i>, de Francois Richaudeau et Olivier Binisti, Retz. (ISBN 978-2725-6246-31) • <i>Mise en page et impression : Notions élémentaires</i>, de Yves Perousseaux, Atelier Perousseaux. (ISBN 978-2911220012) <p>Une bibliographie sera fournie aux étudiants.</p>			
Contrôle continu	Note finale : 1 DST de 1h00 composant 50% de la note, et une épreuve de mise en page sur poste informatique de 1h00.		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	DST d'une durée de 2h00		

3LML609L	Le monde de l'édition 2	Pierre-Yves AGASSE pierreyves.agasse@gmail.com	TD- 2h hebdo
<p>Le second semestre sera consacré aux mutations techniques contemporaines. La révolution numérique bouleverse tous les aspects du secteur éditorial, de la production de l'écrit (<i>digital humanities</i> ; littératures numériques...) à sa distribution.</p> <p>L'ambition de ce cours sera de donner aux étudiants les repères techniques, intellectuels et économiques pour comprendre le complet changement de paradigme qui se déroule sous nos yeux, comparable en importance à celui de l'imprimerie.</p>			
<p>Œuvres au programme : Robert Darnton, <i>Apologie du livre. Demain, aujourd'hui, hier</i>, tr. Jean-François Sené, Paris, Folio essais, 2012.</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Contrôle continu	<p>Ce cours sera évalué au moyen de deux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un exposé de 20 minutes sur un sujet laissé au choix de l'étudiant (une liste de sujets possibles sera distribuée en début de semestre). - en fin de semestre, une étude de cas pratique sera à réaliser à la maison. <p>Chaque épreuve vaudra pour 50% de la note finale.</p>		
Contrôle dérogatoire et session 2 (rattrapage)	<p>A préciser ultérieurement</p>		

Option Métiers du journalisme

Responsable : Sylvie Robic

3LHM681H ÉCRITURE JOURNALISTIQUE 2

3LHM681H	Écriture journalistique 2	Mattea BATTAGLIA	TD – 2h hebdo.
Il s'agira d'une préparation spécifique aux différentes épreuves écrites et orales des Concours des Ecoles de journalisme.			
Compétences visées : Méthodologie des épreuves de concours.			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		
Session 2	Un écrit de deux heures		

3LHM682H THÉORIE ET PRATIQUE DU JOURNALISME 2

3LHM682H	Théorie et pratique du journalisme 2	Mattea BATTAGLIA	TD – 2h hebdo.
Après une première découverte des écritures journalistiques, au premier semestre, ce cours a pour but d'approfondir la maîtrise des compétences acquises en presse écrite. L'objectif est de travailler sur les techniques rédactionnelles de base. Comment trouve-t-on un sujet ? Comment définit-on un angle ? Comment mène-t-on son enquête ? Comment compose-t-on son article ? L'enseignement, très pratique, permettra d'approfondir la découverte des différents genres journalistiques : article factuel, reportage, analyse, portrait, enquête, etc. L'idée est de mettre, aussi souvent que possible, l'étudiant en situation professionnelle. Cela impliquera un travail en dehors du cours assez substantiel : réaliser des reportages, se rendre à des conférences de presse, passer des coups de fils, etc. En parallèle, le cours mettra l'accent sur la connaissance de l'actualité, de l'univers de la presse, des règles déontologiques.			
Compétences visées : Approfondissement des acquis du S1.			
Modalités de contrôle :			
Contrôle continu	Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		
Session 2	Un écrit de deux heures		

3LHM683H	Journalisme radio et TV	Anne SOETEMONDT annesoetemondt@gmail.com	TD – 2h hebdo.
<p>Il s'agira d'une préparation spécifique aux différentes épreuves écrites et orales des Concours des Ecoles de journalisme.</p> <p><u>Intervenant</u> : Diplômée du CELSA en 2008, Anne SOETEMONDT est journaliste à RFI. Elle anime le débat du jour et présente les journaux. Après des expériences à l'étranger (Ile Maurice, Maroc, Chine), elle <i>J'ai travaillé pour la propagande chinoise</i> (Editions du Moment, 2011).</p>			
<p>Compétences visées : Méthodologie des épreuves de concours.</p>			
<p>Modalités de contrôle :</p>			
Contrôle continu	Moyenne des travaux réalisés pendant le semestre.		
Session 2	Un écrit de 2 heures.		

MODALITÉS DE CONTRÔLE

MODALITÉS GÉNÉRALES

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018

Modalités approuvées par la CFVU du 30/06/2014

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU), avant d'être validées par le Conseil d'Administration (CA), ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières liées aux changements des textes réglementaires relatifs aux diplômes de Licence et Master, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard avant la fin du premier mois d'enseignement suivant le début de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (Unité d'Enseignement - UE ou Élément Constitutif - EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets selon la période à laquelle se déroule l'examen, selon l'élément pédagogique concerné et se décomposant comme suit : (1) a) *le contrôle continu* ou b) *le contrôle en cours de formation*¹, et (2) *le contrôle terminal*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

(1) Les contrôles se déroulant au cours d'une période semestrielle d'enseignement

Ceux-ci peuvent prendre deux formes :

¹ Le contrôle en cours de formation (CCF) est un mode d'évaluation certificateur de compétences **terminales**. Les situations d'évaluation sont réalisées par les formateurs eux-mêmes, et se déroule en une seule fois à la fin de la période d'enseignement définie par la maquette et l'emploi du temps du diplôme.

Le CCF n'exclue pas le fait qu'une ou plusieurs évaluations formatives peuvent être mises en œuvre tout au long du cycle de formation.

1a) *Le contrôle continu* est composé **de plusieurs** épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant.

1b) *Le contrôle en cours de formation* est composé d'une seule situation d'évaluation visant à évaluer les compétences acquises à la fin d'un cycle d'enseignement. Ce CCF est organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : épreuve sur table, devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc. Parmi les modalités du CCF, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

(2) Les contrôles se déroulant après la période semestrielle d'enseignement

Cette forme de contrôle se déroulant après une période de révision d'une semaine minimum².

Le contrôle (ou examen) terminal est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale prend alors la forme d'un *examen de fin de semestre* communément appelé *partiel* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

Dans tous les cas, les formateurs informent les étudiant(e)s de la période prévue pour chaque mode de contrôle, des compétences à évaluer, des conditions de l'évaluation, des critères d'évaluation (exigences et indicateurs).

Note : Conformément à l'Arrêté Licence du 1^{er} Août 2011 (Art. 11), trois formules de contrôle des connaissances peuvent donc être identifiées : (1) le contrôle continu (la note finale est la note moyenne de l'ensemble des évaluations) ou le contrôle en cours de formation (la note finale), (2) l'examen terminal (une seule épreuve lors d'une session d'examen programmée au même moment pour l'ensemble des étudiants inscrits à l'élément pédagogique), et (3) une formule « mixte » associant contrôle continu ou contrôle en cours de formation et examen terminal (les deux étant clairement dissociés et la pondération (e.g., 50%-50% ; 60%-40% ; etc.) respective de ces deux modalités étant clairement définies également à l'avance (cf. livret pédagogique).

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la ou les formules d'examen mises en œuvre parmi les trois décrites supra seront précisées dès le début de l'année universitaire dans le livret pédagogique délivré aux étudiants.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elle s'applique aux étudiants qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels.

Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université. À ce titre, le CA fixe, sur proposition du CEVU, les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés et des sportifs de haut niveau.

² Cette période pourra exceptionnellement être calée sur les périodes de vacances universitaires lorsque le calendrier de l'année universitaire le rendrait nécessaire. Cette adaptation ne pourra cependant être proposée qu'à partir d'une période de coupure supérieure à une semaine.

En cas de changement important dans le cadre de vie de l'étudiant (e.g., signature d'un contrat de travail) au cours de l'année universitaire, l'étudiant aura la possibilité d'adresser au responsable pédagogique du diplôme, une demande de changement de statut dans un courrier manuscrit et signé, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives. En cas d'accord sur le changement de statut de l'étudiant, celui-ci sera définitif et ne pourra plus être changé.

- **La session de rattrapage :**

Excepté lorsque cette disposition n'est pas explicitement prévue dans les modalités propres à un diplôme particulier (e.g., UE professionnelles dans certains M2 en raison des périodes de stages parfois tardives), les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite « session de rattrapage » devront figurer dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme, celle-ci devant être soumise à examen et validée par les instances de l'université au début de chaque année universitaire.

La période pendant laquelle se déroulera les examens s'appliquant aux étudiants sera annoncée, au plus tard, en début de chaque année universitaire.

DES DISPENSES ET DES CREDITS ACQUIS

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'une UE ou d'un EC dont l'enseignement se déroule sur 12 séquences est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non³. L'étudiant se verra alors attribuer le résultat **ABI** pour l'EC concerné.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve terminale portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note « **ABI** » pour l'UE concernée.⁴

Les dispenses

³ Lorsque le volume horaire de l'UE ou de l'EC considéré est supérieur ou inférieur à 12 séquences (base 1 séquence hebdomadaire sur la base du calendrier universitaire), la règle des 25% d'absences (arrondies à l'entier inférieur) sera retenue. Par exemple, pour 10 séances de TD, le seuil sera fixé à $(10 * 25/100) = 2,5$. L'étudiant(e) sera déclaré(e) défaillant(e) à partir de la troisième absence.

⁴ Dans certaines formations, et sur la durée d'une année universitaire, (e.g., STAPS en cas de blessure et d'incapacité à pratiquer une activité physique) ou dans certaines circonstances (i.e., accident, longue maladie, ou affection chronique nécessitant une prise en charge régulière après avis du service médical de l'université), le jury pourra décider d'attribuer la note « ABJ » (i.e., ABsence Justifiée). Cette notation permet le report automatique de la note de « 0 » et permet donc la compensation, ainsi que le calcul global de la moyenne.

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question. La dispense n'est valable que pour l'année universitaire correspondant à l'inscription administrative et pédagogique qui a été enregistrée pour l'étudiant.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Dans le cas d'une « Validation d'Acquis Académiques », le cas le plus général sera celui du report global sur une étape du diplôme avec la note annuelle obtenue par l'étudiant dans son établissement d'origine.

Dans des cas particuliers, il pourra être également procédé au report des notes au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés sur demande écrite de l'étudiant auprès du jury de l'année de diplôme correspondant et selon des règles qui pourront être définies par ce même jury.

LES REGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN LICENCE

- *La composition des unités d'enseignement*

Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant

Disposition n°2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

En L1, L2 et L3, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre.

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est *non admis* et déclaré *ajourné*.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci. Néanmoins,

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *admis* par compensation à celle-ci.
- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à celle-ci.
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
- Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de « *Défaillant* » au semestre en question (et *in fine*, à l'année universitaire).

Disposition n°8 : À l'issue de l'année de L3, si les trois années de Licence (L1, L2, L3) ont été validées par chacun des jurys d'années correspondant (i.e., chacune des trois années doit avoir été acquises par un résultat à l'année supérieur ou égal à 10). Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à la moyenne des trois années. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant chacune des moyennes annuelles qui entrent dans la structuration des parcours de formation. Les mentions suivantes pourront être attribuées.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- *La capitalisation des unités d'enseignement*

Disposition n°9 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci. Toute UE acquise confère à l'étudiant le nombre de crédits correspondants. Ces crédits sont acquis définitivement et capitalisables.

Disposition n°10 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

- *La progression dans les parcours de formation*

Disposition n°11 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n°12 : Le principe général retenu pour les Licences dans l'offre 2014-2019 à Paris Ouest est celui d'un système organisé autour d'UE « fondamentales » et d'UE « complémentaires ». En 1^{ère} année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou organisée autour de ce principe peut se réorienter de droit vers une mention ou ayant fait partie du bloc « complémentaire » qu'il a suivi (à condition que ce bloc complémentaire est constitué intégralement du fondamental disciplinaire de la licence vers laquelle il se réoriente). La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2^{ème} année. En d'autres termes, tout ECTS acquis dans le cadre de la validation d'un EC ou d'une UE (voir dispositions 9 et 10) est capitalisable au titre du semestre 1 de l'étudiant. En cas d'acquisition (soit directement, soit par le système de compensation décrit dans les dispositions supra) des 30 ECTS du premier semestre, celui-ci sera validé comme étant le premier semestre de la licence choisie dans le cadre de la réorientation.

Dans toute autre configuration, le transfert des ECTS acquis au cours du premier semestre dans la licence choisie dans le cadre de la réorientation se fera selon les principes d'une Validation d'Acquis Académiques après examen du dossier de l'étudiant par une commission de réorientation. Tout ECTS non transféré devra alors être acquis par l'étudiant dans le cadre des modalités d'organisation du contrôle des connaissances du diplôme retenu pour la réorientation.

Disposition n°13 : Un système de « bonus au diplôme » est proposé par l'établissement. Sur la base d'une offre de formation votée annuellement par les instances (CEVU, CA), et en accord avec l'équipe pédagogique du diplôme ou de l'étape de diplôme, l'étudiant(e) a la possibilité de s'inscrire pédagogiquement dans au maximum deux modules donnant lieu à la délivrance d'une note qui rend compte du niveau de compétences acquises dans ce cadre. Les notes sont délivrées sur une base identique aux dispositions décrites supra pour la validation des EC et des UE à l'exception de la mention ABI qui sera remplacée par la note « 0 ». La note ainsi obtenue est obligatoirement reportée sur le relevé de notes de l'étudiant(e).

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme pourra accorder des points de jury au titre d'un « bonus au diplôme » à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décide du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement « bonus au diplôme » validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements « bonus au diplôme » sont approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

LES REGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN MASTER

Disposition n°14 : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle (inscription en Master 1, inscription en Master 2).

Disposition n°15 : Une Mention de Master est délivrée par l'acquisition de 120 crédits européens, au-delà de 180 crédits obtenus après le baccalauréat. Ces crédits sont validés dans le cadre du suivi d'un **parcours-type** de formation reconnu de la Mention de Master, dans le respect des règles imposées dans la maquette de formation. Un parcours-type de formation obéit à des règles de progression basées sur une structure des enseignements découpée en 4 semestres. Un semestre correspond à l'acquisition de 30 crédits.

Ces 120 crédits européens sont obtenus par la validation d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles, pouvant rassembler différents éléments constitutifs de formation (EC), proposés sous la forme possible de différentes activités pédagogiques pour un même enseignement.

- La composition des unités d'enseignement

Disposition n°16 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

Disposition n°17 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°18 : Les UE « disciplinaires » (i.e., hors l'ensemble des UE relatives au stages « professionnels ») d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre). Lorsque le coefficient n'est pas précisé, la compensation se fera en se rapportant au nombre d'ECTS des UE considérées. Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation concernant les notes de stages.

Disposition n°19 : Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Sinon l'étudiant est déclaré *non admis*

Disposition n°20 : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci.

Disposition n°21 : En M1, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est *admis* au semestre qui comprend cette UE il est déclaré *admis par compensation* à celle-ci.
- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à cette UE.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de *Défaillant* au semestre en question
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.

Disposition n°22 : Les deux semestres de la première année de Master se compensent.

Disposition n°23 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master

Disposition n°24 : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1^{er} semestre se déroule au terme des enseignements du 1^{er} semestre. La première session d'examen portant sur le 2^e semestre se déroule au terme des enseignements du 2^e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, lorsque celle-ci est prévue par les modalités propres aux diplômes, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire.

Disposition n°25 : Si des modalités spécifiques (par exemple, dispositions spécifiques aux UE disciplinaires et professionnelles ou de recherche) de capitalisation et de compensations peuvent être adoptées (à l'exception de la règle de non report des notes d'une session sur l'autre commune à tous les masters 2 de Paris Ouest), celles-ci doivent être identiques pour tous les parcours d'une même mention.

Disposition n°26 : En M2, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

Disposition n°27 : À la condition que les modalités de compensation et de capitalisation mentionnées supra soient respectées l'étudiant(e) est déclaré admis(e). L'étudiant(e) se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M2.

Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

La capitalisation des unités d'enseignement en Master 2

Disposition n°28 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°29 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

- Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master

Disposition 30 : Le diplôme ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser une langue étrangère, dans les conditions fixées dans la maquette du diplôme.

- Règles pour la transition entre LMD2 et LMD3

Disposition n°31 : Tous les étudiants admis en 2013-2014 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- ↳ Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- ↳ Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- ↳ Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n°32 : Tous les étudiants ajournés en 2013-2014 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2014-2015 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD3 et dans la même année ou étape de ce diplôme dans le respect de la disposition n°11. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD3, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n°33 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2014-2015 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD3, s'il a été inscrit en 2013-2014 en année n et admis en n+1 en 2014-2015, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2013-2014 ou antérieurement.

Disposition n°34 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD2 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le

schéma LMD3, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD3.

Disposition n°35 : Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas aux diplômes « DUT ».

Addendum

Dispositions générales relatives aux examens et jurys des diplômes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Constitution des Jurys et convocations aux examens

Le jury de l'année des L1, L2, L3, de la Licence, de M1, le jury de chaque parcours de l'année M2 et le jury de la Mention de Master est fixé annuellement par décision du Président de l'Université. La composition du jury et la désignation de son Président sont proposées par le Directeur de la composante de rattachement de la formation. **Cette composition doit parvenir à la signature du Président de l'Université avant le 31 décembre de l'année universitaire en cours. Elle doit faire l'objet d'un affichage sur les lieux de l'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.**

Le jury de l'année de L1, L2, L3, du diplôme de la Licence, de M1, **celui de l'année M2 et celui du diplôme de Master est composé de son Président et de 2 à 3 assesseurs.** Les enseignants de la formation peuvent être invités par le jury et venir assister celui-ci, sans voix délibérative.

Un procès-verbal circonstancié de la délibération du jury accompagnera les relevés des décisions concernant les notes et les résultats.

Seul le Président de jury signe (**nom, prénom**) le procès-verbal des résultats. **Tous les membres du jury doivent obligatoirement être présents.** Une feuille d'émargement jointe au procès verbal des résultats atteste de leur présence.

Dans le cas d'une habilitation partagée, les jurys doivent être constitués en accord avec les différents partenaires. Chaque établissement conjoint est obligatoirement représenté par un membre du jury. Pour les Licences Pro et les M2 Pro, le jury comprend obligatoirement un membre de l'équipe de formation appartenant au monde socio-économique.

Le jury de l'année du diplôme considéré doit se réunir après chaque session et attribuer aux étudiants les crédits européens correspondant à leurs résultats. Ces jurys peuvent être convoqués de manière exceptionnelle par le Président de jury correspondant.

Les jurys statuent souverainement sur les résultats des contrôles des connaissances des éléments constitutifs et des UE du semestre auxquels l'étudiant est inscrit dans le logiciel APOGEE. Les points de jury sont donnés uniquement par les jurys de semestre, d'année ou de diplôme.

Constitution des semestres et organisation des examens

Les années de diplômes de Licences et Masters sont chacune constituées de semestres. En Licence, un semestre correspond à un ensemble de 30 crédits européens (il est recommandé que cette valeur corresponde également aux semestres de Master). Il se déroule, autant que possible, sur une période de six mois consécutifs. L'organisation du semestre peut être différente dans des cas particuliers, notamment pour les stages de M2. Deux semestres peuvent éventuellement se superposer dans le temps.

Les examens terminaux de chaque semestre sont organisés sous forme de sessions, le plus généralement et lorsque la deuxième session est prévue par les modalités propres au diplôme, à raison de deux par année universitaire.

Les composantes de l'université pourront mettre en place des dispositions spécifiques (après présentation et validation par le CFVU) permettant d'identifier au plus près le nombre des étudiants-es présents-es aux examens de la seconde session.

Les examens de première session de chaque semestre peuvent avoir lieu pendant la période des six mois consécutifs du semestre ou à la fin de cette période.

L'intervalle entre deux sessions d'examen doit être d'au moins 15 jours, sauf dispositions pédagogiques particulières votées par les conseils de l'Université.

Publication des résultats et refus de compensation

Les dates de délibération des jurys de semestre et de diplôme doivent être affichées au moins un mois avant les examens. Les dates précises d'affichage des résultats doivent être indiquées aux étudiants au plus tard le jour des examens.

Après délibération du **jury de diplôme considéré**, les résultats, *admis* ou *ajourné*, sont affichés ou publiés sur internet sans que les notes soient mentionnées. Les étudiants obtiennent un relevé individuel de leurs notes auprès des secrétaires pédagogiques, des enseignants ou par voie électronique/informatique.

Pour une UE donnée, l'affichage ou la publication des notes des examens partiels et des contrôles continus est autorisé. Cependant, quel que soit le mode d'évaluation ou le régime d'inscription de l'étudiant, lorsqu'il s'agit du résultat final d'une UE, du résultat de semestre ou de celui d'année, l'affichage doit être : N°CARTE D'ÉTUDIANT–NOTE.

La communication des copies est de droit pour les étudiants qui en font la demande, après que leur notation ait été publiée (loi N°79-587 du 11-07-79). Les copies doivent être conservées pendant **un an** et peuvent être

consultées durant toute cette période à la demande des étudiants. Les étudiants ont **deux mois** après la publication des résultats pour contester ces notes auprès des jurys des diplômes considérés.

Pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser la compensation entre les notes des UE d'un semestre ou d'une année. Ce refus de compensation concerne uniquement la première session. Il doit obligatoirement être demandé sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé sous forme d'un pli recommandé avec A/R au Président de jury de M1 ou à celui de parcours de M2. L'étudiant dispose d'un délai d'une semaine après l'affichage des résultats pour refuser la compensation.

Également, pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser une note d'une UE d'un semestre même s'il a la moyenne à toutes les UE de ce semestre. Le refus d'une note entraîne l'annulation définitive de cette note. Il doit obligatoirement être demandé, dans un délai d'une semaine après l'affichage des résultats, sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé au Président de jury.

Ces demandes (refus de compensation, refus de note) ne pourront pas faire l'objet de rétractations ultérieures.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie **trois semaines au plus tard** après la proclamation des résultats aux étudiants qui en font la demande. Il est impératif que la délivrance du diplôme définitif intervienne dans un délai **inférieur à six mois**.

Seule la délibération de jury est créatrice de droit (et donc contestable). Une erreur lors de l'affichage ou de la notification des résultats aux candidats peut donc être rectifiée dans un délai de deux mois, tout en ouvrant droit à réparation des préjudices qu'elle a pu causer.

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de DEUG.

Article 1

Le diplôme intermédiaire de DEUG est obtenu par validation de L1 d'une part et de L2 d'autre part. Il n'y a pas de compensation entre les moyennes de L1 et L2. La progression et l'obtention des années de L1 et de L2 devront être réalisées dans une période de 3 années universitaires successives au maximum.

Article 2

La délivrance du diplôme de DEUG ne se fait pas de manière automatique mais est éditée uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles de l'année de L1 et L2 de la mention de Licence correspondante.

Article 4

Le DEUG est délivré à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable : $10/20 \leq \text{MGP} < 12/20$
- mention assez-bien : $12/20 \leq \text{MGP} < 14/20$
- mention bien : $14/20 \leq \text{MGP} < 16/20$
- mention très bien : $16/20 \leq \text{MGP}$

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise.
--

Article 1

L'obtention du diplôme de Maîtrise, telle qu'elle est prévue dans la maquette de la Mention de Master, correspond à la validation de 60 premiers crédits de la structure des enseignements. La Maîtrise porte le nom de la Mention de Master correspondante.

Article 2

La délivrance du diplôme de Maîtrise ne se fait pas de manière automatique mais est éditée uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles du M1 de la mention de Master correspondante.

Article 4

La Maîtrise est délivrée à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable : $10/20 \leq \text{MGP} < 12/20$
- mention assez-bien : $12/20 \leq \text{MGP} < 14/20$
- mention bien : $14/20 \leq \text{MGP} < 16/20$
- mention très bien : $16/20 \leq \text{MGP}$

OBTENTION DU DIPLÔME

L'Université Paris Ouest Nanterre La Défense délivre les diplômes et les attestations uniquement sur demande expresse de l'étudiant. Les imprimés sont disponibles à l'accueil du service des diplômes Bâtiment A, bureau A206 ou peuvent être téléchargés sur le site de l'Université à l'adresse :

<http://www.u-paris10.fr/formation/demande-de-diplome-et-d-attestation-229696.kjsp?RH=SERV>

A) Télécharger, imprimer, remplir le formulaire, et joindre les pièces demandées

B1) déposer le dossier à l'accueil du service des diplômes ou dans la boîte aux lettres située près du bureau A206

Ou

B2) adresser le dossier par voie postale à :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Service des Diplômes - A206

200, avenue de la République

92001 - Nanterre Cedex

Les diplômes seront envoyés sous pli recommandé avec accusé de réception dans la grande enveloppe à dos cartonné que vous nous remettez au moment du dépôt de votre dossier.

Pour les demandes ayant un caractère urgent, vous pouvez demander une attestation (joindre la petite enveloppe).

NB : Le secrétariat pédagogique ne délivre ni diplôme ni attestation. Il peut en revanche vous fournir une attestation de présence aux examens *au dernier jour* de la session d'examen.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES EN LICENCE LETTRES MODERNES

Remarques importantes :

- Les épreuves finales de chaque TD ont lieu à la 12^e séance de cours.

Mais

- En raison de la nécessité de bloquer une salle, les épreuves de 4 heures pourront avoir lieu pendant la période des examens, ou un samedi matin.

- L'équilibre des notes de contrôle continu pour les TD (devoir maison + 1 épreuve finale obligatoires) est de 50% pour chacun. Quand il y a plus de deux épreuves, l'épreuve finale compte obligatoirement pour 50% de la note.

- Par défaut,

- les examens dérogatoires (épreuve terminale) portent sur le **programme du TD de référence** indiqué dans le livret pédagogique, à la première session comme au rattrapage.

- les examens de rattrapage de la session 2 portent sur le programme étudié en cours (CC) (ou sur le programme du TD de référence indiqué dans le livret pédagogique pour les étudiants inscrits en contrôle dérogatoire).

- Les copies des CM seront partagées entre les enseignants du CM et les enseignants des TD.

Dans les pages qui suivent vous trouverez trois documents :

- le relevé des modalités de contrôle des connaissances décrivant les épreuves finales et examens en Licence de Lettres modernes (màj juillet 2015).

- un vademecum destiné à vous aider à comprendre les règles de compensation et de calcul des moyennes

- les Modalités de Contrôle des Connaissances générales, communes à toute l'université, qui sont les textes réglementaires décrivant ces modalités d'évaluation.

LICENCE 1 – S 1

PARCOURS LETTRES

PARCOURS LETTRES et INTERCULTUREL

EC SEMESTRE 1		CONTROLE CONTINU	EXAMEN DEROGATOIRE	SESSION DE RATTRAPAGE
3LL M101L	Histoire littéraire XIX – XXIe	<p>Évaluation CM : 1h Question(s) portant sur le contenu du cours</p> <p>Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve finale de 2h lors de la 12^e séance du TD : questions sur un ou des texte(s) extrait(s) des œuvres étudiées</p>	<p>Examen CM + TD : 2h 1^{ère} partie sur le CM : questions sur l'histoire littéraire du XIXe – XXIe siècle 2^{ème} partie : questions sur les œuvres au programme dans le TD de référence</p>	<p>Examen CM + TD : 2h 1^{ère} partie sur le CM : Questions sur l'histoire littéraire du XIXe – XXIe siècle 2^{ème} partie : questions sur les œuvres au programme dans le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année</p>
3LM10 2L	Littérature comparée 1	<p>Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2H</p>	<p>Examen : 2h Question (ou commentaire) sur un extrait d'une oeuvre au programme.</p>	<p>Examen : 2h Question (ou commentaire) sur un extrait d'une oeuvre au programme.</p>
3LLM1 03L	Méthodologie de l'analyse littéraire	<p>Évaluation TD 1 devoir maison + 1 épreuve finale de 2h lors de la 12^e séance du TD, questions d'analyse et de compréhension</p>	<p>Examen : 2H Questions et exercices d'analyse (texte hors programme)</p>	<p>Examen : 2h Questions et exercices d'analyse</p>
3LLM1 04L	Texte et Image 1	<p>Évaluation TD 1 devoir à la maison (analyse de documents, texte(s) + image(s)) + 1 épreuve finale de 2h : questions de compréhension et d'analyse de documents, texte(s) + image(s)</p>	<p>Examen : 2h Questions de compréhension et analyse de documents, texte(s) + image(s) sur le programme du TD de référence</p>	<p>Examen : 2h Questions de compréhension et analyse de documents, texte(s) + image(s)</p>
3LLM1 05L	Préprofessionnalisation	<p>Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2h :</p>	<p>Examen : 2h Exercice(s) de rédaction créative</p>	<p>Examen : 2h Exercice(s) de rédaction créative</p>

	Pratique personnalisé e de l'écrit 1	exercices de rédaction créative avec contraintes	avec contraintes	avec contraintes
--	---	---	------------------	------------------

LICENCE 1 – S 2

PARCOURS LETTRES PARCOURS LETTRES et INTERCULTUREL

EC SEMESTRE 2		CONTROLE CONTINU	EXAMEN DEROGATOIRE	SESSION DE RATTRAPAGE MAI/JUIN
3LLM2 01L	Histoire littéraire 2 Moyen-Âge – XVIIIe	Évaluation CM : 1h30 Question(s) portant sur le contenu du cours Évaluation TD : un devoir maison + 1 épreuve finale de 3h Commentaire	Examen CM + TD : 4h. 1 ^{ère} partie sur le programme du CM : 1h questions sur l'histoire littéraire du MA – XVIIIe siècle 2 ^{ème} partie : 3h Commentaire	Examen : CM + TD : 4 h. 1 ^{ère} partie sur le CM : 1h questions sur l'histoire littéraire du MA – XVIIIe siècle 2 ^{ème} partie : 3h Commentaire
3LLM2 02L	Littérature comparée 2	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2h Questions supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2 heures Questions sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2 heures Questions supposant la rédaction d'un développement organisé
3LLM2 03L	Introduction aux théories littéraires	Évaluation TD 1 devoir maison + 1 épreuve finale de 2h lors de la 12 ^e séance du TD Questions supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen TD : 2h Questions sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : TD : 2h Questions supposant la rédaction d'un développement organisé

3LLM2 04L	Texte et Image 2	Évaluation TD 1 devoir à la maison (analyse de document texte(s) + image(s)) + 1 épreuve finale de 2h Questions de synthèse et analyse de document texte(s) + image(s)	Examen : 2h Questions de synthèse sur les rapports texte(s) et image(s) et analyse de documents correspondant au programme du TD de référence	Examen : 2h Questions de synthèse sur les rapports texte(s) et image(s) et analyse de documents correspondant au programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année
3LLM2 05L	Préprofessionn alisation Pratique personnalisée de l'écrit 2	Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2h Exercices de rédaction créative avec contraintes	Examen : 2h Exercice(s) de rédaction créative avec contraintes	Examen : 2h Exercice(s) de rédaction créative avec contraintes

LICENCE 2 – S 3

PARCOURS LETTRES

EC SEMESTRE 3		CONTROLE CONTINU	EXAMEN DEROGATOIRE	SESSION DE RATTRAPAGE MAI/JUIN
3LLM301L	Littérature du XVIIe s.	Évaluation CM : 1h Questions portant sur le contenu du cours Évaluation TD : 1 devoir à la maison ou sur table + 1 épreuve finale de 2 h lors de la 12 ^e séance du TD : Questions ou commentaire sur les œuvres au programme	Examen CM + TD : 2H 1 ^{ère} partie sur le CM : questions sur l'histoire littéraire du XVIIe siècle 2 ^{ème} partie : questions ou commentaire sur les œuvres au programme dans le TD de référence	Examen CM + TD : 2H 1 ^{ère} partie sur le CM : questions sur l'histoire littéraire du XVIIe siècle 2 ^{ème} partie : questions ou commentaire sur les œuvres au programme dans le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année

3LLM302L	Poétiques comparées 1	Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale 2h Commentaire de texte ou essai guidé par des questions	Examen TD : 2h Commentaire de texte ou essai guidé par des questions sur le programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année.	Examen TD : 2h Commentaire de texte ou essai guidé par des questions sur le programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année.
3LLE303L	Littérature du XVIIIe	Évaluation CM : 1h Questions portant sur le contenu du cours Évaluation TD - 1 dissertation à la maison + 1 épreuve finale de 3 heures Dissertation	Examen CM + TD : 4h. 1 ^{ère} partie sur le programme du CM : 1h questions sur l'histoire littéraire du XVIIIe siècle 2 ^{ème} partie : 3h Dissertation sur le programme du TD suivi ou du TD de référence	Examen CM + TD : 4h. 1 ^{ère} partie sur le programme du CM : 1h questions sur l'histoire littéraire du XVIIIe siècle 2 ^{ème} partie : 3h Dissertation sur le programme du TD suivi ou du TD de référence
3LLI304L	Textes fondateurs 1 : Mythe et littérature	Évaluation TD 1 commentaire oral ou un devoir à la maison à la maison + 1 épreuve finale de 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
3LLEM05L	Vers, poème, poésie	Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2 h. Analyse de texte	Examen : 2h Analyse de texte correspondant au programme du TD de référence	Examen : 2h Analyse de texte
3LLE307L	Enseignements complémentaires Renforcement de	Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de	Examen : 2h Rédaction d'un développement	Examen : 2h Rédaction d'un développement

	l'écrit	2 h.	organisé sur le programme du TD de référence	organisé
3LHM 301H	Rhétorique et argumentation	TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2 h. Analyse de texte	Examen : 2h Analyse de texte sur le programme du TD de référence	Examen : 2h Analyse de texte
3LLE306L	Ancien français 1	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale de 2 heures : Exercices	Examen : 2h Exercices (nature à préciser)	Examen : 2h Exercices

PARCOURS LETTRES et INTERCULTUREL

EC SEMESTRE 3		CONTROLE CONTINU	EXAMEN DEROGATOIRE	SESSION DE RATTRAPAGE MAI/JUIN
3LLI305L	Débat d'idées 1	Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2 heures Résumé-discussion d'un texte argumentatif en anglais ou oral	Examen : 2h Résumé-discussion d'un texte argumentatif en anglais ou oral	Examen : 2h Résumé-discussion d'un texte argumentatif en anglais ou oral
3LLI306L	Interculturalités 1 : enjeux littéraires du plurilinguisme	Évaluation TD 1 devoir à la maison (mini-enquête ou fiche de lecture) + 1 épreuve finale de 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
3LLI303L	La littérature d'idées	Évaluation TD 1 devoir maison + 1 épreuve finale de 2h : Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé

LICENCE 2 – S 4

PARCOURS LETTRES

EC SEMESTRE 4		CONTROLE CONTINU	EXAMEN DEROGATOIRE	SESSION DE RATTRAPAGE MAI/JUIN
3LLM4 01L	Littérature du XIXe	<p>Évaluation CM : 1h30 Question(s) portant sur le contenu du cours et commentaire de texte</p> <p>Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 4h : commentaire composé</p>	<p>Examen CM + TD : 4h. Commentaire composé ou dissertation sur le programme du TD suivi ou du TD de référence</p>	<p>Examen CM + TD : 4h. Commentaire composé ou dissertation</p>
3LLM4 02L	Poétiques comparées 2	<p>Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve terminale en 2h. : Questions de synthèse portant sur le programme du TD suivi, supposant la rédaction d'un développement organisé</p>	<p>Examen TD : 2h Questions de synthèse portant sur le programme du TD suivi ou du TD de référence, supposant la rédaction d'un développement organisé</p>	<p>Examen TD : 2h Questions de synthèse portant sur le programme du TD suivi ou du TD de référence, supposant la rédaction d'un développement organisé</p>
3LLM4 03L	Textes fondateurs 2 : Bible et littérature	<p>Évaluation TD 1 devoir à la maison ou 1 oral + 1 épreuve finale de 2 heures : questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé</p>	<p>Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé</p>	<p>Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé</p>
3LLM4 04L	Littérature et arts	<p>Évaluation TD 1 devoir à la maison :</p>	<p>Examen : 2h Analyse d'un texte</p>	<p>Examen : 2h Analyse d'un texte et</p>

		explication de texte ; + 1 épreuve terminale de 2h : analyse d'un texte et éventuellement d'une image.	et éventuellement d'une image sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.	éventuellement d'une image sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.
3LLE40 6L A HUMA	Théâtre et histoire	Évaluation TD 1 devoir à la maison ou un oral + épreuve finale : 2 h. Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur les œuvres au programme dans le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur les œuvres au programme dans le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année
3LLE40 7L	Enseignement complémentaire Style et stylistique 1 (Nouveau cours)	Évaluation TD 1 devoir sur table lors du semestre + épreuve finale : 2h Analyse de texte	Examen : 2h Analyse de texte sur le programme du TD de référence	Examen : 2h Analyse stylistique d'un texte guidée par des questions (sur le programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année)

PARCOURS LETTRES et INTERCULTUREL

EC SEMESTRE 4		CONTROLE CONTINU	EXAMEN DEROGATOIRE	SESSION DE RATRAPAGE
3LLI405L	Interculturalités 2 (littérature et identités post-coloniales)	Évaluation TD 1 devoir à la maison ou 1 oral + 1 épreuve finale de 2 heures : questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur les œuvres au programme dans le TD de référence	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
3LLI406L	Circulations médiatiques et interculturelité	Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2	Examen : 2h Questions de synthèse	Examen : 2h Questions de synthèse

		heures : questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	supposant la rédaction d'un développement organisé sur les œuvres au programme dans le TD de référence	supposant la rédaction d'un développement organisé
3LLIM05L	Interculturalité 2 Espaces francophones	Évaluation TD 1 devoir à la maison : commentaire partiel d'un extrait d'une œuvre au programme à partir d'une question (50%) + épreuve finale en 2 h. commentaire partiel d'un extrait d'une œuvre au programme à partir d'une question (50%)	Examen : 2h commentaire partiel d'un extrait d'une œuvre au programme du TD de référence, à partir d'une question	Examen : 2h commentaire partiel d'un extrait d'une œuvre au programme du TD de référence ou du TD suivi pendant l'année, à partir d'une question

LICENCE 3 – S 5

PARCOURS LITTÉRATURE FRANÇAISE ET COMPARÉE

EC SEMESTRE 5		CONTROLE CONTINU (50/50)	EXAMEN DEROGATOIRE	SESSION DE RATTRAPAGE MAI/JUIN
3LLM501L	Littérature du XVIe	Évaluation CM : 1h30 Question(s) portant sur le contenu du cours et commentaire de texte Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale en 4h. Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence	Examen CM+ TD: 4h. Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence	Examen CM+ TD: 4h. Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence
3LLM502L	Littérature du XXe	Évaluation CM : 1h30 Question(s) portant sur le contenu du cours et commentaire de texte	Examen CM+ TD: 4h Dissertation ou commentaire composé sur le	Examen CM+ TD: 4h Dissertation ou commentaire

		Évaluation TD : 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale en 4h Dissertation ou commentaire composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence	programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence	composé sur le programme du TD suivi pendant l'année ou du TD de référence
3LLM506L	Textes / intertextes 1	Évaluation TD : 4h 1 devoir à la maison Épreuve finale en 4h heures : commentaire ou essai	Examen : 4H Commentaire ou essai sur le programme du TD de référence	Examen : 4H Commentaire ou essai
3LLM503L	Étude d'une œuvre en littérature étrangère 1	Évaluation TD Commentaire composé oral ou dissertation à la maison + épreuve finale en 2h : Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h. Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur le TD de référence	Examen : 2h. Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année
3LLM507L	Littérature dramatique	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale en 2 h Commentaire ou essai	Examen : 2h. Commentaire ou essai sur le programme du TD de référence	Examen : 2h. Commentaire ou essai
3LLM508L	Littérature pour la jeunesse	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale de 2 heures Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé : 2h	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur le TD de référence	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé sur le TD de référence ou le TD suivi pendant l'année

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ÂPPROFONDISSEMENT LETTRES S5

3LLF509L	Ancien français 2	Évaluation TD 1 devoir à la maison Épreuve finale en 2h	Examen : 2h Exercices sur le programme du	Examen : 2h Exercices
-----------------	--------------------------	--	--	---------------------------------

		heures : exercices	TD de référence	
3LLF510L	Approfondissement littérature française (initiation master recherche)	Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale en 2h heures	Examen : 2h Nature à préciser	Examen : 2h

PARCOURS LETTRES ET INTERCULTUREL

EC SEMESTRE 5		CONTROLE CONTINU L'équilibre des notes de contrôle continu pour les TD (devoir maison + devoir sur table obligatoires) est de 50% pour chacun.	EXAMEN DEROGATOIRE	SESSION DE RATTRAPAGE MAI/JUIN
3LLI504L	Interculturalité 3 (acculturation, métissage et syncrétisme)	Évaluation TD Commentaire composé oral ou dissertation à la maison + 1 épreuve finale 2h : Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
3LLI505L	Littérature, arts et interculturelité	Évaluation TD Devoir maison + 1 épreuve finale 2h : Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Commentaire de texte et d'image sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.	Examen : 2h Commentaire de texte et d'image sur le programme du TD suivi ou du TD de référence.

PARCOURS METIERS DE L'ECRIT / JOURNALISME

Enseignements complémentaires Métiers du livre

3LML509L	Le monde de l'édition 1	Évaluation TD Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		Examen : 2h QCM, questions, étude de cas
-----------------	--------------------------------	---	--	--

3LML507L	Histoire de la bibliothèque	Évaluation TD 1 exposé oral + 1 épreuve écrite, 2h.		Examen : 2h
3LML508L	Histoire de l'imaginaire du livre	Évaluation TD 1 devoir maison et/ou 1 oral épreuve finale : commentaire de texte, 2h		Examen : 2h Question de cours et Commentaire de texte

ou enseignements complémentaires Journalisme

LLHUM 581	Ecriture journalistique 1	Évaluation TD Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		Examen : 2h Travail écrit
LLHUM 582	Note de synthèse et dossier de presse	Évaluation TD Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		Examen : 2h Travail écrit
LLHUM 583	Journalisme culturel	Évaluation TD Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		Examen : 2h Travail écrit

LICENCE 3 – S 6

PARCOURS LITTÉRATURE FRANÇAISE ET COMPARÉE

EC SEMESTRE 6		CONTROLE CONTINU	EXAMEN DEROGATOIRE	SESSION DE RATTRAPAGE MAI/JUIN
3LLM60 1L	Littérature du Moyen-Age	Évaluation CM Question(s) et commentaire de texte portant sur le contenu du cours (1h30) Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 4 heures : dissertation ou commentaire composé	Examen : CM + TD : 4h Question(s) de cours sur le programme du CM et dissertation ou commentaire composé portan t sur le programme du TD suivi	Examen : CM + TD : 4h Question(s) de cours sur le programme du CM et dissertation ou commentaire composé porta nt sur le programme du TD suivi

			(rattrapage) ou du TD de référence (dérogatoire).	(rattrapage) ou du TD de référence (dérogatoire).
3LLM60 2L	Textes et intertextes 2	Évaluation TD 1 devoir à la maison (ou un exposé fait en classe) et une épreuve finale en 4h : dissertation	Examen : 4h Dissertation ou commentaire sur le programme du TD de référence	Examen : 4h Dissertation ou commentaire
3LLM60 4L	Étude d'une œuvre en littérature étrangère 2	Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2 h commentaire ou essai	Examen : 2h Commentaire ou essai sur le programme du TD de référence	Examen : 2h Commentaire ou essai
3LLM60 7L	Les théories du texte	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale de 2h. Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
3LHUM 05L	Littérature francophone	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale en 2 h. commentaire ou essai	Examen : 2h Commentaire ou essai sur le programme du TD de référence : 2h.	Examen : 2h Commentaire ou essai : 2h.
3LLM60 6L Hum et LCE	Littérature et histoire	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale 3h dissertation (en alternance avec le cours littératures francophones)	Examen : 3h Dissertation sur le programme du TD de référence	Examen : 3h Dissertation
3LLM60 8L	Littérature et sérialité	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale 2 h : questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé

Enseignement complémentaire littérature française

3LLF609 L	Approfondissement Lettres littérature comparée (initiation master recherche)	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale 2 h : questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse sur le programme du TD de référence supposant la rédaction d'un développement organisé	Examen : 2h Questions de synthèse supposant la rédaction d'un développement organisé
3LLF610 L	Dissertation générale (pré-Capes)	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale 4 h : dissertation	Examen : 4h Dissertation sur le programme du TD de référence	Examen : 4h Dissertation
3LLF611 L	Style et stylistique 2	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale 2h : Exercices d'application	Examen : 2h Exercices d'application	Examen : 2h Exercices d'application

PARCOURS LETTRES ET INTERCULTUREL

EC SEMESTRE 6		CONTROLE CONTINU	EXAMEN DEROGATOIRE	SESSION DE RATTRAPAGE
3LLI603L	Débat d'idées 2	Évaluation TD 1 devoir à la maison ou oral + 1 épreuve finale: Commentaire ou essai	Examen : 2h Commentaire ou essai sur le programme du TD de référence	Examen : 2h Commentaire ou essai Ou Oral
3LLI605L	Interculturalités 4 (Imagologie et transferts culturels)	Évaluation TD 1 devoir à la maison + épreuve finale 2h : commentaire ou essai	Examen : 2h Commentaire ou essai sur le programme du TD de référence	Examen : 2h Commentaire ou essai

PARCOURS MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉCRIT / JOURNALISME

Enseignements Complémentaires Métiers du livre

3LML609L	Le monde de	Évaluation TD		
-----------------	--------------------	----------------------	--	--

	l'édition 2	Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		Examen : 2h à préciser
3LML603L	Histoire de l'imaginaire du livre 2	Évaluation TD 1 devoir à la maison + 1 épreuve finale de 2 h.		Examen : 2h à préciser
3LML605L	Publication assistée par ordinateur	Évaluation TD Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		Examen : 2h à préciser

ou enseignements complémentaires Journalisme

LLHUM 682	Écriture journalistique 2	Évaluation TD Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		Examen : 2h à préciser
LLHUM 683	Journalisme et radio TV	Évaluation TD Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		Examen : 2h à préciser
LLHUM 684	Web journalisme	Évaluation TD Moyenne des travaux effectués pendant le semestre		Examen : 2h à préciser

LA COMPENSATION EN LICENCE PAR L'EXEMPLE

Ginette est inscrite en L1 d'études docimologiques (ne cherchez pas, c'est une filière fictive). Voici la maquette de son premier semestre et ses notes obtenues en janvier.

UE	EC	ECTS	Notes de Ginette
UE de préprofessionnalisation S1	EC Atelier de langue Française	1,5	12
UE langues S1	EC Anglais niveau C1	3	11
UE parcours personnalisé S1	EC Grands repères 1	4,5	9
UE Fondamentale 1 S1	EC Histoire de la note	6	11,5
	EC Economie de la note	3	7
UE Fondamentale 2 S1	EC Justice et docimologie	3	12
UE complémentaire S1	EC La notation dans les pays anglo-saxons	1,5	11
	EC Psychologie de l'évaluation	4,5	9
	TOTAL	30	

Au second semestre, elle a également des UE décomposées en une ou plusieurs EC, et chaque EC comporte un nombre de crédits, le total des crédits faisant 30ECTS. Ainsi, son année complète compte 60.

Si Ginette a été absente a au moins une épreuve dans l'année, alors aucune compensation ne s'applique (sauf décision du jury). Ainsi, elle devra repasser à la session de rattrapage toute épreuve où elle a moins de 10.

Sinon, Ginette peut bénéficier de compensations. Mais comment?

Au niveau de l'UE

Ginette a eu 11,5 à l'**EC Histoire de la note**, et 7 à l'**EC Economie de la note**. Sa note à l'**UE Fondamentale 1**, qui comprend ces deux EC est donc calculée en utilisant les crédits ECTS des deux EC comme coefficients : $.(11,5*6+7*3)/(6+3) = 10$.

Ginette valide l'**UE Fondamentale 1**. On dit alors qu'elle a acquis l'**EC Economie de la note** PAR COMPENSATION.

NB: Ginette a eu 11 à l'**EC la notation dans les pays anglo-saxons**, et 9 à l'**EC Psychologie de l'évaluation**. Sa note à l'**UE complémentaire** est donc $(1,5*11+1,5*9)/12 = 9,5 < 10$. On ne peut donc pas dire à ce stade qu'elle a acquis l'**EC Psychologie de l'évaluation**.

Au niveau du semestre

Lorsqu'on calcule la moyenne générale de Ginette au semestre 1 (en appliquant les coefficients ECTS aux notes), on obtient la valeur de 10,16.

Ginette a validé son semestre 1! Toutes les matières du semestre 1 où elle a moins de 10 sont donc acquises par compensation.

Par exemple, Grands repères 1 est acquis par compensation, tout comme Psychologie de l'évaluation, finalement. Ginette n'a pas besoin de les repasser à la session de rattrapage.

Au niveau de l'année

On a vu que Ginette avait 10,16 au semestre 1. Elle a moins bien réussi son semestre 2, puisqu'elle a 9,85 de moyenne, et ne le valide pas en tant que tel. Cependant la note de Ginette à l'année est de $(10,16+9,85)/2=10,005$

Ginette valide son année! Ainsi son second semestre est VALIDE PAR COMPENSATION. Elle ne repasse aucune épreuve au rattrapage.

Nicolas, qui fait ses études avec Ginette, a eu 10,2 au premier semestre, et 8,25 au second semestre. Il ne valide pas son année, juste son premier semestre. Il devra donc passer au rattrapage toutes les matières du second semestre qui ne sont pas validées.

Avec 14 en Grands repères 1 et 7 en Grands repères 2, Nicolas s'étonne d'avoir à repasser Grands repères 2. C'est pourtant normal: Les deux matières appartiennent à des semestres différents et dans ce cas la compensation n'intervient qu'au niveau de l'année (comme dans le cas de Ginette).

Voici sa situation plus précise de Nicolas au semestre 2:

UE	EC	ECTS	Notes de Nicolas
UE de préprofessionnalisation S2	EC Connaissance des métiers de l'entreprise	1,5	7
UE langues S2	EC Anglais niveau B1	3	5
UE parcours personnalisé S2	EC Grands repères 2	4,5	7
UE Fondamentale 1 S2	EC la notation par lettres	6	8
	EC Docimologie et université	3	7
UE Fondamentale 2 S2	EC Réglementation nationale	3	12
UE complémentaire S2	EC Mathématiques appliquées	1,5	12
	EC Sociologie de la note	4,5	9,5
	TOTAL	30	

Dans ce cas, Nicolas valide l'**UE complémentaire S2**, et donc l'**EC sociologie de la note** par compensation (car $(12*1,5+9,5*4,5)/6 > 10$)

Les autres notes en dessous de 10 ne sont pas compensées, et Nicolas doit donc passer les matières suivantes au rattrapage: EC Connaissance des métiers de l'entreprise, EC Anglais niveau B1, EC Grands repères 2, EC la notation par lettres, EC Docimologie et université.

LA SESSION DE RATTRAPAGE.

Nicolas doit être présent à toutes les épreuves de la session de rattrapage qu'il doit repasser pour bénéficier de la compensation, comme à la première session.

Son résultat est calculé en remplaçant la note de première session par celle obtenue à la session de rattrapage, si cette dernière est meilleure. Les mêmes compensations s'appliquent. Par exemple voici les notes obtenues par Nicolas à la seconde session.

EC	Note session 1	Note session 2	Note utilisée pour le calcul du résultat
EC Connaissance des métiers de l'entreprise	7	15	15
EC Anglais niveau B1	5	9	9
EC Grands repères 2	7	6	7
EC la notation par lettres	8	12	12
EC Docimologie et université	7	5	7

Il a maintenant 10,36 de moyenne au semestre 2 il valide donc chacun des semestres et en conséquence son année.

LE RÔLE DU JURY

Les notes ne sont ni négociables, ni modifiables, en dehors d'une rectification d'erreur matérielle. Le jury applique les règles de validation et de compensation et constate les résultats. Il a la possibilité, à titre exceptionnel, d'attribuer des points de jury pour permettre une validation (d'EC, d'UE, de semestre ou d'année) au regard de la situation globale de l'étudiant.

MODALITÉS DE CONTRÔLE

MODALITÉS GÉNÉRALES

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018

Modalités approuvées par la CFVU du 30/06/2014

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU), avant d'être validées par le Conseil d'Administration (CA), ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières liées aux changements des textes réglementaires relatifs aux diplômes de Licence et Master, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard avant la fin du premier mois d'enseignement suivant le début de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

4. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (Unité d'Enseignement - UE ou Élément Constitutif - EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets selon la période à laquelle se déroule l'examen, selon l'élément pédagogique concerné et se décomposant comme suit : (1) a) *le contrôle continu* ou b) *le contrôle en cours de formation*⁵, et (2) *le contrôle terminal*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

(3) Les contrôles se déroulant au cours d'une période semestrielle d'enseignement

⁵ Le contrôle en cours de formation (CCF) est un mode d'évaluation certificateur de compétences **terminales**. Les situations d'évaluation sont réalisées par les formateurs eux-mêmes, et se déroule en une seule fois à la fin de la période d'enseignement définie par la maquette et l'emploi du temps du diplôme.

Le CCF n'exclue pas le fait qu'une ou plusieurs évaluations formatives peuvent être mises en œuvre tout au long du cycle de formation.

Ceux-ci peuvent prendre deux formes :

1a) *Le contrôle continu* est composé **de plusieurs** épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant.

1b) *Le contrôle en cours de formation* est composé d'une seule situation d'évaluation visant à évaluer les compétences acquises à la fin d'un cycle d'enseignement. Ce CCF est organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : épreuve sur table, devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc. Parmi les modalités du CCF, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

(4) Les contrôles se déroulant après la période semestrielle d'enseignement

Cette forme de contrôle se déroulant après une période de révision d'une semaine minimum⁶.

Le contrôle (ou examen) terminal est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale prend alors la forme d'un *examen de fin de semestre* communément appelé *partiel* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

Dans tous les cas, les formateurs informent les étudiant(e)s de la période prévue pour chaque mode de contrôle, des compétences à évaluer, des conditions de l'évaluation, des critères d'évaluation (exigences et indicateurs).

Note : Conformément à l'Arrêté Licence du 1^{er} Août 2011 (Art. 11), trois formules de contrôle des connaissances peuvent donc être identifiées : (1) le contrôle continu (la note finale est la note moyenne de l'ensemble des évaluations) ou le contrôle en cours de formation (la note finale), (2) l'examen terminal (une seule épreuve lors d'une session d'examen programmée au même moment pour l'ensemble des étudiants inscrits à l'élément pédagogique), et (3) une formule « mixte » associant contrôle continu ou contrôle en cours de formation et examen terminal (les deux étant clairement dissociés et la pondération (e.g., 50%-50% ; 60%-40% ; etc.) respective de ces deux modalités étant clairement définies également à l'avance (cf. livret pédagogique).

5. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la ou les formules d'examen mises en œuvre parmi les trois décrites supra seront précisées dès le début de l'année universitaire dans le livret pédagogique délivré aux étudiants.

6. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elle s'applique aux étudiants qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels.

Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université. À ce titre, le CA fixe, sur proposition du CEVU, les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie

⁶ Cette période pourra exceptionnellement être calée sur les périodes de vacances universitaires lorsque le calendrier de l'année universitaire le rendrait nécessaire. Cette adaptation ne pourra cependant être proposée qu'à partir d'une période de coupure supérieure à une semaine.

étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés et des sportifs de haut niveau.

En cas de changement important dans le cadre de vie de l'étudiant (e.g., signature d'un contrat de travail) au cours de l'année universitaire, l'étudiant aura la possibilité d'adresser au responsable pédagogique du diplôme, une demande de changement de statut dans un courrier manuscrit et signé, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives. En cas d'accord sur le changement de statut de l'étudiant, celui-ci sera définitif et ne pourra plus être changé.

- **La session de rattrapage :**

Excepté lorsque cette disposition n'est pas explicitement prévue dans les modalités propres à un diplôme particulier (e.g., UE professionnelles dans certains M2 en raison des périodes de stages parfois tardives), les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite « session de rattrapage » devront figurer dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme, celle-ci devant être soumise à examen et validée par les instances de l'université au début de chaque année universitaire.

La période pendant laquelle se déroulera les examens s'appliquant aux étudiants sera annoncée, au plus tard, en début de chaque année universitaire.

DES DISPENSES ET DES CREDITS ACQUIS

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'une UE ou d'un EC dont l'enseignement se déroule sur 12 séquences est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non⁷. L'étudiant se verra alors attribuer le résultat **ABI** pour l'EC concerné.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve terminale portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note « **ABI** » pour l'UE concernée.⁸

Les dispenses

⁷ Lorsque le volume horaire de l'UE ou de l'EC considéré est supérieur ou inférieur à 12 séquences (base 1 séquence hebdomadaire sur la base du calendrier universitaire), la règle des 25% d'absences (arrondies à l'entier inférieur) sera retenue. Par exemple, pour 10 séances de TD, le seuil sera fixé à $(10 * 25/100) = 2,5$. L'étudiant(e) sera déclaré(e) défaillant(e) à partir de la troisième absence.

⁸ Dans certaines formations, et sur la durée d'une année universitaire, (e.g., STAPS en cas de blessure et d'incapacité à pratiquer une activité physique) ou dans certaines circonstances (i.e., accident, longue maladie, ou affection chronique nécessitant une prise en charge régulière après avis du service médical de l'université), le jury pourra décider d'attribuer la note « **ABJ** » (i.e., Absence Justifiée). Cette notation permet le report automatique de la note de « 0 » et permet donc la compensation, ainsi que le calcul global de la moyenne.

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question. La dispense n'est valable que pour l'année universitaire correspondant à l'inscription administrative et pédagogique qui a été enregistrée pour l'étudiant.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Dans le cas d'une « Validation d'Acquis Académiques », le cas le plus général sera celui du report global sur une étape du diplôme avec la note annuelle obtenue par l'étudiant dans son établissement d'origine.

Dans des cas particuliers, il pourra être également procédé au report des notes au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés sur demande écrite de l'étudiant auprès du jury de l'année de diplôme correspondant et selon des règles qui pourront être définies par ce même jury.

LES REGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN LICENCE

- *La composition des unités d'enseignement*

Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant

Disposition n°2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

En L1, L2 et L3, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre.

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est *non admis* et déclaré *ajourné*.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci. Néanmoins,

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *admis* par compensation à celle-ci.
- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à celle-ci.
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
- Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de « *Défaillant* » au semestre en question (et *in fine*, à l'année universitaire).

Disposition n°8 : À l'issue de l'année de L3, si les trois années de Licence (L1, L2, L3) ont été validées par chacun des jurys d'années correspondant (i.e., chacune des trois années doit avoir été acquises par un résultat à l'année supérieur ou égal à 10). Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à la moyenne des trois années. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant chacune des moyennes annuelles qui entrent dans la structuration des parcours de formation. Les mentions suivantes pourront être attribuées.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- *La capitalisation des unités d'enseignement*

Disposition n°9 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci. Toute UE acquise confère à l'étudiant le nombre de crédits correspondants. Ces crédits sont acquis définitivement et capitalisables.

Disposition n°10 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

- *La progression dans les parcours de formation*

Disposition n°11 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n°12 : Le principe général retenu pour les Licences dans l'offre 2014-2019 à Paris Ouest est celui d'un système organisé autour d'UE « fondamentales » et d'UE « complémentaires ». En 1^{ère} année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou organisée autour de ce principe peut se réorienter de droit vers une mention ou ayant fait partie du bloc « complémentaire » qu'il a suivi (à condition que ce bloc complémentaire est constitué intégralement du fondamental disciplinaire de la licence vers laquelle il se réoriente). La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2^{ème} année. En d'autres termes, tout ECTS acquis dans le cadre de la validation d'un EC ou d'une UE (voir dispositions 9 et 10) est capitalisable au titre du semestre 1 de l'étudiant. En cas d'acquisition (soit directement, soit par le système de compensation décrit dans les dispositions supra) des 30 ECTS du premier semestre, celui-ci sera validé comme étant le premier semestre de la licence choisie dans le cadre de la réorientation.

Dans toute autre configuration, le transfert des ECTS acquis au cours du premier semestre dans la licence choisie dans le cadre de la réorientation se fera selon les principes d'une Validation d'Acquis Académiques après examen du dossier de l'étudiant par une commission de réorientation. Tout ECTS non transféré devra alors être acquis par l'étudiant dans le cadre des modalités d'organisation du contrôle des connaissances du diplôme retenu pour la réorientation.

Disposition n°13 : Un système de « bonus au diplôme » est proposé par l'établissement. Sur la base d'une offre de formation votée annuellement par les instances (CEVU, CA), et en accord avec l'équipe pédagogique du diplôme ou de l'étape de diplôme, l'étudiant(e) a la possibilité de s'inscrire pédagogiquement dans au maximum deux modules donnant lieu à la délivrance d'une note qui rend compte du niveau de compétences acquises dans ce cadre. Les notes sont délivrées sur une base identique aux dispositions décrites supra pour la validation des EC et des UE à l'exception de la mention ABI qui sera remplacée par la note « 0 ». La note ainsi obtenue est obligatoirement reportée sur le relevé de notes de l'étudiant(e).

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme pourra accorder des points de jury au titre d'un « bonus au diplôme » à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décide du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement « bonus au diplôme » validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements « bonus au diplôme » sont approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

LES REGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN MASTER

Disposition n°14 : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle (inscription en Master 1, inscription en Master 2).

Disposition n°15 : Une Mention de Master est délivrée par l'acquisition de 120 crédits européens, au-delà de 180 crédits obtenus après le baccalauréat. Ces crédits sont validés dans le cadre du suivi d'un **parcours-type** de formation reconnu de la Mention de Master, dans le respect des règles imposées dans la maquette de formation. Un parcours-type de formation obéit à des règles de progression basées sur une structure des enseignements découpée en 4 semestres. Un semestre correspond à l'acquisition de 30 crédits.

Ces 120 crédits européens sont obtenus par la validation d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles, pouvant rassembler différents éléments constitutifs de formation (EC), proposés sous la forme possible de différentes activités pédagogiques pour un même enseignement.

- La composition des unités d'enseignement

Disposition n°16 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

Disposition n°17 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°18 : Les UE « disciplinaires » (i.e., hors l'ensemble des UE relatives au stages « professionnels ») d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre). Lorsque le coefficient n'est pas précisé, la compensation se fera en se rapportant au nombre d'ECTS des UE considérées. Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation concernant les notes de stages.

Disposition n°19 : Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Sinon l'étudiant est déclaré *non admis*

Disposition n°20 : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci.

Disposition n°21 : En M1, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est *admis* au semestre qui comprend cette UE il est déclaré *admis par compensation* à celle-ci.
- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à cette UE.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de *Défaillant* au semestre en question
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.

Disposition n°22 : Les deux semestres de la première année de Master se compensent.

Disposition n°23 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master

Disposition n°24 : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1^{er} semestre se déroule au terme des enseignements du 1^{er} semestre. La première session d'examen portant sur le 2^e semestre se déroule au terme des enseignements du 2^e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, lorsque celle-ci est prévue par les modalités propres aux diplômes, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire.

Disposition n°25 : Si des modalités spécifiques (par exemple, dispositions spécifiques aux UE disciplinaires et professionnelles ou de recherche) de capitalisation et de compensations peuvent être adoptées (à l'exception de la règle de non report des notes d'une session sur l'autre commune à tous les masters 2 de Paris Ouest), celles-ci doivent être identiques pour tous les parcours d'une même mention.

Disposition n°26 : En M2, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

Disposition n°27 : À la condition que les modalités de compensation et de capitalisation mentionnées supra soient respectées l'étudiant(e) est déclaré admis(e). L'étudiant(e) se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M2.

Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

La capitalisation des unités d'enseignement en Master 2

Disposition n°28 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°29 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

- Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master

Disposition 30 : Le diplôme ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser une langue étrangère, dans les conditions fixées dans la maquette du diplôme.

- Règles pour la transition entre LMD2 et LMD3

Disposition n°31 : Tous les étudiants admis en 2013-2014 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- ↳ Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- ↳ Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- ↳ Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n°32 : Tous les étudiants ajournés en 2013-2014 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2014-2015 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD3 et dans la même année ou étape de ce diplôme dans le respect de la disposition n°11. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD3, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n°33 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2014-2015 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD3, s'il a été inscrit en 2013-2014 en année n et admis en n+1 en 2014-2015, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2013-2014 ou antérieurement.

Disposition n°34 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD2 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le

schéma LMD3, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD3.

Disposition n°35 : Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas aux diplômes « DUT ».

Addendum

Dispositions générales relatives aux examens et jurys des diplômes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Constitution des Jurys et convocations aux examens

Le jury de l'année des L1, L2, L3, de la Licence, de M1, le jury de chaque parcours de l'année M2 et le jury de la Mention de Master est fixé annuellement par décision du Président de l'Université. La composition du jury et la désignation de son Président sont proposées par le Directeur de la composante de rattachement de la formation. **Cette composition doit parvenir à la signature du Président de l'Université avant le 31 décembre de l'année universitaire en cours. Elle doit faire l'objet d'un affichage sur les lieux de l'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.**

Le jury de l'année de L1, L2, L3, du diplôme de la Licence, de M1, **celui de l'année M2 et celui du diplôme de Master est composé de son Président et de 2 à 3 assesseurs.** Les enseignants de la formation peuvent être invités par le jury et venir assister celui-ci, sans voix délibérative.

Un procès-verbal circonstancié de la délibération du jury accompagnera les relevés des décisions concernant les notes et les résultats.

Seul le Président de jury signe (**nom, prénom**) le procès-verbal des résultats. **Tous les membres du jury doivent obligatoirement être présents.** Une feuille d'émargement jointe au procès verbal des résultats atteste de leur présence.

Dans le cas d'une habilitation partagée, les jurys doivent être constitués en accord avec les différents partenaires. Chaque établissement conjoint est obligatoirement représenté par un membre du jury. Pour les Licences Pro et les M2 Pro, le jury comprend obligatoirement un membre de l'équipe de formation appartenant au monde socio-économique.

Le jury de l'année du diplôme considéré doit se réunir après chaque session et attribuer aux étudiants les crédits européens correspondant à leurs résultats. Ces jurys peuvent être convoqués de manière exceptionnelle par le Président de jury correspondant.

Les jurys statuent souverainement sur les résultats des contrôles des connaissances des éléments constitutifs et des UE du semestre auxquels l'étudiant est inscrit dans le logiciel APOGEE. Les points de jury sont donnés uniquement par les jurys de semestre, d'année ou de diplôme.

Constitution des semestres et organisation des examens

Les années de diplômes de Licences et Masters sont chacune constituées de semestres. En Licence, un semestre correspond à un ensemble de 30 crédits européens (il est recommandé que cette valeur corresponde également aux semestres de Master). Il se déroule, autant que possible, sur une période de six mois consécutifs. L'organisation du semestre peut être différente dans des cas particuliers, notamment pour les stages de M2. Deux semestres peuvent éventuellement se superposer dans le temps.

Les examens terminaux de chaque semestre sont organisés sous forme de sessions, le plus généralement et lorsque la deuxième session est prévue par les modalités propres au diplôme, à raison de deux par année universitaire.

Les composantes de l'université pourront mettre en place des dispositions spécifiques (après présentation et validation par le CFVU) permettant d'identifier au plus près le nombre des étudiants-es présents-es aux examens de la seconde session.

Les examens de première session de chaque semestre peuvent avoir lieu pendant la période des six mois consécutifs du semestre ou à la fin de cette période.

L'intervalle entre deux sessions d'examen doit être d'au moins 15 jours, sauf dispositions pédagogiques particulières votées par les conseils de l'Université.

Publication des résultats et refus de compensation

Les dates de délibération des jurys de semestre et de diplôme doivent être affichées au moins un mois avant les examens. Les dates précises d'affichage des résultats doivent être indiquées aux étudiants au plus tard le jour des examens.

Après délibération du **jury de diplôme considéré**, les résultats, *admis* ou *ajourné*, sont affichés ou publiés sur internet sans que les notes soient mentionnées. Les étudiants obtiennent un relevé individuel de leurs notes auprès des secrétaires pédagogiques, des enseignants ou par voie électronique/informatique.

Pour une UE donnée, l'affichage ou la publication des notes des examens partiels et des contrôles continus est autorisé. Cependant, quel que soit le mode d'évaluation ou le régime d'inscription de l'étudiant, lorsqu'il s'agit du résultat final d'une UE, du résultat de semestre ou de celui d'année, l'affichage doit être : N°CARTE D'ÉTUDIANT–NOTE.

La communication des copies est de droit pour les étudiants qui en font la demande, après que leur notation ait été publiée (loi N°79-587 du 11-07-79). Les copies doivent être conservées pendant **un an** et peuvent être

consultées durant toute cette période à la demande des étudiants. Les étudiants ont **deux mois** après la publication des résultats pour contester ces notes auprès des jurys des diplômes considérés.

Pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser la compensation entre les notes des UE d'un semestre ou d'une année. Ce refus de compensation concerne uniquement la première session. Il doit obligatoirement être demandé sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé sous forme d'un pli recommandé avec A/R au Président de jury de M1 ou à celui de parcours de M2. L'étudiant dispose d'un délai d'une semaine après l'affichage des résultats pour refuser la compensation.

Également, pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser une note d'une UE d'un semestre même s'il a la moyenne à toutes les UE de ce semestre. Le refus d'une note entraîne l'annulation définitive de cette note. Il doit obligatoirement être demandé, dans un délai d'une semaine après l'affichage des résultats, sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé au Président de jury.

Ces demandes (refus de compensation, refus de note) ne pourront pas faire l'objet de rétractations ultérieures.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie **trois semaines au plus tard** après la proclamation des résultats aux étudiants qui en font la demande. Il est impératif que la délivrance du diplôme définitif intervienne dans un délai **inférieur à six mois**.

Seule la délibération de jury est créatrice de droit (et donc contestable). Une erreur lors de l'affichage ou de la notification des résultats aux candidats peut donc être rectifiée dans un délai de deux mois, tout en ouvrant droit à réparation des préjudices qu'elle a pu causer.

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de DEUG.

Article 1

Le diplôme intermédiaire de DEUG est obtenu par validation de L1 d'une part et de L2 d'autre part. Il n'y a pas de compensation entre les moyennes de L1 et L2. La progression et l'obtention des années de L1 et de L2 devront être réalisées dans une période de 3 années universitaires successives au maximum.

Article 2

La délivrance du diplôme de DEUG ne se fait pas de manière automatique mais est éditée uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles de l'année de L1 et L2 de la mention de Licence correspondante.

Article 4

Le DEUG est délivré à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable : $10/20 \leq \text{MGP} < 12/20$
- mention assez-bien : $12/20 \leq \text{MGP} < 14/20$
- mention bien : $14/20 \leq \text{MGP} < 16/20$
- mention très bien : $16/20 \leq \text{MGP}$

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise.
--

Article 1

L'obtention du diplôme de Maîtrise, telle qu'elle est prévue dans la maquette de la Mention de Master, correspond à la validation de 60 premiers crédits de la structure des enseignements. La Maîtrise porte le nom de la Mention de Master correspondante.

Article 2

La délivrance du diplôme de Maîtrise ne se fait pas de manière automatique mais est éditée uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles du M1 de la mention de Master correspondante.

Article 4

La Maîtrise est délivrée à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable : $10/20 \leq \text{MGP} < 12/20$
- mention assez-bien : $12/20 \leq \text{MGP} < 14/20$
- mention bien : $14/20 \leq \text{MGP} < 16/20$
- mention très bien : $16/20 \leq \text{MGP}$

OBTENTION DU DIPLÔME

L'Université Paris Ouest Nanterre La Défense délivre les diplômes et les attestations uniquement sur demande expresse de l'étudiant. Les imprimés sont disponibles à l'accueil du service des diplômes Bâtiment A, bureau A206 ou peuvent être téléchargés sur le site de l'Université à l'adresse :

<http://www.u-paris10.fr/formation/demande-de-diplome-et-d-attestation-229696.kjsp?RH=SERV>

A) Télécharger, imprimer, remplir le formulaire, et joindre les pièces demandées

B1) déposer le dossier à l'accueil du service des diplômes ou dans la boîte aux lettres située près du bureau A206

Ou

B2) adresser le dossier par voie postale à :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Service des Diplômes - A206

200, avenue de la République

92001 - Nanterre Cedex

Les diplômes seront envoyés sous pli recommandé avec accusé de réception dans la grande enveloppe à dos cartonné que vous nous remettez au moment du dépôt de votre dossier.

Pour les demandes ayant un caractère urgent, vous pouvez demander une attestation (joindre la petite enveloppe).

NB : Le secrétariat pédagogique ne délivre ni diplôme ni attestation. Il peut en revanche vous fournir une attestation de présence aux examens *au dernier jour* de la session d'examen.

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de déchets constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les déchets doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@u-paris10.fr.



UFR de Philosophie, information et communication, langage, littérature et arts du spectacle